



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINÉTÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Liberté
Égalité
Fraternité

Programme PLAACE

**Pour l'amplification des
actions des agriculteurs
en faveur du climat et
des écosystèmes**

Septembre 2024

Les ONVAR partenaires



La Coopération Agricole – www.lacooperationagricole.coop

La Coopération agricole est une fédération nationale d'entreprise et la représentation unifiée des coopératives agricoles, forestières et agroalimentaires françaises qui a pour mission de défendre leurs intérêts.

Contact : Carole Le Jeune, clejeune@lacoopagri.coop



APAD – www.apad.asso.fr

L'APAD est une association à but non lucratif gouvernée par des agriculteurs, créée en 1998 et dont la mission est le développement et la promotion d'une agriculture durable : l'Agriculture de Conservation des Sols.

Contact : Sophie Rousseau, sophie.rousseau@apad.asso.fr



Atelier Paysan – www.latelierpaysan.org

L'Atelier Paysan est une coopérative qui accompagne les agriculteurs dans la conception et l'autoconstruction d'outillage agricole accessible, reproductible et adapté à l'agroécologie.

Contact : Réjane Morgantini, r.morgantini@latelierpaysan.org



FADEAR – www.agriculturepaysanne.org

La Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural regroupe des paysan·nes, des porteurs·euses de projet en agriculture et d'autres acteur·ices du monde rural et a pour mission de mettre en action l'Agriculture paysanne sur les territoires.

Contact : Margaux Girard, mgirard@fadear.org



FNAB – www.fnab.org

La Fédération d'Agriculture Biologique est le réseau professionnel agricole spécialisé en agriculture biologique, qui défend un modèle agricole, des valeurs et le projet d'une société humaniste et solidaire.

Contact : Johanna Manteau, jmanteau@fnab.org



FNCuma – www.cuma.fr

La Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole est la tête de réseau des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (Cuma), qui permettent à des agriculteurs et agricultrices de mutualiser les moyens nécessaires à leur activité agricole.

Contact : Mehdi Miftah, mehdi.miftah@cuma.fr



Terres en villes – www.terresenvilles.org

Terres en villes, réseau français des acteurs des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations et veut promouvoir le développement durable des territoires urbains et périurbains.

Contacts : Paul Mazerand, paul.mazerand@terresenvilles.org



Terre de liens – www.terredeliens.org

Terre de liens est une association qui cherche à développer l'agriculture biologique et de proximité sur le territoire français. Elle vise à favoriser l'accès des agriculteurs à la terre et à promouvoir des projets citoyens visant à dynamiser les territoires ruraux autour du développement d'une agriculture biologique, paysanne et nourricière.

Contact : Hélène Béchet, h.bechet@terredeliens.org



TRAME – www.trame.org

TRAME est une association qui propose de la facilitation de groupe, de la mise en réseau, de l'accompagnement de projets, de la formation et de nombreuses autres ressources pour répondre aux enjeux des transitions humaines et organisationnelles, alimentaires et territoriales, agroécologiques et climatique ainsi qu'à leur valorisation sociétale et économique.

Contacts : Adrien Boulet, a.boulet@trame.org

Anne-Gaëlle Cabelguen, ag.cabelguen@trame.org

Solène Dumont, s.dumont@trame.org

SOMMAIRE

01	LA CONSTRUCTION DU « LABORATOIRE » PLAACE	-
	Action 1 : Etat de l'art des outils d'accompagnement sur le Climat	7
	Tâche 1 : Recensement des outils/démarches	7
	Tâche 2 : Etablissement d'une liste d'outils/démarches mobilisables pour le programme PLAACE	7
02	RÉSULTATS DU PROGRAMME PLAACE	9
	Action 2 : Tests d'outils d'accompagnement en situation réelle auprès de groupes pilotes	10
	Tâche 1 : Mise au point d'un protocole de tests	10
	Tâche 2 : Mise en place des tests sur le terrain	10
	Tâche 3 : Bilan de la phase « sites pilotes »	18
	Action 3 : Capitalisation et amélioration des dispositifs pour la massification des actions d'atténuation	29
	Tâche 1 : Amélioration de l'existant et création d'une boîte à outils / démarches adaptés à différents contextes d'utilisation	29
	Tâche 2 : Elaboration d'une synthèse communicable	32
	Tâche 3 : Mise en débat au sein des réseaux partenaires et hors partenaires	34
03	RECOMMANDATIONS DES ONVAR SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIONS DE TRANSITION AGRICOLE SUR LES TERRITOIRES	35
	Tâche 4 : Rédaction d'un plan d'actions « massification »	36
	Action 4 : pilotage	37
	Conclusion	40
04	ANNEXES	42
	Annexe 1	43
	Synthèse APAD	52
	Synthèse Atelier Paysan	57
	Synthèse FNAB	63
	Synthèse FADEAR	70
	Synthèse FNCUMA	73
	Synthèse La Coopération Agricole	78
	Synthèse Terres en Villes	84
	Synthèse Terre de Liens	89
	Synthèse TRAME	94

INTRODUCTION ET CONTEXTE

Le réchauffement climatique n'est aujourd'hui plus contestable, comme en atteste le dernier rapport du GIEC. La hausse exponentielle de la concentration atmosphérique des gaz à effet de serre depuis la révolution industrielle a engendré une hausse globale des températures de la planète.

Les Etats signataires de l'Accord de Paris se sont engagés à diminuer leurs émissions de GES dans le but de limiter le réchauffement de 1,5°C à 2°C maximum. En France, cette ambition de réduction des émissions se traduit dans la Stratégie Nationale Bas Carbone, qui vise la neutralité carbone à horizon 2050.

Des objectifs ont été établis pour les principaux secteurs émetteurs. Pour l'agriculture, cela signifie une baisse de 19% des émissions pour 2030, et de 49% d'ici 2050 par rapport à 2015.

L'agriculture se distingue des autres secteurs par la faible part d'émissions liées à la combustion d'énergie. Les sources principales d'émissions sont le méthane (CH4), principalement dû à la fermentation entérique des animaux d'élevage, et le protoxyde d'azote (N2O) lié à l'utilisation d'engrais azotés.

L'atténuation des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur agricole passe par l'adoption de nouvelles pratiques au niveau des exploitations. Une certaine inertie peut cependant parfois empêcher ou ralentir l'évolution d'un secteur, où les acteurs ont besoin d'être accompagnés pour modifier leurs pratiques. L'accompagnement collectif à la transition des agriculteurs et agricultrices et des parties prenantes du monde agricole, notamment les collectivités, est un des rôles des ONVAR participant au programme PLAACE : Pour l'Amplification des Actions des Agriculteurs en faveur du Climat et des Ecosystèmes.

Le programme PLAACE a émergé du tout premier appel à programmes inter-ONVAR du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire en 2022. Le programme fait partie des cinq lauréats de cette année sur la thématique "Changement climatique". Il a pour ambition d'amplifier l'action en faveur de l'atténuation du changement climatique et d'envisager comment l'action collective dans le secteur agricole peut permettre de porter ces actions à grande échelle.

Le programme PLAACE regroupe neuf ONVAR partenaires, volontaires pour engager leurs réseaux respectifs dans une massification des actions permettant de lutter contre le changement climatique :

- APAD (Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable)
- Atelier Paysan
- FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique)
- FADEAR (Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural)
- FNCuma (Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole)
- La Coopération Agricole
- Terres en villes
- Terre de liens
- TRAME

Le programme PLAACE vise à identifier et comparer différents outils de sensibilisation à la compréhension du changement climatique, propres aux réseaux partenaires ou disponibles dans l'environnement agricole ou non. Ces outils identifiés et comparés entre eux ont ensuite été testés dans différentes situations variant selon les territoires, les filières et les types d'acteurs mobilisés (agriculteurs seuls ou avec des citoyens-consommateurs ou encore avec des élus locaux). L'objectif de cette deuxième étape a été de définir quelles sont les conditions optimales de mise en oeuvre des outils pour favoriser l'élaboration de plans d'actions effectifs favorables à la lutte contre le changement climatique.

Pour assurer plus de cohérence avec le programme qui s'appellera par la suite CLIMATERRA, le programme PLAACE a dû être décalé dans le temps. L'action 1 a été lancée en janvier 2023, et non en septembre 2022.

Nous avons donc prévu 4 actions dans le programme :

Action 1 : Etat de l'art, outils à tester

→ Objectif : établir une liste d'outils ou de démarches utilisés dans les réseaux des partenaires ou par d'autres acteurs, pour sensibiliser les agriculteurs aux enjeux climatiques dans le but de favoriser la mise en oeuvre d'actions de lutte contre le changement climatique.

Action 2 : Tests en situation réelle auprès de groupes pilotes

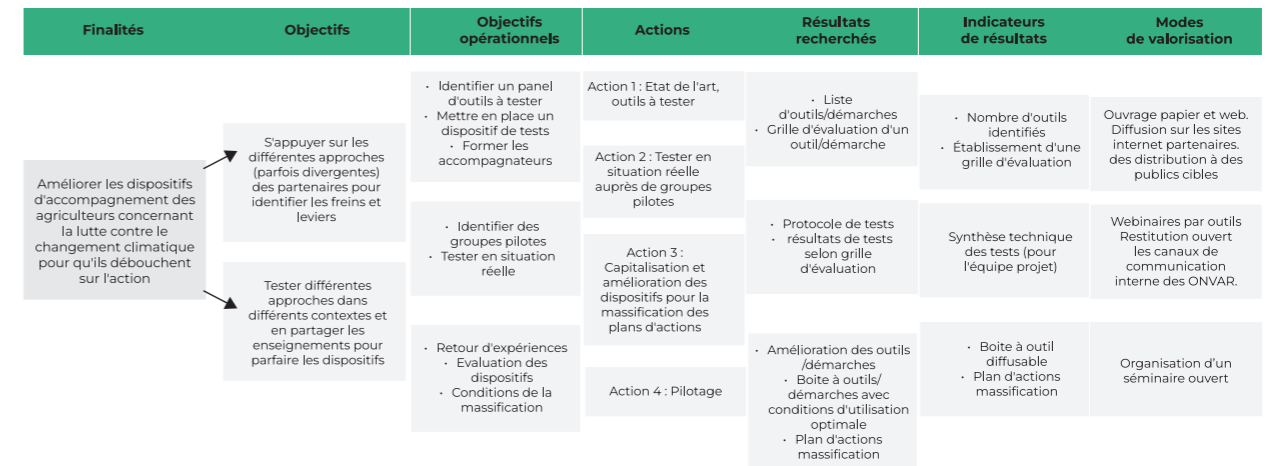
→ Objectif : Concevoir et mettre en oeuvre un protocole de tests, dans lequel chaque partenaire s'engage activement à évaluer l'efficacité de différents outils pour la mise en oeuvre de plans d'actions. À travers des tests réalisés dans des contextes variés, les partenaires utilisent une grille d'évaluation multicritères pour analyser les résultats et ajuster les outils en fonction des configurations spécifiques des groupes d'agriculteurs et de leurs parties prenantes. Ce processus permet d'affiner les outils et d'optimiser leur utilisation.

Action 3 : Capitalisation et amélioration des dispositifs pour la massification des plans d'action

→ Objectif : Capitaliser sur les résultats des tests effectués par les partenaires dans l'action précédente pour identifier, améliorer, et formaliser des outils et méthodes efficaces. Ces résultats seront ensuite diffusés largement au sein des réseaux partenaires et au-delà. La diffusion vise à mobiliser un maximum d'acteurs, y compris ceux n'ayant pas participé directement au programme.

Action 4 : Pilotage du programme

→ Objectif : Assurer une coordination optimale entre les partenaires, en garantissant la bonne exécution des tâches, le respect des délais, et l'atteinte des objectifs. Cette action implique la gestion des ressources, le suivi des indicateurs de performance, l'organisation des réunions de suivi et de décision, et l'ajustement des stratégies en fonction des retours d'expérience. Le pilotage doit également garantir la cohérence globale du programme, en facilitant la communication entre les parties prenantes et en anticipant les risques pouvant affecter la réussite du programme.



Graphique 1. Finalités et actions du programme PLAACE

ACTION 1 : ETAT DE L'ART, OUTILS À TESTER

L'objectif de l'action 1 était d'établir une liste d'outils ou de démarches utilisés dans les réseaux des partenaires ou par d'autres acteurs, pour sensibiliser les agriculteurs aux enjeux climatiques dans le but de favoriser la mise en œuvre d'actions de lutte contre le changement climatique.

Autour de la question du changement climatique, on identifie différents types d'outils techniques ayant différentes finalités : des diagnostics à l'échelle de l'exploitation portant sur un constat de l'impact environnemental des activités (CAP'2ER, diagnostic carbone...), des outils permettant à l'exploitant de calculer son potentiel de stockage carbone susceptible d'être valorisable sur un marché du carbone et les outils permettant cette valorisation (labels bas carbone...), des démarches de sensibilisation ouvertes à tout type de public (fresque du climat...) ou encore plus spécifique à l'agriculture et à l'alimentation (Parcel...). Au travers du programme, il s'agissait pour les ONVAR de trouver les combinaisons gagnantes de l'usage de ces différents dispositifs pour aboutir à la mise en œuvre des plans d'action.

- **Tâche 1 :** Effectuer un premier recensement des outils/démarches utilisés ou identifiés dans nos réseaux et en organiser le partage pour aboutir à une proposition de grille commune d'évaluation multi-critères

Dans un premier temps, les ONVAR ont réalisé un état de l'art des outils existants en interne suivi d'un état de l'art des outils externes aux ONVAR, ce qui a permis de recenser 45 outils.

Le choix d'arrêter l'état de l'art a été fait au vu du nombre d'outils importants existants et du temps consacré à l'action qui touchait à sa fin. Une journée d'analyse des outils via la grille descriptive a permis de faciliter le choix des outils utilisés par les ONVAR. Cette action a permis une montée en compétence sur les outils existants en fonction des cibles et des objectifs recherchés. La grille d'analyse des outils a été transmise à Chambres d'Agriculture France pour faciliter l'état de l'art de ClimaTerra. Les outils recensés dans le cadre du programme PLAACE ont été inclus dans la boîte à outils ClimaTerra.

Cet état de l'art a permis de faire émerger des éléments communs pour analyser par la suite les caractéristiques des dispositifs mis en œuvre. Les ONVAR se sont dotés d'une grille commune d'évaluation multicritères de l'impact des outils, permettant de répondre à un certain nombre de questions : pertinence pour sensibiliser le public, pour favoriser la mise en place de plans d'action, conditions optimales de mise en œuvre... La grille contient des critères descriptifs des outils (Nom, type d'outil, format, etc...) et des critères permettant d'analyser la pertinence des outils (objectifs, impacts attendus, reproductibilité, etc...).

La grille commune d'évaluation multi-critères est accompagnée d'un cadre de l'inventaire et définition des termes du formulaire. Ce cadre permet d'explicitier les critères retenus dans la grille et d'homogénéiser les réponses des ONVAR en facilitant la compréhension des catégories. Cette notice explicative reprenant les critères d'évaluation est disponible en annexe 1.

- **Tâche 2 :** Etablissement d'une liste d'outils/démarches mobilisables et validation d'une grille commune d'évaluation multi-critères

La liste des outils/démarches mobilisables ainsi que la grille établie en tâche 1 ont été finalisées au cours d'un échange et validées par l'ensemble des partenaires du programme.

L'Action 1 a permis de mettre en avant la grande diversité des outils existants sur le climat et l'agriculture. La grille d'analyse des outils permettait une classification facilitant le choix des outils à tester. Les ONVAR ayant des publics et des objectifs différents, il est apparu évident que les tests ne devaient pas porter sur un seul outil et sa prise en main par les différents ONVAR, mais plutôt sur différents outils, adaptés aux cibles et aux besoins

de chacun. Ainsi, chacun a pu choisir de tester l'outil ou la démarche qui lui permettait de répondre au mieux à ses objectifs dans le cadre de PLAACE.

Les ONVAR ont pu tester différents types d'outils :

- **Diagnostics**
 - Atelier Paysan : Diagnostic agriculture paysanne, Diagnostic ACCT-FNAB
 - FADEAR : Diagnostic Agriculture paysanne
 - FNAB : Diagnostic ACCT-FNAB
 - FNCuma : MyEasyCarbon, de la société MyEasyFarm
- **Démarches : outils de sensibilisation, formations, accompagnement**
 - APAD : Fresque du Sol
 - La Coopération Agricole : Démarche LCA
 - TRAME : Démarche TRAME
- **Outils destinés aux collectivités**
 - Terre de Liens : Territoires fertiles
 - Terres en Villes : ClimAgri,



2 | RÉSULTATS DU PROGRAMME PLAACE

ACTION 2 : TESTER EN SITUATION RÉELLE AUPRÈS DE GROUPES PILOTES

► Tâche 1 : mise au point d'un protocole de tests

Disposant d'une liste d'outils que chaque Onvar souhaitait tester et d'une grille d'évaluation multicritères, la mise en place des tests a débuté.

Un protocole de tests ainsi qu'une grille d'analyse permettant de jauger la capacité de différents outils à provoquer la mise en œuvre de plans d'actions ont été créés. Les situations de tests variaient en fonction du type d'outils/démarches et des conditions de mise en œuvre, que ce soit pour des groupes d'agriculteurs déjà constitués ou non.

Les ONVAR ont créé deux questionnaires complets, adaptables selon les besoins, pour pouvoir obtenir les informations nécessaires à l'analyse et à la comparaison des outils. Il existe une version "testeur" et une version "cible" du questionnaire, et tous les participants et conseillers réalisant les tests ont dû remplir individuellement le questionnaire, à chaque intervention.

Au cours de cette synthèse et dans les questionnaires, les ONVAR désignent par "testeur" les conseillers et chargés de mission ayant effectué les tests et déployé les outils sur le terrain et par "cible" les participants ayant utilisé les outils.

Les questionnaires sont composés de cinq rubriques :

- **Informations sur l'outil**
Critères de la grille établie en Action 1
- **Informations profil de la cible**
Informations socio-démographiques sur le participant
Informations sur l'exploitation
- **Résultats obtenus après utilisation de l'outil**
Evolution du niveau de connaissances
Atteinte de l'objectif de l'outil
- **Evaluation de l'outil**
Accessibilité, ergonomie, utilité de l'outil
Recommandations sur l'outil
- **Aller plus loin**
Identifier les actions que les participants entreprendront suite à l'utilisation du dispositif
- **Conditions de massification**
Avis du testeur sur le dispositif et l'intérêt à le déployer
Disposition de la cible à recommander ce dispositif

Ces informations ont permis d'évaluer les différents outils et de proposer des recommandations à partir des retours des cibles et des testeurs. Nous avons cependant noté des difficultés à faire remplir les questions ouvertes du questionnaire aux participants.

► Tâche 2 : Mise en place des tests sur le terrain

Terre de Liens et Terres en Villes, qui ont testé des outils destinés à un autre type de public, ont utilisé un questionnaire adapté à leurs besoins.

Les partenaires ont effectué les tests des outils entre novembre 2023 et juillet 2024. Chaque ONVAR s'est chargé du recrutement des participants à ses tests. Selon les périodes, il a été plus ou moins facile de mobiliser les



agriculteurs, au vu du calendrier des travaux agricoles. Pour Terres en Villes et Terre de Liens, qui ont travaillé avec des collectivités, la mobilisation des élus a été plus difficile que celle des agents de collectivité. Les questionnaires et d'autres moments d'échanges avec les conseillers et les cibles ont permis de faire une analyse croisée des outils permettant d'aboutir à des recommandations.

► **Chiffres clés des tests sur le terrain :**

→ **9 ONVAR**

→ **103 Tests d'outils et démarches**

→ **546 personnes concernées**

→ **33 départements**

ONVAR	APAD	ATELIER PAYSAN	FADEAR	FNAB	FNCUMA	LCA	TERRE EN VILLES	TERRE DE LIENS	TRAME
Outil testé	→ Fresque du sol	→ Diags FNAB et FADEAR	→ Diag FADEAR	→ Diag FNAB	→ Diag MyEasyCarbon	→ Démarche accompagnement coops	→ PCAET - PAT	→ https://territoiresfertiles.fr	→ Démarche accompagnement TRAME
Nb de tests/participants	→ 22 tests/165 participants	→ Diag FADEAR : 5 → Diag FNAB : 6	→ 24	→ 10	→ 9	→ 8 test (dont 3 formations)/ 270 participants (dont 37 formation)	→ 8	→ 8 tests	→ 3 tests/36 participants
Type d'outil	→ Jeu sérieux	→ Diagnostic	→ Diagnostic	→ Diagnostic	→ Diagnostic	→ Démarche d'accompagnement	→ Démarche de territoire	→ Site web	→ Démarche d'accompagnement
Durée (utilisation)	→ 45min format court 3h à 3h30 format long	→ Collecte et restitution des données: FADEAR : 5h en moyenne → FNAB : 10h en moyenne	→ Une demi-journée en moyenne	→ 2h en moyenne (grandes disparités)	→ Collecte données : 30min à 1h → Restitution : 30min	→ 7h	→ Entretiens 1h environ avec les chargés de mission PCAET et PAT	→ 3 mins (diagnostic flash) ou 30 mins	→ Entre 6h (2x3h) et 2 jours
Conditions d'accès	→ Formation animateur → Fresque du Sol// jeu dispo en accès libre	→ ACCT-FNAB : formation au diag/testeur réseau FNAB → FADEAR : testeur réseau FADEAR	→ FADEAR : testeur réseau FADEAR	→ FNAB : formation au diag/testeur réseau FNAB	→ Payer un accès à la plateforme MyEasyCarbon (formation incluse) ou engager un salarié de MyEasyFarm	→ Formation à la démarche pour le conseiller Être une coop adhérente à LCA	→ Ne s'applique pas	→ Aucune condition d'accès (dispo en ligne gratuitement)	→ Pas de condition d'accès pour les cibles Animateur à l'aise avec le sujet et l'animation collective
Coûts (bénéficiaire et structure porteuse)	→ 3000€ formation formateur pro (10 personnes)-gratuit pour les bénéficiaires	→ Aucun pour les bénéficiaires. → Pour les structures: voir FADEAR et FNAB.	→ Gratuit pour le bénéficiaire. Pour la structure : coût de formation + 2,5 jours de travail.	→ Aucun pour le bénéficiaire Coût pour la structure : temps de travail salarié (conseiller-dépendant, cf synthèse FNAB)+ déplacement jusqu'à la ferme.	→ Structure porteuse : abonnement conseiller 1 an = 360 € + temps conseiller Bénéficiaires : 2 820 € (pris en charge par la structure porteuse)	→ LCA : Gratuit pour les bénéficiaires dans le cadre des tests PLAACE (proposé à 1600€) Coût pour la structure : temps de travail conseiller		→ Coût développement site ; gratuite pour bénéficiaire	→ Coût pour la structure : temps de travail conseiller
Impacts attendus	→ Sensibilisation aux enjeux de la préservation des sols	→ Etat des lieux et élaborer des pistes d'action pour le changement	→ Faire le bilan et engager des changements de			→ "Rentrer" dans les coops pour traiter les enjeux climat	→ Ne s'applique pas	→ Sensibiliser et inspirer les acteurs des territoires pour passer à l'action	
Objectif de l'ONVAR	→ Favoriser la sensibilisation au changement climatique par la préservation des sols au travers d'un outil de sensibilisation et d'apprentissage de connaissances des rôles et fonctions du sol.	→ Tester des outils pour évaluer les performances énergétiques et l'autonomie technique des exploitations	→ Diffuser et améliorer l'outil de diagnostic Agriculture paysanne		→ Tester un outil LBC pour voir si ça fonctionne comme entrée sur le sujet	→ Participer à remplir l'objectif de formation de 100% des CA de coops aux enjeux du climat	→ Contribuer à faire le lien entre PCAET et PAT et politiques agricoles	→ Diffuser largement l'outil	

Tableau récapitulatif des outils testés par les ONVAR et des démarches de formation

Les ONVAR ont effectué des tests dans la quasi-totalité du territoire français :

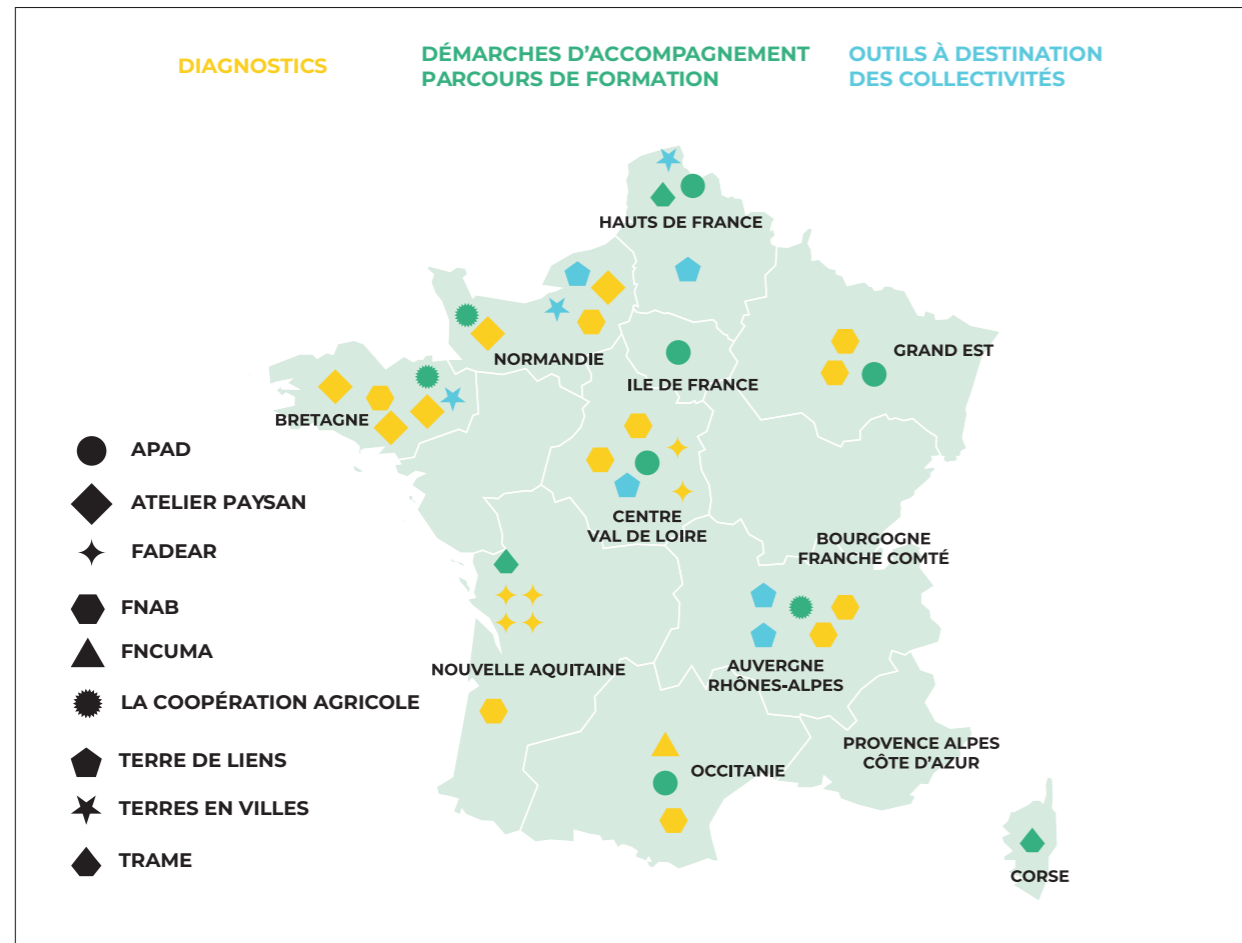


Image 1. Répartition géographique des tests effectués dans le cadre du programme PLAACE

Profils de cibles testées dans le cadre de PLAACE :

A travers ces tests, les ONVAR ont pu rencontrer différents types de cibles : agriculteur-riche-s, conseiller-ère-s agricoles, des chargé-e-s de missions, des élu-e-s et agents de collectivités, ainsi que des citoyen-nne-s. Sur tous ces tests, des questionnaires ont été envoyés pour recueillir des informations concernant ces tests. Les nombres et répartitions des réponses sont listés ci-dessous.

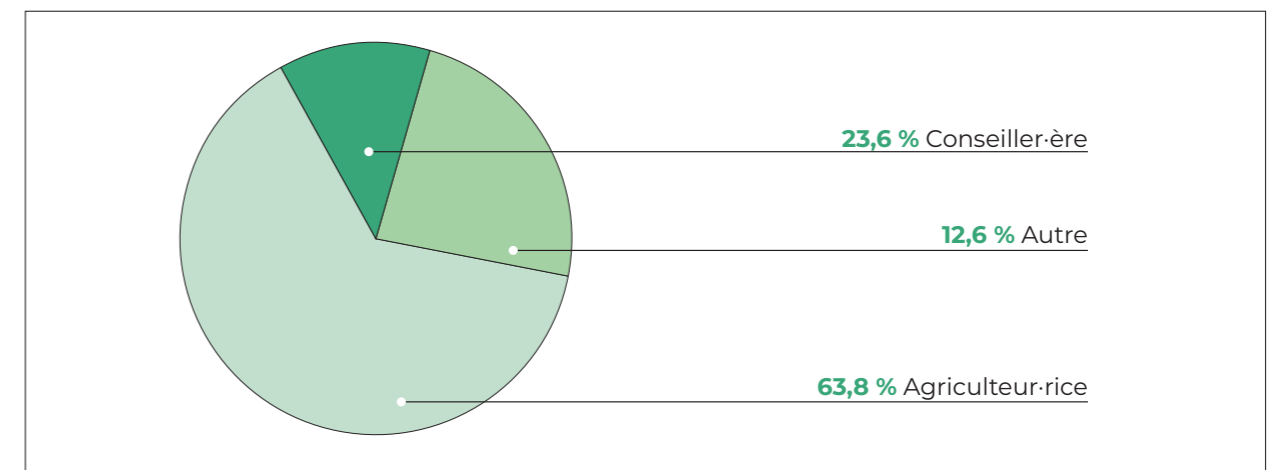
	TERRE DE LIENS	TERRE EN VILLES	TOTAL	%
AGENTS COLLECTIVITÉS	6	12	18	86%
AGENTS CHAMBRE D'AGRICULTURE	0	1	1	5%
ELUS	2	0	2	9%
TOTAL			21	100%

Tableau 2 : nombre de réponses par profil pour Terre de Liens et Terres en Villes



Agriculteur-riche	127	64%
Conseiller-ère	47	24%
Autre (citoyens, élus, agents, territoriaux)	25	13%
TOTAL	199	100%

Tableau 3 : nombre de réponses par profil pour les tests auprès des agriculteurs

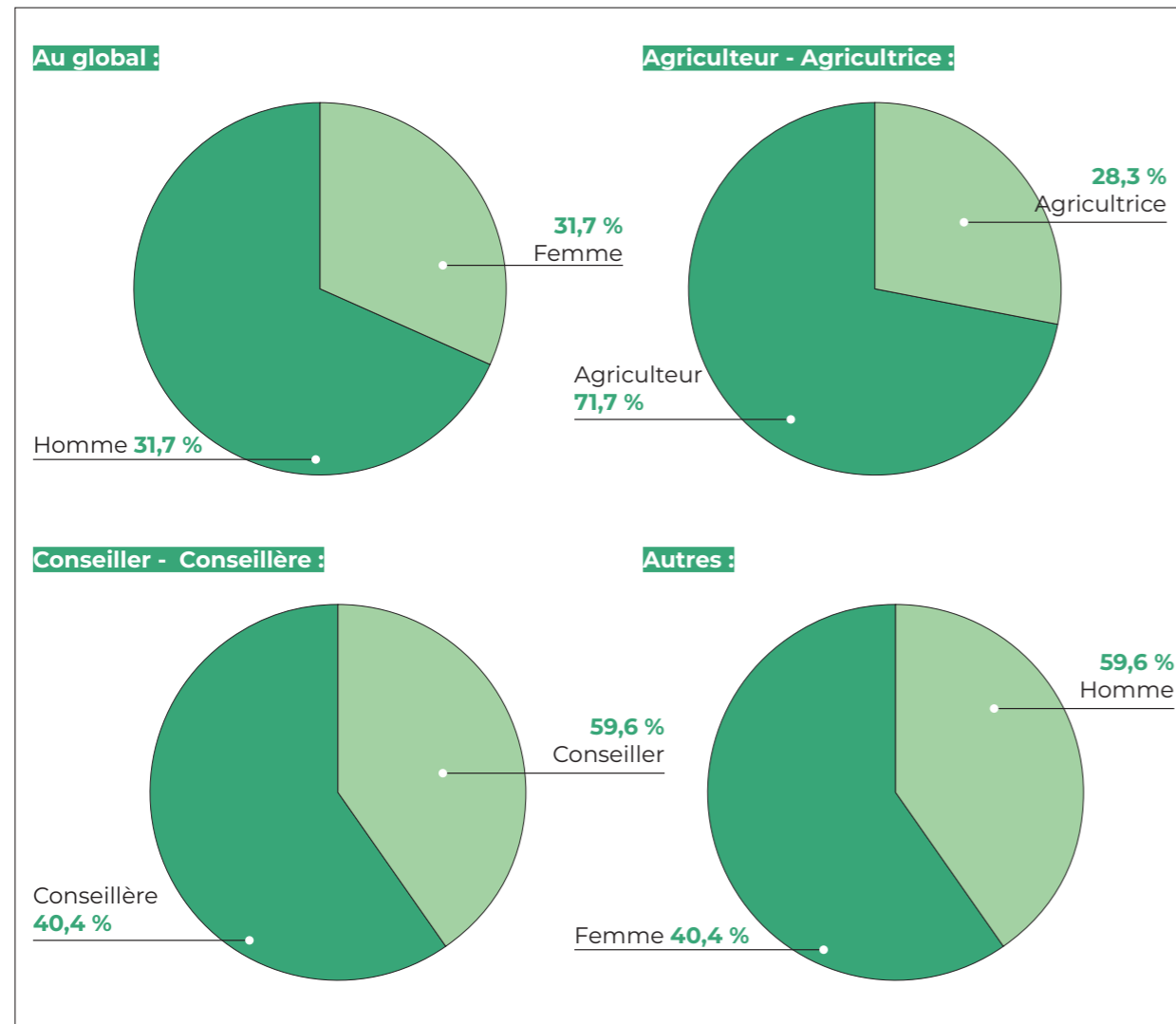


Graphique 1. Répartition des participants selon le type de cible

Focus sur les agriculteur.riche.s accompagné.e.s :

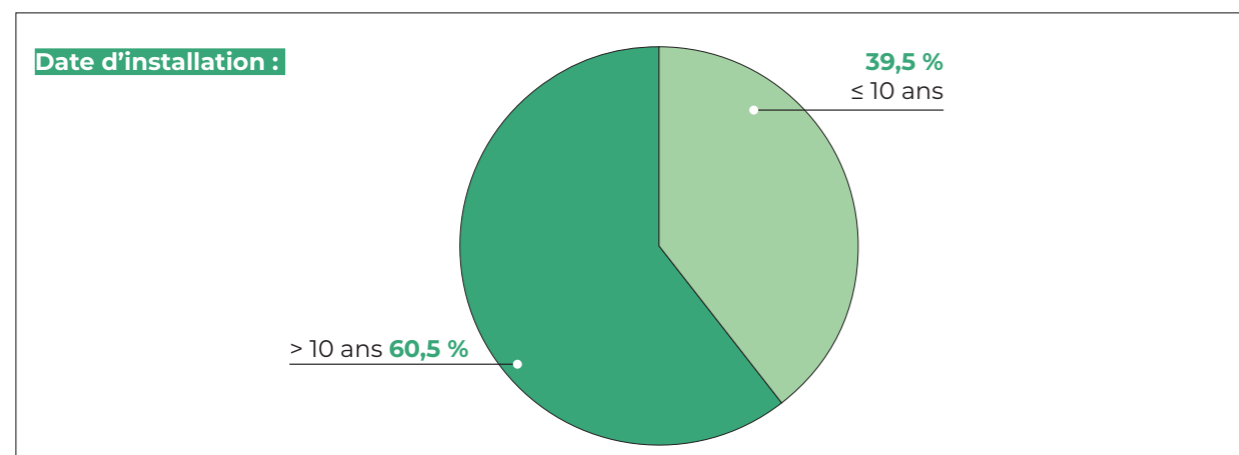
Cette partie a pour but de donner une photo descriptive du groupe d'agriculteur-riche-s sondé-e-s dans ce projet. Les participants aux tests ont été en grande majorité des hommes. Cette majorité est bien plus prononcée lorsque l'on regarde du côté des agricultrices et agriculteurs, par rapport aux deux autres catégories. A titre de comparaison, les données Agreste de 2020 donnent des taux similaires à ceux observés sur notre échantillon (29% des actifs permanents agricoles sont des femmes).





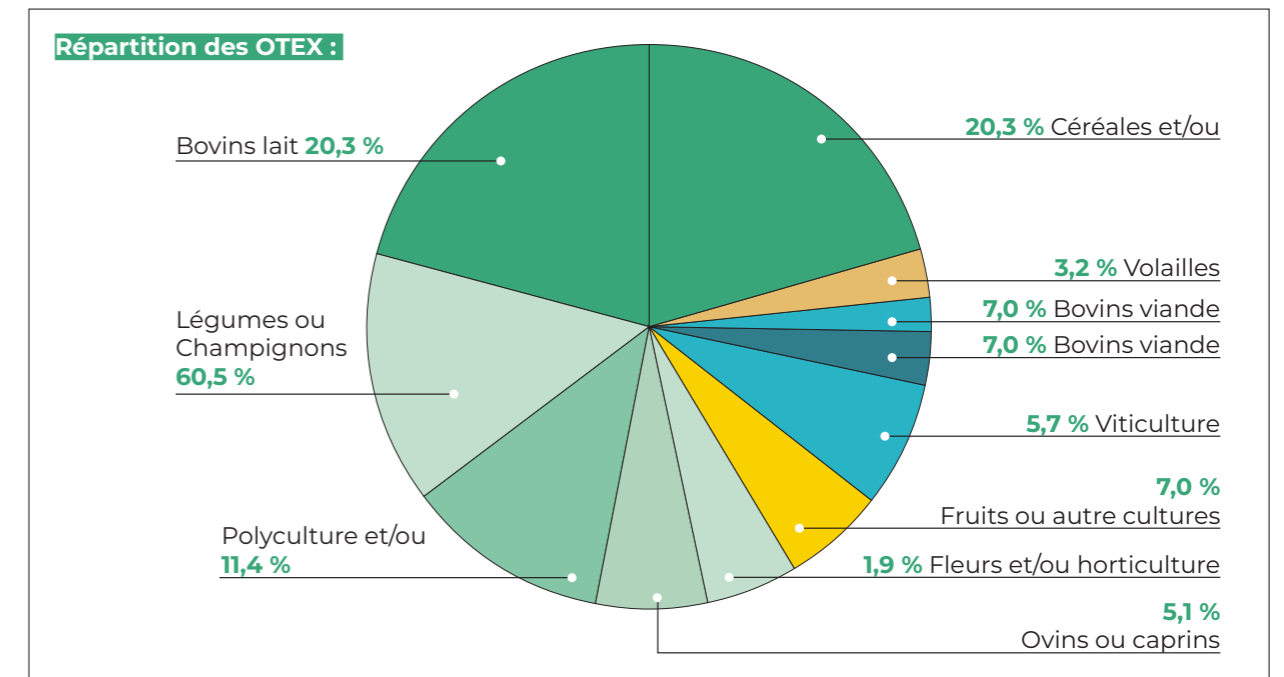
Graphique 2. Répartition des participants selon le genre

Concernant la date d'installation des agriculteur.rice.s ayant participé à nos tests, environ 60% de l'échantillon s'est installé il y a plus de 10 ans, et 40% depuis moins de 10 ans. La plus ancienne date est 1978, et la plus récente 2024.



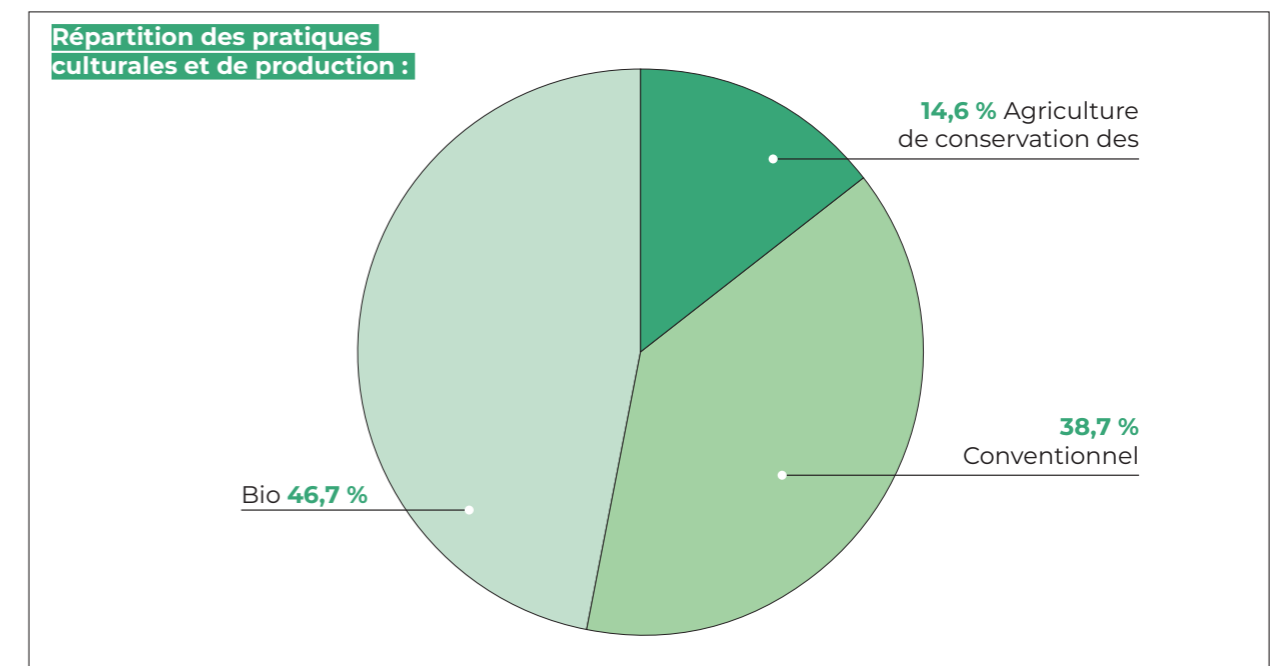
Graphique 3. Répartition des participants selon la date de l'installation (% de réponse : 87%)

Les OTEX les plus rencontrées sont les OTEX bovins lait, légumes ou champignons, céréales et/ou oléoprotéagineux, et polyculture et/ou polyélevage. Ces catégories représentent les 2/3 de l'ensemble des OTEX de l'échantillon. Cette répartition est bien différente de celle observable en France, où 55% des OTEX est représentée par la polyculture et/ou le polyélevage, les céréales et/ou oléoprotéagineux, et les autres grandes cultures.



Graphique 4. Spécialisation de la production agricole dans l'échantillon

Sur les 127 réponses venant d'agriculteur.rice.s, 47% des exploitations sont en agriculture biologique et 39% en agriculture conventionnelle. Nous avons également 15% des agriculteur.rice.s en agriculture de conservation des sols.



Graphique 5. Répartition des pratiques culturelles et méthodes de production de l'échantillon (taux de réponse 100%)

De nombreuses certifications ou modes de productions spécifiques ont été observés (HVE, labels, agroforesterie, agriculture de conservation des sols...).

Au vu de l'échantillon, ce groupe n'est pas représentatif du secteur agricole français. Il a été constitué sur la base du volontariat, et dans les réseaux respectifs des ONVAR. Ces deux points expliquent pourquoi cet échantillon ne peut incarner l'ensemble du secteur agricole. Par conséquent, les conclusions que l'on observera ne peuvent servir de base pour extrapoler à l'ensemble de la population agricole. Elles seront donc à utiliser avec précautions.

Implication des agriculteur.rice.s participants aux tests :

L'implication des cibles observée par les conseillers a été bonne pour l'ensemble des tests effectués.

Diagnostics

Les agriculteurs ayant bénéficié des diagnostics Agriculture Paysanne, ACCT-FNAB et MyEasyCarbon sont majoritairement des exploitants en agriculture biologique, représentant entre 45 % et 100 % des participants selon le diagnostic. **Ces agriculteurs sont socialement engagés, au sein de syndicats agricoles ou d'associations, et sont généralement déjà sensibilisés aux enjeux climatiques.** Lorsque ce n'est pas le cas, leur implication dans la réalisation du diagnostic s'avère moindre. De plus, les ONVAR ont parfois rencontré des difficultés à identifier des agriculteurs disponibles.

Démarches et sensibilisation

Les cibles ayant bénéficié des démarches LCA et TRAME et de la Fresque du Sol sont variées : ce sont des agriculteurs, des conseillers, des salariés de coopératives, des chargés de mission et des citoyens. **L'implication est bonne pour toutes les démarches, mais moindre dans le format distancié proposé par TRAME.** La période de recrutement des participants est importante, puisqu'il faut que les agriculteurs soient disponibles.

Outils à destination des collectivités

Côté Terre de Liens et Terres en villes, il y a eu une difficulté à mobiliser les élus dans ces tests d'outils et entretiens. Tandis que les agents de collectivité ont plus facilement accepté de participer aux tests. Côté PCAET, les chargés de missions PCAET ont été plus difficiles car il a fallu passer par les chargés de mission agricultures et alimentation et dans plusieurs cas, les échelles PCAET ne correspondent pas aux échelles des PAT, souvent portés par des intercommunalités (cas des membres de Terres en villes).

► Tâche 3 : Bilan de la phase « sites pilotes »

Chaque partenaire s'est engagé à rendre compte des résultats obtenus selon la grille d'évaluation mise en place en action 1 après avoir rempli la grille d'analyse de test mise en place en tâche 1 de l'action 2. Chaque partenaire a produit une synthèse technique de l'ensemble de ses tests sur la base des résultats des questionnaires (Cf annexes).

Après avoir détaillé les engagements et les contributions de chaque partenaire, il convient désormais de présenter une vue d'ensemble synthétisée des résultats obtenus lors des tests, afin d'en dégager les principaux enseignements.

Cette analyse a été faite par catégorie d'outils. Les diagnostics sont présentés, suivis des démarches de sensibilisation et enfin des outils à destination des collectivités.



Atelier Paysan, la FADEAR, la FNAB et la FNCuma ont testé trois diagnostics différents :

Diagnostique	Diag agriculture paysanne FADEAR	Diag ACCT-FNAB	Diag MyEasyCarbon	Conclusion/résumé
Accessibilité du dispositif	<ul style="list-style-type: none"> → Accessible → Guide diagnostic : "Manuel de l'Agriculture Paysanne" 	<ul style="list-style-type: none"> → Outil accessible aux conseillers sous condition de formation et de moyens pour réaliser le test (½ journée); Cependant, l'outil est plus ou moins simple à utiliser selon les conseillers et leurs compétences. → Peu accessible pour les cibles sans sensibilisation préalable. L'outil semble complexe en première approche. 	<ul style="list-style-type: none"> → Accessible pour les cibles/accessible pour les conseillers → Guide diagnostic "MyEasyCarbon" 	<ul style="list-style-type: none"> → Prise en charge coût facilite accessibilité → Sensibilisation préalable facilite accessibilité → Guide utilisation/explication du diagnostic et du rôle des données
Prise en main et utilisation du dispositif par les conseillers et les participants	<ul style="list-style-type: none"> → "Utile" → Difficulté à avoir des retours sur le diagnostic : peu de réponses aux questions ouvertes → Outil polyvalent → Temps appropriation diagnostic → "Pratique" ou "Très pratique" à 100% → Difficultés accès aux données économiques 	<ul style="list-style-type: none"> → "Utile" → Manque de références sur certaines filières → Les agriculteur.ice.s notent la réalisation de ce diagnostic à 3,2/5. → Les conseiller.e.s ayant fait les diagnostics ont noté leur satisfaction à 3,6. → Concernant la prise en main de l'outil : celle-ci doit être faite rapidement en réalisant quelques diags après la formation pour mieux s'approprier l'outil. 	<ul style="list-style-type: none"> → "Pratique" ou "Très pratique" à 100% 	
Freins passage à l'acte pour les agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> → Peu de temps disponible → Absence de données précises pour simulation 	<ul style="list-style-type: none"> → Les limites de l'outil ont pu amener à une déception de participants : cadrer les attentes → Prise de risque élevée → Peu de temps disponible → Pas d'étude d'impact économique et social (temps de travail) dans préconisations 	<ul style="list-style-type: none"> → les participants ont des réticences vis à vis du Label Bas Carbone 	<ul style="list-style-type: none"> → Pour les conseillers : <ul style="list-style-type: none"> • manque de temps d'appropriation • Manque de données de références/difficultés à récupérer les données auprès des cibles → Pour les agriculteurs : <ul style="list-style-type: none"> • Réticence LBC (charge administrative) • Pas de plan d'action/pas d'accompagnement post-diag • Limite des conséquences de certains conseillers
Leviers passage à l'acte pour les participants	<ul style="list-style-type: none"> → Le diag permet l'identification des marges d'amélioration → Travail global sur l'exploitation et choix techniques (transmission, haies, choix variétés) 	<ul style="list-style-type: none"> → Accompagnement dans la durée sur le plan d'action L'outil permet de scénariser des changements d'itk et d'avoir des résultats immédiatement. Permet de se projeter. → Modélisation impact économique → Accès à des financements → Échanges entre pairs → Les journées d'échanges conseillers 	<ul style="list-style-type: none"> → Outil d'aide à la décision → Bénéfices environnementaux illustrés et chiffrés par pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> → Echanges collectifs agris → Journée échanges conseillers → Recommandations pratiques avec d'autres bénéfices environnementaux → Recommandations techniques concrètes
Difficultés de mise en œuvre des dispositifs pour l'ONVAR	<ul style="list-style-type: none"> → Mobilisation des agriculteurs en début de saison 	<ul style="list-style-type: none"> → Appropriation diagnostic conseillers et analyse résultats sont chronophages et conseiller-dépendant (voir synthèse, temps très différents entre chaque conseillers. → Le diagnostic reste un diagnostic à un temps t, il faut plus de temps pour construire un plan d'action approprié à la ferme. → Mobilisation temps agriculteurs → Appropriation du diagnostic par les conseillers → Analyse des résultats chronophages et "conseiller-dépendant" (Cf Synthèse FNAB) 	<ul style="list-style-type: none"> → Mobilisation temps agriculteurs → Diagnostic seul ne suffit pas → Manque de temps des agriculteurs et de supports autonomes pour s'approprier l'outil → Le diagnostic seul ne suffit pas au changement de pratique 	<ul style="list-style-type: none"> → Appropriation/analyse par les conseillers → Sensibilisation au préalable nécessaire → Temps du diagnostic → Coûts → Risque du changement de pratiques → Manque d'accompagnement au plan d'action
Ce qui a bien fonctionné avec l'outil	<ul style="list-style-type: none"> → Attractivité diagnostic → Polyvalence de l'outil → Diagnostic adapté à différentes productions → Formation approfondie des conseillers 	<ul style="list-style-type: none"> → Restitutions collectives → Polyvalence, précision, chiffrage des résultats et actions concrètes 	<ul style="list-style-type: none"> → Restitutions collectives 	
Améliorations de l'outil envisagées ou mises en place	<ul style="list-style-type: none"> → Coopération entre agriculteurs → Restitution collective → Favoriser la participation des cibles non engagées dans des démarches de transition → Adapter la réalisation des diagnostics aux calendriers des agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> → Travailler avec les agriculteurs leur "mémoire climatique" → Raisonnement selon besoins individuels agriculteurs pour mieux orienter → Formation en amont des agriculteurs/plaquette de présentation (pour mieux comprendre le diag, le vocabulaire) → Incitation financière → Points d'étape post-diagnostic/ un suivi dans la durée → Ajout de références (maraichages bio, matériel de petite dimension) >> prévu par la FNAB au cours du projet PLAACE. → Proposer une trame commune pour le plan d'action → Proposer une version simplifiée et rapide? → Améliorer ergonomie : affichage des résultats plus illustrée 	<ul style="list-style-type: none"> → Incitation financière → Vision stratégique et politique du sujet → Travailler ensemble la sensibilisation et les diagnostics → Portage économique pour pérenniser l'action → Besoin d'un grand nombre d'animateurs pour réaliser les diagnostics 	<ul style="list-style-type: none"> → Restitution collective → Échanges entre pairs → Intérêt économique → Projection prospective conditions de l'exploitation avec le changement climatique (simulations) → Points d'étape/ suivi du plan d'action → Recommandations techniques individualisées → Deux types de diagnostics : <ul style="list-style-type: none"> • Simplifié pour entrer dans le sujet • Approfondi, plus précis et adapté au système de production → Autres recommandations : <ul style="list-style-type: none"> • Ajout de références par un travail itératif avec les cibles • Ergonomie : lisibilité des résultats, facilité d'utilisation (entrée des données) • Plans d'action : trame et documents aide à la décision • Formation approfondie des conseillers • Réduire temps pour les agriculteurs

Tableau 4 : Synthèse des résultats "tests diagnostics"

L'APAD, La Coopération Agricole et TRAME ont testés des outils de sensibilisation

Démarches	APAD : Fresque du sol	LCA : démarche LCA Ouest	TRAME : démarche	Conclusion/résumé
<i>Accessibilité du dispositif</i>	→ Accessible	→ Accessible	→ Accessible	→ Accessible
<i>Prise en main et utilisation du dispositif par les conseillers et les participants</i>	→ "Utile" ou "Très Utile" à 100% → Facilité d'utilisation → Difficultés accès aux données économiques	→ "Utile" ou "Très Utile" à 89% → Répond aux attentes	→ "Utile" ou "Très Utile" à 100% → Distanciel : limitation échanges ; perturbations externes	→ Formats adaptables (durée, distanciel/présentiel...) → Format long présentiel optimal
<i>Freins passage à l'acte pour les agriculteurs</i>	→ Sensibilisation insuffisante seule	→ Scepticisme vis-à-vis du sujet	→ Sensibilisation seule décourageante	→ Sensibilisation seule : insuffisante ; risque découragement → Potentiel scepticisme sur le sujet ou sur les propositions d'accompagnement
<i>Leviers passage à l'acte pour les participants</i>	→ Recherche de solutions → Valorisation des pratiques vertueuses → Échanges entre pairs	→ Ciblage des participants (décisionnaires) → Exemples filières et territoires → Accès à des financements → Échanges entre pairs → Journée échanges conseillers	→ Exemples filières et territoires → Accompagnement post-intervention	→ Échanges entre pairs → Exemples territoires et productions → Solutions concrètes et travail pratiques → Accompagnement post-intervention
<i>Difficultés de mise en oeuvre des dispositifs pour l'ONVAR</i>	→ Mobilisation des agriculteurs en début de saison	→ Nécessite un soutien et un portage des élus de la structure (en remplacement de la phrase "manque soutien élus") → Nécessite un investissement en animation → Difficulté suivi post-intervention	→ Temps préparation amont → Appropriation outil par conseillers → Nécessite un investissement en animation	→ Préparation et cadrage en amont → Animation du groupe → Temps d'appropriation → Absence portage politique ou ambassadeurs → Nécessite un investissement en animation
<i>Ce qui a bien fonctionné avec l'outil</i>	→ Valorisation pratiques agricoles vertueuses → Prise de conscience → Prêts à recommander l'outil et l'intégrer à leur stratégie	→ Discussion cadrage avec commanditaire → Désamorcer les remarques par explication les logiques psychologiques sous-jacentes	→ Modalité présentiel 2 jours → Échanges entre pairs → Aspect complet du dispositif	→ Prise de conscience → Cibles satisfaites de la démarche → Aspect complet du dispositif pour les démarches → Mise en avant de ce qui est déjà bien fait
<i>Améliorations de l'outil envisagées ou mises en place</i>	→ Intégrer la Fresque du Sol dans une formation plus complète, une démarche d'accompagnement globale	→ Cibler les enjeux agricoles → Montée en compétence conseillers → Adaptabilité → Utilisation des fiches projet	→ Animation en binôme → Proposer des suites aux participants → Favoriser le présentiel → Retours d'expérience → Travail leviers d'action → Relier changement climatique et autres thématiques environnementales	→ Co-animation avec au moins 1 animateur expérimenté → Proposer suites au-delà de la formation → Livrable pour envisager des suites à la formation (ex : fiches projet) → Montée en compétences des conseillers → Échanges entre les pairs et retours d'expérience des agriculteurs → Décloisonner sujets transition

Tableau 5 : Synthèse des résultats "tests démarches"

Outils à destination des collectivités : Terre de liens, Terres en villes :

	Terre de Liens	Terres en villes	Conclusion
<i>Participation des cibles (facilité à trouver des participants, niveau de motiv, implication, satisfaction)</i>	→ Difficulté à mobiliser les élus, facilité à mobiliser agents de collectivité	→ Difficulté à mobiliser les chargé de mission PCAET dans plusieurs cas pour lesquels les échelles PCAET ne correspondent pas aux échelles PAT (de nos membres)	→ Plus de facilité à mobiliser les agents PAT qui sont les interlocuteurs habituels
<i>Accessibilité dispositif</i>	→ Très accessible	→ PCAET Obligatoire mais agir sur l'agriculture et l'alimentation nécessite une connaissance et sensibilisation aux enjeux	→ Plateforme TEF facilement mobilisable pour sensibiliser des services et élus plus éloignés des questions agricoles et alimentaires
<i>Prise en main et utilisation du dispositif</i>	→ Facilité : choix entre deux parcours apprécié	→ Difficulté d'intégrer une thématique non prioritaire dans un dispositif obligatoire	→ L'outil TEF peut contribuer à rendre plus visibles l'importance de traiter cette thématique agricole alimentaire qui peut paraître secondaire dans PCAET
<i>Résultats obtenus (niveau de progression, atteinte objectifs)</i>	→ Appuie la prise de conscience grâce à des données factuelles	→ Contribution à améliorer le lien entre PCAET et PAT	→ Contribuent à montrer le lien entre changements de pratiques (et politiques) agricoles et changement climatique
<i>Freins passage à l'acte</i>	→ Sentiment de manque de légitimité pour les collectivités d'agir sur les pratiques agricoles	→ Volonté politique compétences techniques	→ Volonté et légitimité politiques
<i>Leviers</i>	→ Prendre conscience des multiples fonctions du sol > notion de bien commun, d'intérêt collectif qui légitime l'action de la collectivité	→ Besoin de conscience du sujet et données chiffrées. Disponibilités d'outils disponibilité de compétences spécifiques	→ Avoir des éléments de diagnostic pour mobiliser compétences financements...
<i>Autres difficultés</i>	→ Outil peu engageant, pas de mise en contact	→ Articulation échelles et services	
<i>Ce qui a bien fonctionné</i>	→ Appétence des technicien(ne)s pour des données territoriales approfondies et des chiffres-clé + fiches expérience > source d'inspiration	→ Appétence des techniciens agriculture et alimentation pour impliquer service en charge du climat	→ Appétence des techniciens pour avoir plus d'éléments de compréhension et de mise en cohérence inter-services
<i>Améliorations proposées</i>	→ Rassembler certaines rubriques → Territorialiser davantage les données → Plus grande lisibilité des données sur l'agriculture biologique	→ Bonne coordination des outils PLAACE entre eux pour anticiper implication de collectivité et obtenir son appui pour déploiement et facilitation de démarche globale mise en synergie territoire	→ Utiliser les outils de sensibilisation (avec des éléments qui parlent aux élus et services - bio, précarité alimentaire données territoriales) pour mieux prendre en compte le volet agricole dans les politiques publiques liées au changement climatique

Tableau 6 : Synthèse des résultats "tests collectivités"

Les objectifs des ONVAR ont été atteints à travers ces tests. L'utilisation de ces outils et démarches a notamment permis une progression du niveau de connaissance des cibles sur le changement climatique. Les cibles (agriculteur(ice)s en général) ainsi que les testeurs (conseillers) ont procédé à un autodiagnostic avant et après l'intervention sur le climat. Cet autodiagnostic était fondé sur 4 niveaux (de 0 à 3) avec des définitions précisant les niveaux fournis au participant.

- Niveau 0** : Pas / peu de connaissance et / ou d'intérêt sur la question climatique
- Niveau 1** : Comprend les enjeux globaux / Curiosité
- Niveau 2** : Sensibilisé / peu de connaissances techniques et pratiques
- Niveau 3** : Un fort degré d'intérêt et connaissance et a besoin d'accompagnement pour passer à l'action

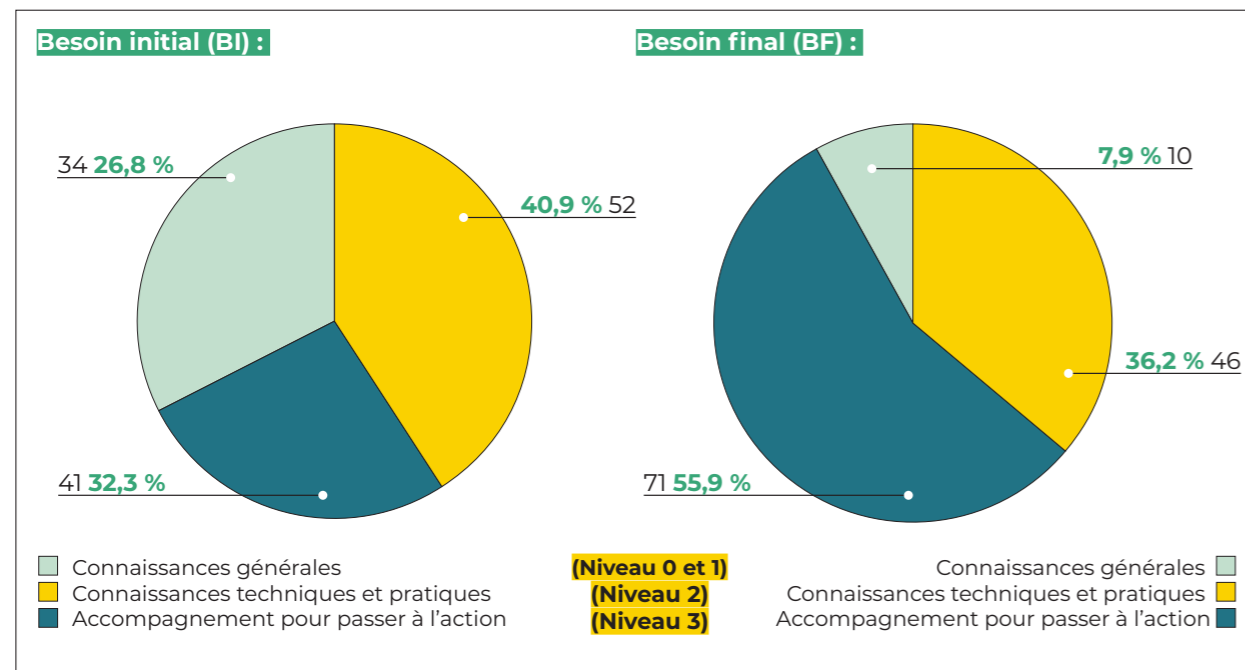
S'agissant d'autodiagnostic, il est important de prendre les résultats avec précaution. Nous allons nous concentrer par la suite aux résultats observables sur les agricultrices et les agriculteurs, au nombre de 127.

Pour faciliter la compréhension des graphiques suivants, nous avons retravaillé la classification par niveau, en une classification par besoins. La nouvelle classification est la suivante :

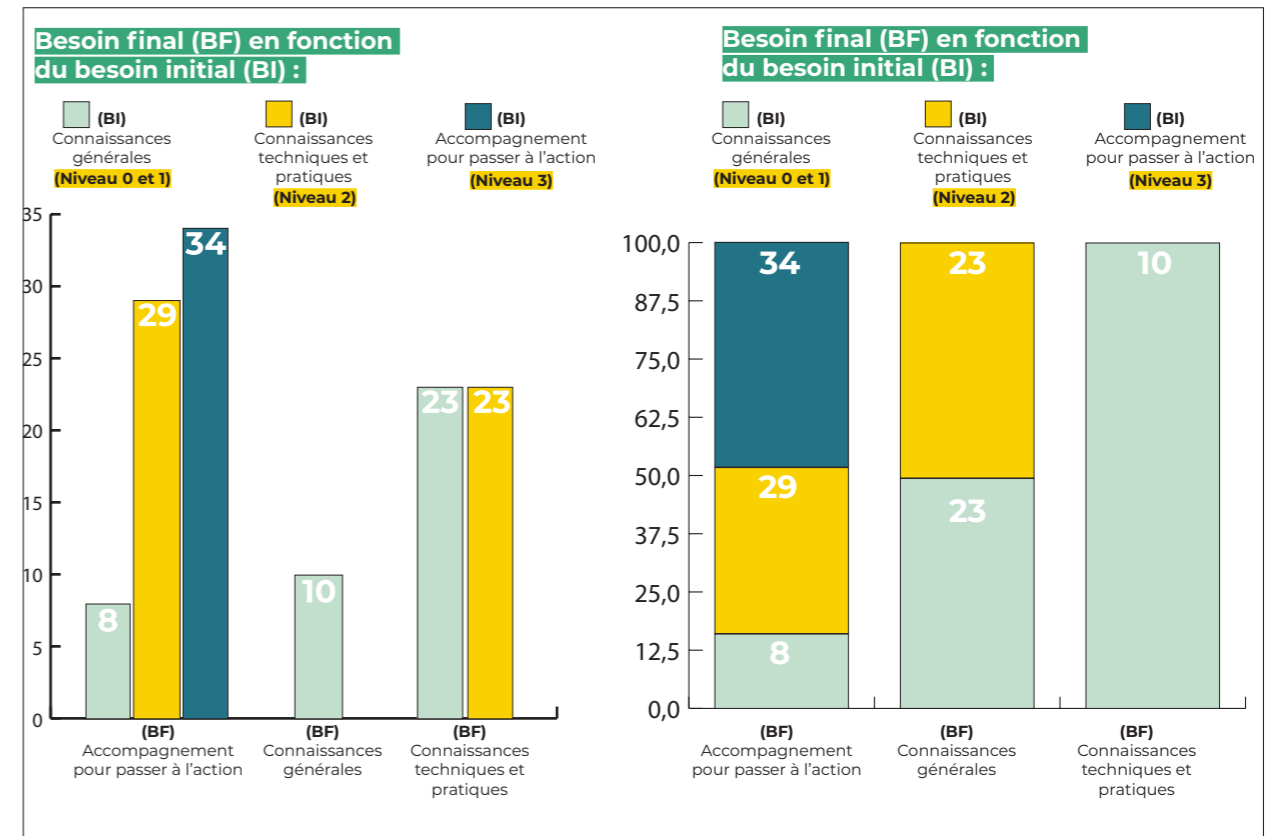
- Niveau 0 et 1** en "Besoin de connaissances générales"
- Niveau 2** en "Besoin de connaissances techniques et pratiques"
- Niveau 3** en "Besoin d'accompagnement pour passer à l'action".

Les graphes ci-dessous nous donnent les besoins initiaux et finaux des agricultrices et agriculteurs. Les personnes ayant participé ont été à 68% à minima en recherche de connaissances techniques et pratiques pour pouvoir appliquer (41%), ou en besoin d'accompagnement (27%). Autrement dit, la base du volontariat a permis d'attirer à 68% celles et ceux souhaitant aller vers du concret. A la fin de la réalisation des diagnostics ou démarches, cette valeur passe à 92%, avec une majorité (56%) souhaitant être accompagnée pour passer à l'action, et une part à 36% souhaitant des connaissances pratiques.

Les actions ont permis un bond de 29% du besoin d'accompagnement. Cela implique que des diagnostics ou démarches sont indissociables de l'accompagnement, pour la mise en place d'actions effectives.



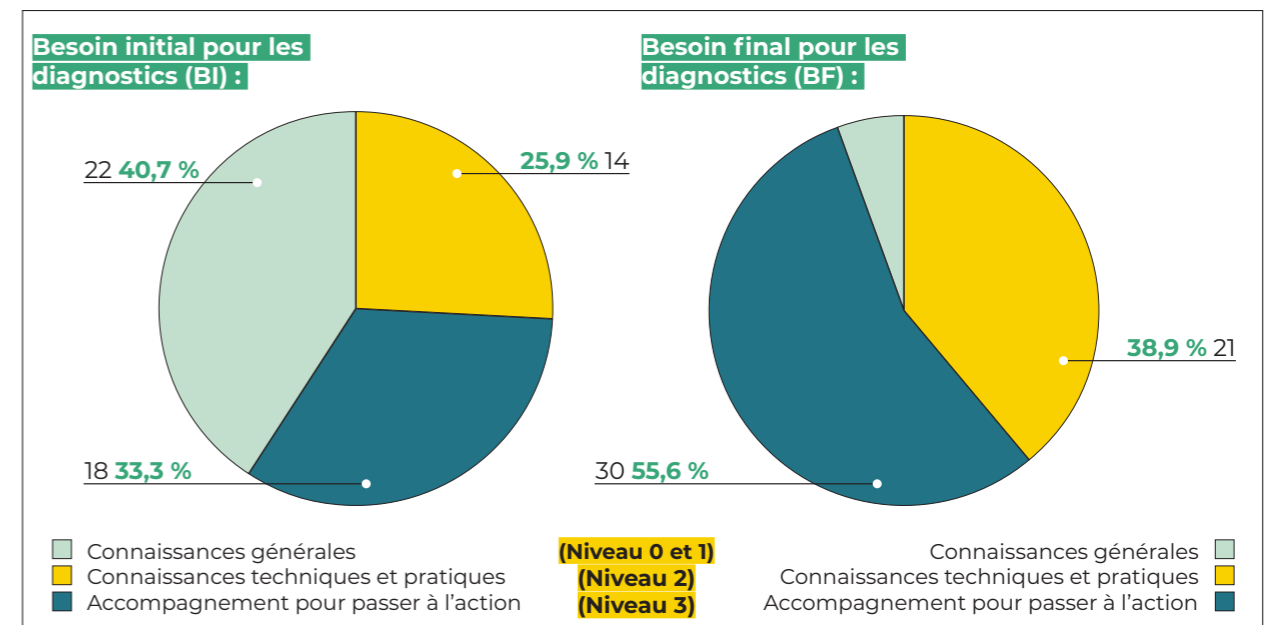
Graphique 6. Répartition des besoins initiaux et finaux



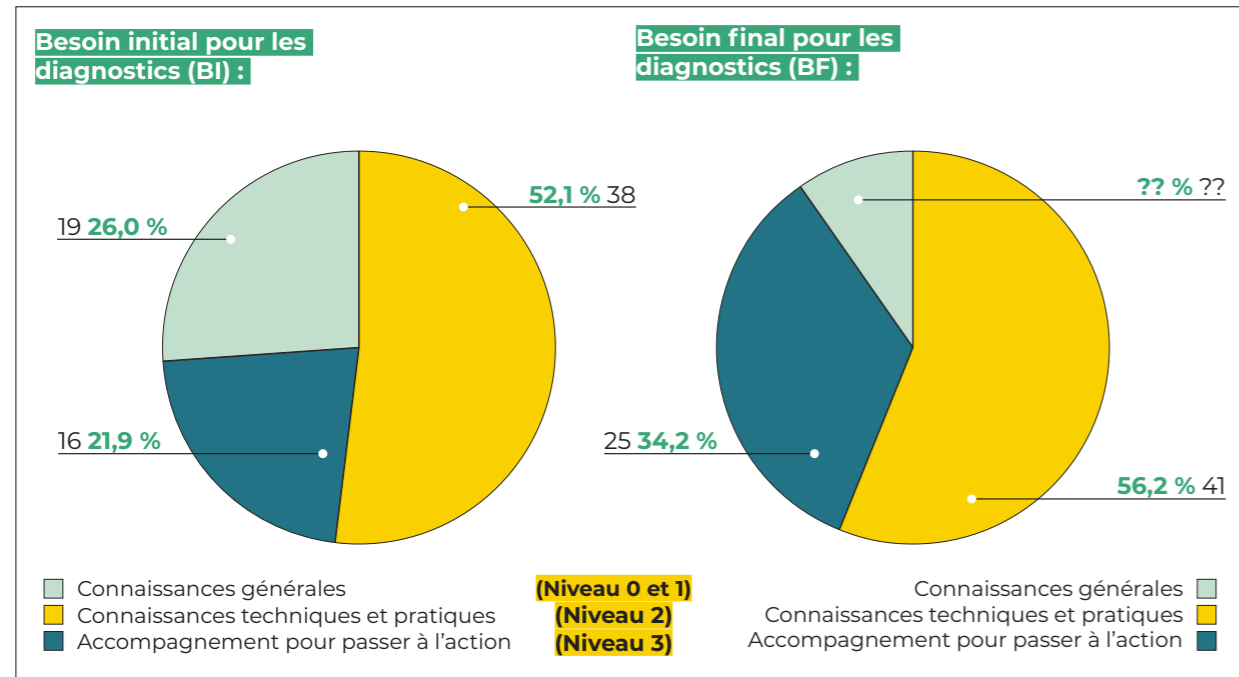
Graphique 7. Répartition des besoins finaux en fonction des besoins initiaux

Les graphiques ci-dessus mettent en évidence ce bond. La moitié des personnes finissant en besoin d'accompagnement voulaient au départ des connaissances générales et des connaissances techniques et pratiques. Et de même, la moitié des personnes finissant en demande de connaissances techniques et pratiques voulaient au départ des connaissances générales. Raison de plus pour renforcer l'accompagnement.

Les mêmes graphiques pour les diagnostics (au nombre de 54) et les démarches (au nombre de 73) sont disponibles ci-dessous.

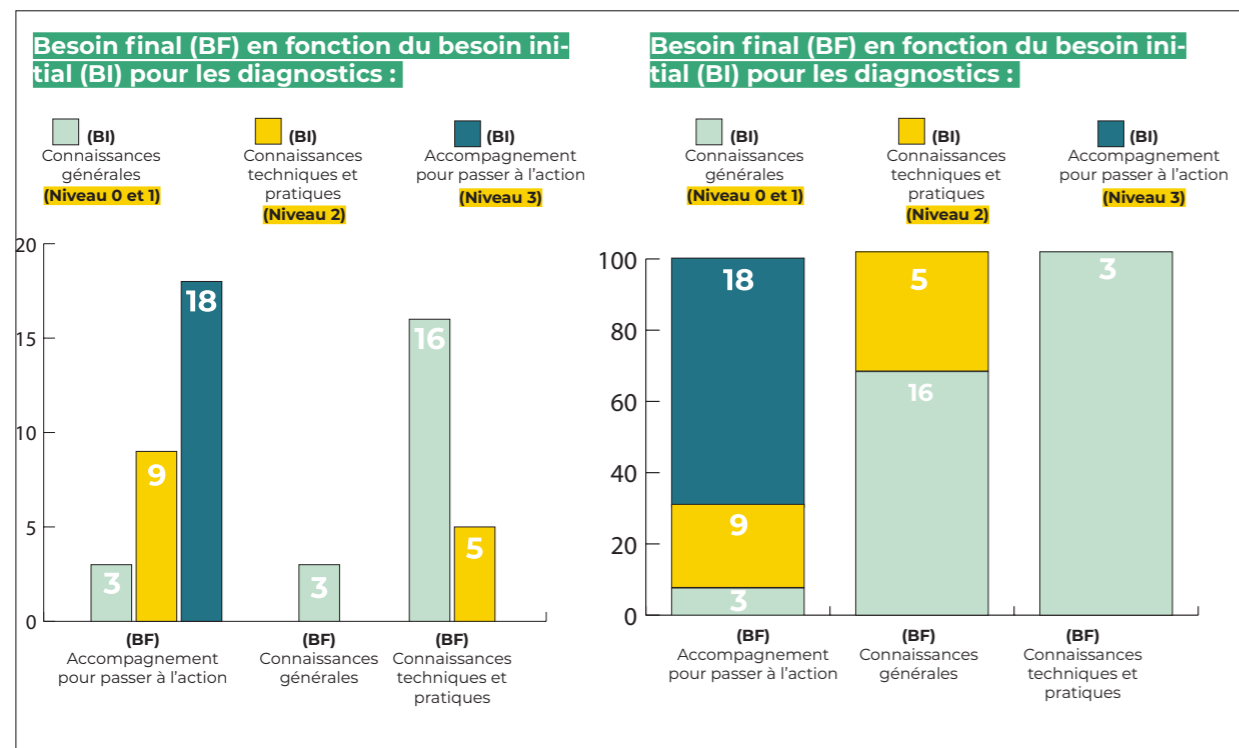


Graphique 8. Répartition des besoins initiaux et finaux pour les diagnostics

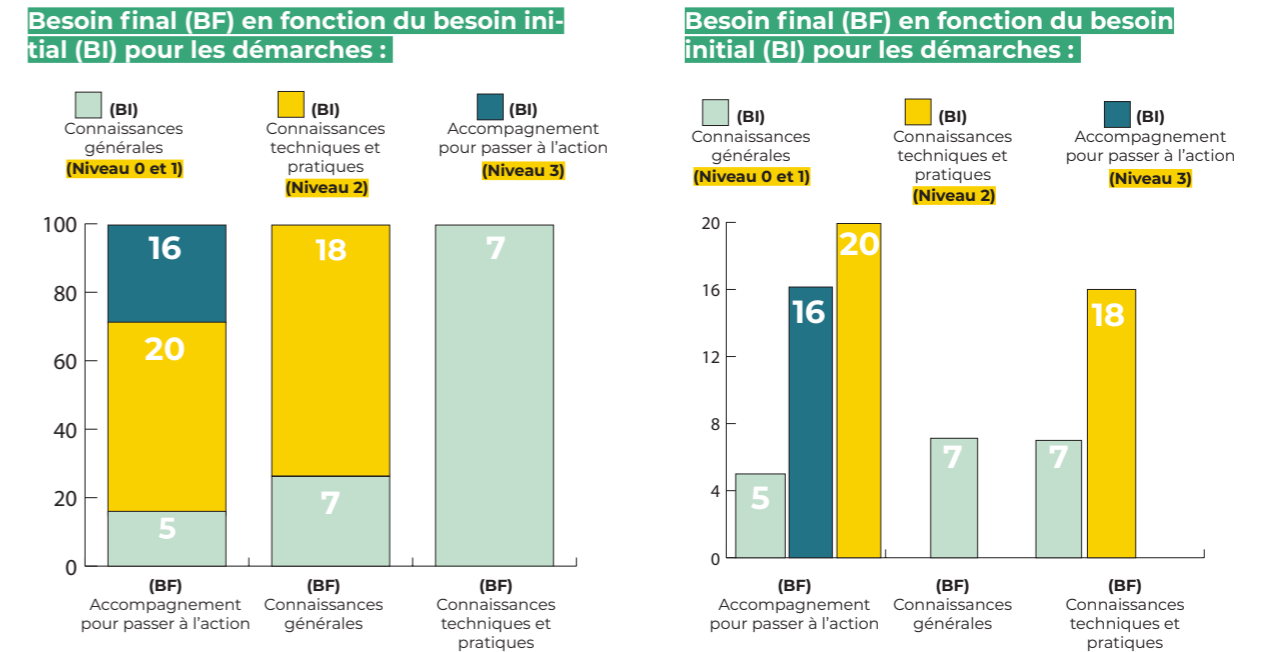


Graphique 9. Répartition des besoins initiaux et finaux pour les démarches

Deux points intéressants peuvent être retenus en observant les graphes ci-dessus. En proportion, les diagnostics ont été réalisés sur plus d'agricultrices et agriculteurs en besoin de connaissances générales ou d'accompagnement pour passer à l'action (74%). Les démarches ont été réalisées en majorité (52%) sur les agricultrices et agriculteurs en besoin de connaissances techniques et pratiques. Et malgré cette différence, les besoins finaux ont les mêmes proportions, peu importe le type d'accompagnement (diagnostic ou démarche).



Graphique 10. Répartition des besoins finaux en fonction des besoins initiaux pour les diagnostics



Graphique 11. Répartition des besoins finaux en fonction des besoins initiaux pour les démarches

Pour résumer, l'action de diagnostic et de sensibilisation/formation amène au besoin d'accompagnement pour passer à l'action. Pousser à l'action ne peut suffire seul. Ceci doit être suivi par un accompagnement pour rendre les préconisations réelles.

ACTION 3 : CAPITALISATION ET AMÉLIORATION DES DISPOSITIFS POUR LA MASSIFICATION DES PLANS D' ACTIONS

Tâche 1 : Amélioration de l'existant et création d'une boîte à outils / démarches adaptés à différents contextes d'utilisation

A partir de la synthèse technique élaborée à la suite de l'action 2, les partenaires ont cherché à identifier des leviers d'amélioration des outils et méthodes existants. Ci-dessous, les ONVAR proposent des conseils quant aux bonnes conditions d'utilisation des différentes briques la composant. L'objectif étant de permettre, à partir des tests effectués par les têtes de réseau dans le présent programme, d'impulser une large diffusion au sein des réseaux partenaires mais également hors partenaires.

Diagnostiques testés dans PLAACE :

Recommandations par rapport à la cible (agri)	Recommandations par rapport au conseiller	Recommandations pour l'ONVAR
<p>Besoin de connaissances techniques, agronomiques et économiques</p> <p>Meilleure efficacité du diagnostic si cibles déjà sensibilisées</p> <p>Périodes chargées pour les agriculteurs : bien choisir sa période de "recrutement" pour la réalisation des diagnostics</p> <p>Prévoir du temps pour l'appropriation des résultats par la cible</p> <p>Besoin d'échanges entre pairs (collectif)</p> <p>Besoin de plus de pédagogie sur les atouts et limites des outils de diagnostics, de formation à destination des agriculteur.ice.s</p>	<p>Besoin d'une formation systématique pour prendre en main l'outil</p> <p>Savoir expliquer à quoi servent les données (entrées et résultats) et en donner des exemples concrets.</p> <p>Échanger entre conseiller.e.s sur les choix de remplissage des outils pour mieux se l'approprier et gagner du temps.</p> <p>Faire les diagnostics auprès d'un collectif d'agriculteur.ice.s, et s'assurer de l'homogénéité de connaissance du groupe.</p> <p>Lorsque les diagnostics sont faits en groupe : viser des modes de productions similaires pour faciliter la comparaison.</p> <p>Contrôler son temps de collecte puis d'analyse de données (rapidement chronophage)</p> <p>Gagner du temps sur la collecte des données en préparant l'entretien en amont.</p>	<p>Engager l'ONVAR dans une démarche de positionnement politique et stratégique autour du climat</p> <p>Communiquer autour des outils et acteurs existants,</p> <p>Prévoir des moyens humains/financiers pour mettre en œuvre cette stratégie.</p> <p>Investir dans des journées d'échanges entre conseiller.e.s, et dans des formations dédiées.</p> <p>Mettre en place une méthode commune permettant à tous de passer à l'action.</p> <p>Pérenniser l'accompagnement des conseiller.e.s pour faire évoluer l'outil et son déploiement, en ayant du temps dédié sur un poste.</p>

Démarches testées dans PLAACE :

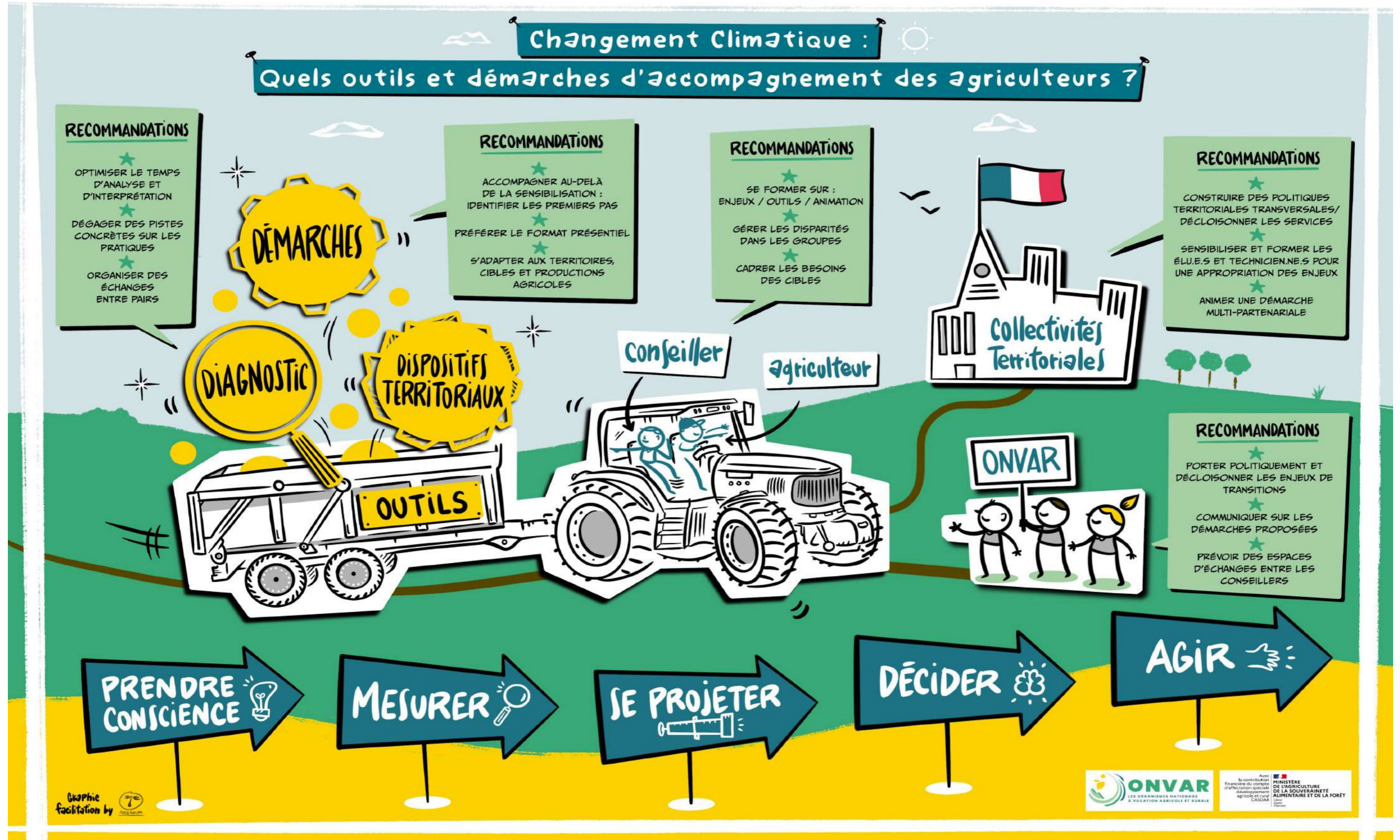
Recommandations par rapport à la cible	Recommandations par rapport au conseiller	Recommandations pour l'ONVAR
<p>Favoriser le présentiel pour permettre une meilleure implication des cibles</p> <p>Viser la prise de conscience en évitant le découragement</p> <p>Besoin d'échanges entre pairs</p> <p>Chercher à recruter des "ambassadeurs" du dispositif parmi ceux en ayant bénéficié</p>	<p>Formation aux outils de sensibilisation et formation à l'animation de groupe</p> <p>Formation approfondie sur les enjeux du changement climatique</p> <p>Savoir gérer le potentiel scepticisme des cibles</p> <p>Préparation en amont et cadrage avec les cibles</p> <p>Favoriser la co-animation avec au moins un animateur expérimenté</p>	<p>Portage politique/plaidoyer sur les enjeux climatiques/agriculture</p> <p>Communiquer sur les démarches existantes</p> <p>Investir dans le déploiement des outils : actions de promotion et de communication</p> <p>Proposer des suites et un accompagnement au-delà de la sensibilisation et de la formation</p> <p>Décloisonner les sujets de transition</p>

Tests destinés aux collectivités dans PLAACE :

Recommandations par rapport à la cible	Recommandations par rapport au conseiller	Recommandations pour l'ONVAR
<p>Favoriser les échanges en inter-services (agriculture-alimentation-environnement-urbanisme)</p> <p>Favoriser les binômes élu(e)s/technicien(ne)s</p> <p>Pour les élu(e)s : privilégier parcours court (3 min de Territoires fertiles)>prendre en compte leur manque de disponibilité</p> <p>S'adresser aux différents services traitant de l'agriculture, l'alimentation et le changement climatique (souvent différents)</p> <p>Ne pas s'arrêter au constat : viser la traduction en plan d'actions/stratégie</p> <p>S'inspirer de ce qui est fait sur d'autres territoires</p>	<p>Connaissance des politiques publiques territoriales et des leviers d'action potentiels</p> <p>Approche transversale : bien connaître l'organigramme des collectivités et les différentes échelles (et leur compétences)</p> <p>Pouvoir témoigner d'autres expériences mises en place</p>	<p>Portage politique qui facilite la prise en compte du sujet climat par la structure</p> <p>S'appuyer sur des cibles intermédiaires : collectifs citoyens engagés sur les territoires, acteurs locaux du secteur agricole (intérêt du PAT)</p> <p>Investir dans le déploiement des outils : actions de promotion et de communication</p> <p>Proposer des suites et un accompagnement au-delà de la sensibilisation et de la formation</p> <p>Décloisonner le sujet de transition agro-écologique : avoir une approche transversale inter-services</p>

► Tâche 2 : Elaboration d'une synthèse communicable

A partir de la synthèse technique élaborée à la suite de l'action 2 et suite aux améliorations d'outils et de conduite des démarches, un document de communication a été établi.



► **Tâche 3** : Mise en débat au sein des réseaux partenaires et hors partenaires

Nous souhaitons également d'autres réseaux qu'il serait intéressant de mobiliser dans le cadre d'une massification : autres ONVAR, enseignement agricole ; chambres d'agriculture ; instituts techniques, réseaux externes à l'agriculture comme les organisations environnementales. Un **séminaire de restitution ouvert est organisé le 13 novembre 2024 à Paris, il permettra cette mise en débat**. Le programme CLIMATERRA pourra également permettre d'intégrer les résultats de PLAACE dans les travaux en cours.



3

RECOMMANDATIONS DES ONVAR
SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES
ACTIONS DE TRANSITION
AGRICOLE SUR LES TERRITOIRES

► Tâche 4 : Rédaction d'un plan d'actions « massification »

Le travail élaboré au sein du programme devra être largement partagé au sein des réseaux de chaque partenaire. Chacun des partenaires est en effet mû par la volonté de diffuser la démarche au sein de son propre réseau, en facilitant l'appropriation de la boîte à outils qui en résultera.

On remarque tout d'abord que le programme PLAACE a d'ores et déjà permis une mutualisation et liens entre les ONVAR partenaires :

- **Mutualisation des outils :**

FADEAR / FNAB / Atelier Paysan : L'Atelier Paysan a choisi de tester les outils, en l'occurrence les diagnostics agricoles, de deux autres ONVAR du projet PLAACE : de la FNAB (ACCT-FNAB) et de la FADEAR (Diagnostic Agriculture paysanne). Cela a permis de renforcer les échanges et l'interconnaissance entre ces ONVAR, leur outils, leur mode de fonctionnement et leurs objectifs. En particulier, les tests d'outils de diagnostics ont permis de mutualiser des travaux entre ONVAR puisque l'Atelier Paysan a pu tester les diagnostics de la FADEAR (Agriculture Paysanne) et de la FNAB (ACCT FNAB). Les tests faits par la FNAB et la FADEAR dans chacun de leurs réseaux, ont pu être confrontés aux tests réalisés en dehors de ces réseaux. Cela a conduit à de nouvelles recommandations, à retrouver dans la partie Action 3 – Tâche 1.

- **Croisement de publics via les Onvar**

A travers la diversité des ONVAR, un nombre de cibles différents ont pu être testées : collectivités, administrateur.rice.s de coopératives, conseillers, agriculteur.rice.se de réseaux différents, chargés de missions, élus locaux ...

- **Interconnaissance entre Onvar et outil**

- APAD / LCA : une fresque du Sol a pu être organisée par l'APAD auprès d'élus et de chargés de mission LCA à l'occasion du Salon International de l'Agriculture 2024.
- TRAME et Terre de Liens poursuivront leur échanges d'outils à travers des tests croisés
- Suites des travaux TDL / TeV : la sensibilisation des élus et des acteurs du territoire se fera via les outils de PLAACE. recommande plus de coopération pour la suite)

- **Synergies avec d'autres projets :**

- CLIMATERRA, Animation transversale Climat (ATC Climat)
- Mise en relation de réseaux nouveau : A travers le Copil, la présence de l'ADEME a permis de mieux connaître Climagri. A la demande des ONVAR, l'ADEME a été invitée à présenter l'outil ClimAgri au cours du second COPIL, .
- Interconnaissance mais surtout le partage de retour d'expérience en réseaux d'animation.

Le programme a permis d'identifier des typologies d'outils en fonction du niveau et du besoin de la l'Agriculteur.rice et ou de l'agent de collectivité. En fonction du niveau de la cible, on remarque qu'il y a des outils / démarches à préconiser. **La sensibilisation se révèle essentielle dans certaines étapes de la progression de la personne accompagnée. Un outil de sensibilisation, s'il est intégré dans un parcours d'accompagnement permet le passage la montée en compétence nécessaire au passage à l'action.** Les conseillers doivent être en capacité d'accompagner les agriculteurs sur les différentes étapes du changement de pratiques et être formés en conséquence. **Les coopératives et les filières doivent avoir des offres d'accompagnement et de contrats adaptés.** Le Programme a également permis de mettre en lumière le rôle des collectivités dans la mise en place de solutions adaptées aux territoires.

Le programme PLAACE permet d'envisager une poursuite des travaux en Inter Onvar.

Celle ci se fera notamment à travers d'autres programmes financés par le Ministère de l'Agriculture : Climatora pour La Coopération Agricole : qui permettra de déployer le module d'accompagnement construit et testé par LCA, mais également INTERFACE : Inter-ONVAR Face au Changement Climatique (Trame, APAD, FADEAR, RENETA, Terre de Liens, Terres en villes).

Certains ONVAR qui n'ont pas pu participer au programme, souvent pour des questions de moyens humains

non disponibles, la présentation des résultats lors du séminaires permettra aux autres ONVAR de découvrir nos travaux.

Les partenaires ont élaboré une proposition pour un plan d'action destiné à amplifier la mise en mouvement des agriculteurs autour d'actions favorables à la lutte contre le changement climatique (cf synthèses individuelles).

ACTION 4 : PILOTAGE

La Coopération Agricole en tant que chef de file du Programme PLAACE a mis en place une gouvernance permettant de faciliter l'avancée du projet.

En plus du chef de projet, un coordinateur a été nommé pour chaque action pour venir en appui et faire le lien avec le chef de projet.

Un COPIL a été créé avec un représentant par ONVAR du projet, le Ministère de l'Agriculture, et d'autres parties prenantes reconnues pour leur expertise sur le sujet : chambres d'agriculture, ACTA, enseignement agricole, Ademe, IDDRI. Il s'est réuni 3 fois sur une demi-journée afin d'échanger sur le bilan et les pistes de travail. Les chambres d'agriculture étaient également présentes au nom du Programme CLIMATERRA. La cheffe de projet PLAACE de LCA est également intégrée au Comité de Pilotage de CLIMATERRA.

Les Membres du COPIL :

- Le Ministère de l'Agriculture : Sébastien Bouvatier, Marion Leguiel, Christophe Pinard
- Chambres d'Agriculture : Stefano Migliore : Chef de projet Climat
- IDDRI : Aurélie Catallo, Coordinatrice France de l'initiative « Transition agricole et alimentaire »
- ACTA : Mehdi Siné, Directeur scientifique, numérique
- ADEME : Audrey TREVISIOL, Coordinatrice Changement climatique + Louise Noël
- Enseignement agricole : Côté Réseaux thématiques de la DGER, Patrice Cayre (controverses, basé à Clermont Ferrand) contact «titulaire» et Claire DUROX «suppléante» (énergie- climat, basée à Rambouillet) et du côté des réseaux éducatifs, Sofie Aublin (éducation au développement durable, basée en Côte d'Or), mais aussi Catherine CHAPRON et Christian Peltier au CEZ-Bergerie nationale de Rambouillet, établissement d'appui à l'enseignement technique agricole

Un comité de coordination a également été créé. Ce comité était l'organe de travail collectif pour le suivi stratégique des actions. Il s'est réuni sept fois, dont trois fois en présentiel. Le comité de coordination est composé des experts de chaque ONVAR. Des réunions de travail pour chaque action seront mises en place afin de permettre le suivi et le lien entre le chef de file et les coordinateurs d'actions.

Récapitulatif des COPIL et COCOR :

Comité de Pilotage :

- Avril 2023 : Récapitulatif Action 1 et partage de vues pour le lancement de l'Action 2
- Mars 2024 : Présentation des outils et démarches qui sont en cours de test dans le cadre de l'action 2
- Septembre 2024 : Présentation des résultats des test

Comités de coordination :

- Septembre 22 : mise en place du copil, lancement de l'action
- Décembre 22 : compte rendu des résultats de l'action 1 + protocole de tests.
- Juillet 2023 : partage autour de la capitalisation de la 1ère phase de tests, éventuellement évolutions à prévoir sur le protocole de test
- Mars 2024 : partage autour de la capitalisation de la phase test terminée. Discussion autour du produit de capitalisation
- Août 2024 : Bilan du programme et, enseignements à en tirer...
- Septembre 2024 : Construction de la synthèse et préparation du Séminaire PLAACE

→ Septembre 2024 : préparation du Comité de Pilotage

De nombreuses réunions de travail : Coordination entre chefs de file / Coordinateurs des actions



Enseignements du premier programme Inter-ONVAR 2022-2024 :

Les participants à ce tout premier appel à programme Inter-ONVAR proposent un retour d'expérience du programme PLAACE. Plusieurs enseignements peuvent en être tirés afin d'optimiser la poursuite de prochains programmes inter-ONVAR.

Tout d'abord, ce programme a conduit à une meilleure interconnaissance entre les partenaires et plus particulièrement entre experts du climat et de l'environnement. Certaines améliorations sont possibles notamment au niveau des méthodologies de travail et des collaborations croisées durant le programme (lorsqu'elles sont possibles).

Parmi les **réussites de ce nouveau programme**, les ONVAR ont identifié :

- **La création de liens inter-ONVAR** : En plus d'échanges autour de nos diversités de modalités de travail et de réseaux, le programme a permis d'identifier les possibilités de travail en commun durant le programme. Cela pourrait être exploité de manière plus importante lors d'un prochain programme. Les ONVAR ont la volonté d'avoir plus de temps pour connaître les structures et réseaux participant au programme et leurs actions.
- **L'identification des solutions existantes** : les discussions inter-ONVAR et l'état de l'art de l'Action 1 ont permis d'avoir une montée en compétences de chacun des réseaux sur les différents outils disponibles pour traiter les enjeux climatiques en agriculture.
- **L'implication des ONVAR** : En plus d'une excellente entente entre les réalisateurs, un co-pilotage de chaque action ONVAR / Chef de file a facilité grandement l'avancée du programme.

Parmi les difficultés, les ONVAR ont identifié :

- **Le cadrage du programme** : la diversité des acteurs et des objectifs demande du temps pour s'accorder lors de l'élaboration du programme. Mais la gouvernance et les journées de travail en présentiel ont permis de faciliter les échanges.
- **La mobilisation des cibles pour les tests** : Les tests d'outils demandaient de mobiliser des agriculteurs et des conseillers ayant un emploi du temps chargé. Un temps de recrutement et d'explication était nécessaire. Certains ONVAR ont manqué de temps pour pouvoir atteindre les personnes les plus réticentes à travailler sur le sujet.
- **La collecte d'informations, l'analyse de résultats** : Il a pu être compliqué d'obtenir les informations nécessaires à l'analyse à travers les questionnaires. La longueur du questionnaire demandait aux agriculteurs et conseillers de se mobiliser trop longtemps après le test en lui-même. Certains partenaires ont proposé d'autres temps d'échanges avec les conseillers ou les agriculteurs ou ont récolté les informations à travers d'autres moyens (verbatim pris lors des tests, etc...). L'harmonisation des résultats entre les ONVAR en a été complexifiée.
- **La collaboration durant la phase de test** : Tous les ONVAR n'ont pas eu le temps de participer aux tests des autres partenaires. Certains d'entre eux ont cependant identifié des possibilités de collaboration sur les différents outils à la suite du programme.

Annexe 1

Cadre de l'inventaire et définition des termes du formulaire
Merci de la lire et de vous y référer en cas de doute sur la définition des termes utilisés dans la grille du second onglet

Lien du formulaire pour contribuer à l'inventaire : <https://forms.gle/1Y3DYQoYYR7aivWPA>
Lien des réponses au formulaire (outils externes déjà recensés) : https://docs.google.com/spreadsheets/d/1Q2BYZ8zrX11VbTgvVWtu8viUjRsGBula9z_6UFiz0yM/edit?usp=sharing
Lien du tableur avec les outils internes à nos structures : https://docs.google.com/spreadsheets/d/1A5sq4fB_MBX0_BAqC9Gtlu7BT7-ZUGqX4289Y9jO0l/edit#gid=111166011

Cet état de l'art vise à recenser les outils/démarches mobilisés dans nos réseaux ou au sein de réseaux agricoles ou non agricoles, permettant de transformer les constats des agriculteurs ou groupes d'agriculteurs en faveur d'actions concrètes d'atténuation du changement climatique.

Une fois recensés, ces outils seront analysés et plusieurs d'entre eux seront sélectionnés pour être testés. Ces tests porteront a minima sur des collectifs d'agriculteurs qui ont des liens plus ou moins étroits entre eux, pouvant porter sur des échanges purement techniques mais également allant jusqu'à des projets économiques en commun. Il sera pertinent de voir si, selon les degrés d'engagement entre membres, il y a un impact plus ou moins fort sur la capacité à générer des actions d'ampleur. D'autres points seront également abordés, tout aussi importants : l'association de ces groupes d'agriculteurs à d'autres acteurs tels que les consommateurs-citoyens ou encore les élus de collectivités territoriales. Un autre critère pourrait être celui des caractéristiques des territoires sur lesquels les tests seront mis en œuvre : par exemple, le fait d'être sur un territoire plus ou moins impacté par le changement climatique.

IMPORTANT : Nous recenserons uniquement les outils que nous serons en capacité de tester dans le cadre de ce projet (outils réappropriables juridiquement, testables sur le temps du projet, dont la langue d'origine permet le test - nous nous autorisons donc à aller voir ce qui se fait dans d'autres pays).

Item de la grille	Sous-item	Définition / Explication du type de réponse attendue
Structure porteuse		Est-ce la structure qui a créé l'outil ou le partenaire ONVAR qui souhaite l'utiliser ?
Nom de l'outil		
Contexte de l'émergence de l'outil		

ANNEXES

Type d'outil	Type d'outil	
Type d'outil	Jeu	Activité de divertissement, mise en situation, jeu de rôle (faire semblant, ou comme si)
	Intervention	Processus pour construire quelque chose (accumulation de plusieurs ateliers, jeu, input extérieur...)
	Formation	démarche pédagogique, évaluation des acquis en fin
	Voyage d'étude	un groupe défini qui se déplace pour apprendre ou découvrir ce qui peut se faire
	Évènement	un groupe défini qui reçoit du public pour faire connaître, échanger, rencontrer
	Outil numérique	Plateforme, application, logiciel, mobilisant des données informatiques
	Atelier	faire travailler ensemble, réfléchir et produire. Une séquence qui a un milieu, début et fin
	Diagnostic	Accompagnement nécessaire - L'outil permet-il de dresser l'état des lieux, évaluer les enjeux, opportunités, menaces, forces et faiblesses ?
	Auto-diagnostic	L'outil permet-il de dresser en autonomie l'état des lieux, évaluer les enjeux, opportunités, menaces, forces et faiblesses ?
	Fiche pratique	Est-ce un document écrit permettant de renseigner un certain nombre d'informations relatives à un sujet/objectif ou d'expliquer une démarche visant à l'autonomie de son/sa lecteur-trice ?

Format	Format	Comment l'outil peut être utilisé ? Implique-t-il nécessairement à l'animateur-trice d'être en présentiel ?
Format	Distanciel	L'utilisation / l'animation de l'outil/du dispositif peut-elle se faire en visio ?
	Présentiel	L'utilisation / l'animation de l'outil/du dispositif est-elle nécessairement en présentiel ?
	Mixte	L'utilisation / l'animation de l'outil/du dispositif peut-elle se faire en visio et/ou présentiel ?
Objectif 1	Objectif	Dans quel but l'outil a-t-il été créé ?
Objectif 1	Sensibiliser	L'outil permet-il de rendre les utilisateur-trices réceptifs au message en vue d'un passage à l'action ?
	Communiquer	L'outil permet-il de porter à connaissance d'un ou de publics cibles des données, initiatives etc, ?
	Piloter	L'outil permet-il d'aider son utilisateur-trice à organiser et suivre la mise en oeuvre de ses actions en lien avec ses objectifs ?
	Diagnostiquer	L'outil permet-il de dresser l'état des lieux, évaluer les enjeux, opportunités, menaces, forces et faiblesses ?
	Se projeter	L'outil permet-il d'effectuer des simulations, projections dans un futur dans lequel des paramètres auraient changé ?
	Anticiper	L'outil permet-il de prévoir, prendre de l'avance sur une situation soumise à des perturbations externes ?
	Former	L'outil permet-il aux participant-es / utilisateur-trices de monter en compétences et/ou en connaissances sur un sujet donné ?

Objectif 2	Cf Objectif 1	Quels sont les autres buts auxquels l'outil/ le dispositif peut répondre ? - Dans le cas où le dispositif répond à plusieurs des objectifs énoncés ci-dessus
Autre(s) objectif(s)		Quels sont les autres buts auxquels l'outil/ le dispositif peut répondre ? - Dans le cas où le dispositif répond à plusieurs des objectifs énoncés ci-dessus
Public cible	Public cible	A quel type de public s'adresse l'outil/ le dispositif ?
	Agriculteurs	Agriculteur·trices déjà installés·es
	Groupes d'agriculteurs	Groupes d'agriculteurs déjà formés ou non
	Collectivités	Communes, Intercommunalités, Départements, Régions, PNR, PETR...
	Citoyens	Citoyens identifiés ou grand public
	Administrateurs de structures agricoles/agronomes	Administrateur·trices élus·es de structures au service de l'agriculture et de son développement (à but lucratif et non lucratif)
	Porteurs de projet	Candidat·es à l'installation agricole
	Organisations professionnelles agricoles	Organisation créées ou gérées par et pour les agriculteurs : Syndicats, coopératives agricoles, Chambres d'agriculture, SAFER etc - Se référer à la liste citée ici : https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_professionnelle_agricole_en_France#cite_note-1
Si le dispositif n'est pas destiné directement aux agriculteurs, en quoi ça les concerne ?		Expliquer les liens avec la profession agricole, en quoi cela va impacter leur activité

Echelle territoriale cible	Echelle territoriale cible	Quelles sont les échelles géographiques pouvant être touchées/traitées par le dispositif ?
	Exploitation agricole	/
	Communale	/
	Intercommunale	/
	Départementale	/
	Régionale	/
	Nationale	/
	Internationale	/
Structures cibles	Structures cibles	A la différence des publics cibles, on souhaite ici connaître les structures sur lesquelles le dispositif peut avoir un impact
	Exploitation agricole	/
	Collectivités	Communes, Intercommunalités, Départements, Régions, PNR, PETR...
	Structure (coopérative, association, entreprise...)	/

Quels systèmes de production spécifiques cibles ?	Agriculture biologique	Systèmes de production intégrant le cahier des charges de l'agriculture biologique
	Agriculture de Conservation des Sols (ACS)	Systèmes agricoles dont les pratiques permettent d'empêcher la perte de terres arables tout en régénérant les terres dégradées
	Agriculture raisonnée	Systèmes de production agricole dont l'objectif premier est d'optimiser le résultat économique en maîtrisant les quantités d'intrants, et notamment les substances chimiques utilisées (pesticides, engrais) dans le but de limiter leur impact sur l'environnement
	Agriculture conventionnelle	Systèmes de production agricole fondé sur un accroissement de la production agricole optimisé par rapport à la disponibilité des facteurs de production (moyens humains, matériels et surfaces cultivées)
Quelles filières cibles ?	Structures cibles	L'outil touche t-il des orientations technico-économiques spécifiques ? Si oui, lesquelles ? - Les différentes propositions se réfèrent au premier niveau de la nomenclature des OTEX
Durée		Quelle est la durée de l'animation de l'outil (ex. 2 jours de formation) ? Quel est le pas de temps nécessaire pour utiliser au mieux l'outil ? (ex. 1h00 tous les 15 jours sur 3 mois...)
Si durée variable, préciser les raisons		Apportez ici les précisions nécessaires concernant la durée d'utilisation/ de mise en oeuvre de l'outil

Récurrance	Récurrance	Précisez la récurrance
	Une fois	/
	Aux différentes étapes clés d'un projet	/
	De manière ponctuelle sur une durée déterminée	/
	De manière régulière sur une durée indéterminée	/
	Sans limite de récurrance	/
Impacts attendues de l'outil	Impacts attendues de l'outil	A quoi doit mener l'utilisation de l'outil/dispositif ?
	Changements de pratiques	L'utilisateur-trice a t-il-elle changé ses pratiques à l'issue de l'expérience ?
	Constructions d'orientations stratégiques	Le dispositif a t-il permis la construction d'orientations stratégiques ?
	Montée en compétences	A t-il permis une montée en compétences/connaissances ?
	Autres (préciser)	ajouter : éveiller les consciences, avoir envie d'aller plus loin ?
Indicateurs de résultats (nombres d'agriculteurs bénéficiaires, engagés dans la démarche, utilisateurs, élus formés, etc.)		Quels sont les résultats liés à la diffusion de l'outil ? (nombres d'agriculteurs bénéficiaires, engagés dans la démarche, utilisateurs, élus formés, etc.)
Livrables, apports, ressources à l'issue de la mise en oeuvre de l'outil		Quels types de livrables sont produits à l'issue de la mise en oeuvre de l'outil et/ou remis au bénéficiaire ?

Présentation de l'outil		Présentation libre de l'outil
Pré-requis		Quels sont les pré-requis pour utiliser l'outil ou participer au dispositif ? Faut-il avoir bénéficié d'une formation en particulier ? Avoir des connaissances spécifiques etc. ?
Conditions d'accès	Conditions d'accès	Conditions d'accès en termes administratifs et financiers
	Etre adhérent à la structure porteuse	
	Contre rémunération (prestation)	
	Sans conditions particulière d'accès / Ouvert à tous	
	Autres : Précisez	
Coût pour le bénéficiaire		Coût financier pour le-la bénéficiaire
Coût pour la structure porteuse de l'outil		Coût financier et en temps de travail pour la structure porteuse - uniquement pour la mise en place de l'outil (pas sa création)
Reproductibilité : conditions indispensables à réunir pour l'utiliser		Le dispositif est-il reproductible dans d'autres conditions (autre structure, public, territoire etc.) ? Si oui, quelles sont les conditions de sa reproductibilité ?
Contact de la personne ressource de l'outil		/
Liens utiles		Liens web susceptibles d'apporter des informations complémentaires / Lien de l'outil si outil web etc.

Synthèse APAD



L'APAD, association d'agriculteurs engagés dans le développement de l'Agriculture de Conservation des Sols

L'APAD est une association à but non lucratif (Association Loi 1901) gouvernée par des agriculteurs, créée en 1998 et dont la mission est le développement et la promotion d'une agriculture durable : l'Agriculture de Conservation des Sols.

A ce titre l'APAD est une tête de réseau dont les adhérents sont des associations membres (association d'agriculteurs sous statut d'association à but non lucratif) implantées régionalement, qui partagent les mêmes objectifs de développement de l'Agriculture de Conservation des sols. A ce jour le réseau APAD compte 13 associations membres ce qui représente 1 000 adhérents agriculteurs en France.

L'Agriculture de Conservation des Sols est définie par la FAO comme un système cultural qui permet de prévenir les pertes de terres arables tout en régénérant les terres dégradées. Elle est basée sur la mise en œuvre de 3 piliers complémentaires : une couverture permanente du sol, sans perturbation (non labour) et une diversification des espèces végétales cultivées.

Les membres de l'APAD considèrent que le système de production en Agriculture de Conservation des sols est indispensable à une gestion durable des sols, et donc au développement de systèmes agricoles durables, c'est-à-dire productifs, profitables, et respectueux de l'environnement, à la fois pour les agriculteurs et pour les citoyens. Leur conviction est également que le progrès technique et le développement de ces méthodes nécessitent une mobilisation collective pour structurer les informations et savoir-faire techniques, en même temps que faire connaître au public et aux décideurs les bénéfices et la nécessité pour la société de développer ces pratiques.

Plus d'informations sur l'Agriculture de Conservation des Sols, ses bénéfices, le réseau de l'APAD et ses actions sont accessibles ici www.apad.asso.fr.

La santé des Sols un enjeu face au changement climatique

L'APAD a souhaité participer au projet Inter-ONVAR PLAACE, dans le but d'identifier et de tester des outils permettant d'accompagner la sensibilisation des agriculteurs, des conseillers, des techniciens et du grand public aux pratiques agricoles vertueuses permettant d'atténuer le changement climatique et notamment leur impact sur les sols.

Selon le rapport "La santé des sols : une approche holistique et transdisciplinaire" (Lola Richelle et Alain Brauman, IRD, UMR Eco&Sols, Montpellier, France 2023) "Plus de 30 % des sols mondiaux et 70 % des sols européens sont considérés comme dégradés et/ou en mauvaise santé. Dans les espaces agricoles, 80 % de cette dégradation a pour origine les pratiques agricoles intensives. Cette dégradation pose des problèmes de sécurité alimentaire et de préservation de la biodiversité, notamment dans les sols tropicaux, où les sols sont les plus fragiles. Instaurer des pratiques agricoles plus durables comme l'agroécologie est considéré comme une des voies possibles de restauration des sols."

La qualité, la santé des sols, leur fertilité est un enjeu majeur face au changement climatique et l'Agriculture de Conservation des Sols est une des solutions. Mais la préservation des sols a besoin de l'engagement de tous et d'une prise de conscience globale.

Face à ce constat et en tant que chef de fil des agriculteurs engagés en Agriculture de Conservation des Sols, il nous est apparu indispensable de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de la connaissance et de la préservation des sols et de tester dans le cadre du projet PLAACE un outil de sensibilisation "La Fresque du Sol".

La Fresque du Sol un outil de sensibilisation collaboratif

La Fresque du Sol a été créée à l'initiative de l'Ademe (Marché – fin 2021 à juin 2023), en collaboration avec l'AFES Association Française de l'étude des Sols.

Il s'agit d'un outil ludique et collaboratif qui vise à diffuser un langage commun sur le fonctionnement des sols, et sur les enjeux liés à leur préservation.

Au travers de 50 cartes et en 3h, participer à une Fresque du Sol permet de comprendre ce qu'est un sol, comment celui-ci se forme et quelles fonctions écologiques découlent de ses propriétés pour ensuite découvrir l'ensemble des services que l'on en retire, les menaces qui rendent ces services limités dans le temps et l'espace et les actions que l'on peut engager pour préserver le fonctionnement des sols.

Ce jeu est diffusé librement sous 2 licences. (lafresquedusol.com). Ce jeu sérieux simple reflète la complexité du sol, donne une vision systémique, permet une prise de conscience des enjeux, donne envie d'agir.

Il est basé sur une rigueur scientifique grâce à la contribution d'un collectif de 38 chercheurs et experts scientifiques et techniques en sciences du sol.

Un test réalisé auprès de nombreuses cibles sur le territoire national

Le test de l'outil a été réalisé en 2 temps : par les chargés de missions et animateurs de l'APAD et des agriculteurs référents du réseau APAD définis ci-après comme « testeurs » dans le cadre du programme PLAACE, puis par un public plus large et mixte composé d'agriculteurs, de techniciens, de salariés d'entreprises en lien avec l'agriculture dont des salariés d'entité ONVAR, et de citoyens définis ci-après comme « cibles » dans le cadre du programme PLAACE.

Ainsi l'échantillonnage final du test est composé à 30% d'agriculteurs, 20% de techniciens, chargés de missions, salariés d'une organisation professionnelle agricole, de 14% de salariés d'entreprises privées et de 36% de citoyens. 53 testeurs ont répondu au questionnaire d'évaluation sur un total de 165 testeurs.

Les tests ont été réalisés dans les Hauts-de-France, en Rhône-Alpes, à Paris lors du Salon de l'Agriculture, dans l'est de la France, à Toulouse, et à Orléans.

L'appropriation de l'outil en vue du test a nécessité la formation de 12 personnes (chargés de mission et agriculteurs référents de l'APAD) par l'AFES afin qu'ils deviennent animateurs pro de la Fresque du Sol.

La formation "animateur pro" se réalise en 3 temps : une première session d'une demi-journée avec les formateurs de l'AFES puis par la réalisation de 3 fresques par animateur et enfin l'évaluation des connaissances et retour d'expérience par l'AFES.

La formation pour devenir animateur pro est payante et nécessite une bonne connaissance générale sur les sols et une maîtrise de l'animation de groupe ; une formation de formateur ou d'animateur est fortement requise.

Bien que l'APAD ait fait le choix de la formation "animateur pro", la Fresque du Sol est un outil de sensibilisation accessible à tous. Le site www.lafresquedusol.com offre la possibilité de télécharger le contenu du jeu gratuitement.

La formation "animateur pro" pour les animateurs et agriculteurs référents de APAD a permis une mise à niveau des connaissances pédologiques et l'acquisition d'une pédagogie adaptée pour transmettre ces connaissances de manière ludique aux joueurs. Elle a également permis de mettre en exergue le besoin de recherche de solutions, de conseils et d'accompagnement pour la mise en action suite à la réalisation de la Fresque notamment pour la cible des agriculteurs et techniciens d'entreprises agricoles.

Il a été réalisé sur la période de test du projet PLAACE, 12 "Fresques du Sol" et 10 jours d'ateliers Fresque du Sol "format court" lors du Salon de l'Agriculture.

Une Fresque du Sol se réalise sur une durée de 3h à 3h30 pour 8 personnes maximum. Le format court est un format de 45 min pour 8 personnes. Seuls les animateurs dits "animateurs pro" peuvent proposer ce format.

Le jeu se déroule en 8 phases : l'accueil (règles du jeu, consignes, logistique), le brise glace (interconnaissance des participants), qu'est-ce qu'un sol, comment fonctionnent les sols, les services écosystémiques et les menaces qui pèsent sur les sols, un point ressenti des participants, la recherche de solutions en jeu de rôle "que peut-on faire pour préserver un sol", l'action individuel, la conclusion du jeu avec la nomination de la Fresque réalisée par les participants.

Pour les animateurs de la Fresque, il est important de noter qu'un temps de préparation est nécessaire en amont du jeu. En effet, pour le bon déroulé du jeu Fresque du Sol, l'animateur doit avoir préparé sa méthodologie d'animation et la meilleure pédagogie adaptée à la composition du groupe pour une bonne compréhension des informations recueillies lors du jeu. Ce temps de préparation permet une animation fluide, constructive et qualitative pour les participants. Un temps a posteriori du jeu est également nécessaire pour transmettre et favoriser le partage d'expériences au sein de la communauté des animateurs de la Fresque et auprès de l'AFES.

Ainsi le temps de réalisation et d'animation pour une Fresque du sol est d'une demi-journée à une journée. Ce temps ne prenant pas en compte l'accompagnement pour la recommandation de mise en actions et la recherche de solutions individuelles.

La Fresque du Sol : un outil de sensibilisation accessible

Pour participer en tant que joueur à une Fresque du Sol, plusieurs options sont possibles : s'inscrire sur le site www.fresquedusol.com, contacter un animateur référencé sur le site ou encore participer à un événement où la Fresque est organisée.

L'accessibilité pour les participants à cet outil de sensibilisation est particulièrement simple. Les participants testeurs ont confirmé cette accessibilité à plus de 98%.

Dans le cadre du projet PLAACE, nous avons pu tester tous les processus de recrutement des participants : inscription volontaire sur le site, demande en direct par des groupes, des agriculteurs ou techniciens, réalisation lors d'évènement (salon, journée technique...).

Tous les participants testeurs interrogés étaient volontaires et intéressés par le sujet "sol". Nous n'avons rencontré aucune difficulté pour trouver des participants dans le cadre de ces tests.

Pour les animateurs de la Fresque, la première motivation était de poursuivre une montée en compétences et connaissances sur les sciences du sol et pouvoir sensibiliser le plus grand nombre sur les enjeux liés à la préservation des sols et l'impact des pratiques agricoles.

Chaque animateur a vu dans ce test l'acquisition d'un nouvel outil méthodologique pour accompagner la prise de conscience et la nécessité de changement pratique dans le cadre des systèmes de production agricole.

Pour 52% des participants testeurs interrogés, la première motivation de participation était de s'informer sur le sujet. La seconde pour plus de 45% des participants testeurs était de comprendre les enjeux liés à la préservation des sols.

Pour l'ensemble des participants le niveau de connaissances sur le changement climatique était majoritairement élevé. Mais il est à noter que leurs connaissances sur les conséquences du changement climatique sur les sols étaient à approfondir.

Ainsi 45% des cibles se sont dit sensibilisés mais manquant de connaissances pratiques.

Pour un tiers des cibles, malgré un fort intérêt et une bonne connaissance du sujet ce qui importait était non seulement l'acquisition de connaissances complémentaires mais surtout le besoin d'un accompagnement et de recherches de solutions pour passer à l'action. Ces deux critères sont particulièrement mentionnés par les agriculteurs et les techniciens ou salariés des organismes agricoles.

Notons que le retour d'expériences sur l'outil va évidemment différer selon le format et la cible.

Une meilleure connaissance des sols, une plus grande prise de conscience et surtout une volonté de passer à l'action pour participer à la préservation des sols et atténuer les effets du changement climatique sont les principaux enseignements qu'ont tiré les participants testeurs à une Fresque du Sol classique (3h).

Pour les participants testeurs à une Fresque du Sol format court (45 min), principalement des citoyens, l'outil a complètement rempli son objectif de sensibilisation et de prise de conscience aux effets du changement climatique sur le sol, l'environnement, l'économie. Il a également permis de comprendre le rôle des agriculteurs dans ce contexte et leur capacité à être des acteurs positifs du changement.

100% des testeurs et cibles, toute cible confondue, ont jugé l'outil Fresque du Sol "utile" et très "utile".

88% ont trouvé l'outil pertinent pour sensibiliser aux effets du changement climatique, et 88% ont indiqué être prêts à se mobiliser pour partager leur expérience sur le sujet.

"La Fresque du Sol" un outil de sensibilisation pertinent

Le test de cet outil de sensibilisation dans le cadre du projet PLAACE comme dispositif d'accompagnement des agriculteurs pour faciliter le passage à l'action vers des pratiques permettant d'atténuer le changement climatique s'est révélé particulièrement pertinent et intéressant.

Pour mener à bien sa mission de développement et de promotion de l'Agriculture de Conservation des Sols(ACS), l'APAD a mis en place une stratégie basée sur 4 axes : l'accompagnement et l'animation de groupes d'agriculteurs pour favoriser le partage entre pairs, le perfectionnement technique grâce à la mise en place de formations (l'APAD est organisme de formation certifié Qualiopi et Qualicert), de projets d'expérimentations, la valorisation des services rendus par l'ACS et la sensibilisation des bénéficiaires de cette agriculture durable et résiliente face au changement climatique.

Ainsi, l'utilisation de la Fresque du Sol comme outil de sensibilisation pour mettre en avant des pratiques agricoles vertueuses nous apparaissait comme particulièrement pertinente.

Le test réalisé auprès d'un large public mais surtout des agriculteurs et des techniciens d'entreprises agricoles nous a permis de conforter cette idée. Il a également mis en évidence la nécessité de démultiplier les sources d'informations et de formation pour accompagner le passage à l'action.

Les agriculteurs du réseau APAD, pratiquant déjà une agriculture reconnue vertueuse et résiliente face au changement climatique, ont vu dans cet outil un moyen de sensibiliser de manière pédagogique et ludique les plus jeunes (étudiants, lycéens), les partenaires territoriaux (élus, collectivités) et les concitoyens à leur pratique. Cet outil permettrait de leur point de vue, de valoriser le rôle positif de pratiques agricoles vertueuses dans les effets du changement climatique et notamment la préservation des sols.

Ainsi des agriculteurs testeurs se sont dit intéressés pour proposer une Fresque du Sol notamment lors d'évènements type "fermes ouvertes" ou de rencontres avec des partenaires territoriaux.

Les animateurs (techniciens, chargés de missions) auprès des agriculteurs ont particulièrement apprécié cet outil pour sa facilité de mise en œuvre et la prise de conscience pour un engagement au passage à l'action. Certains ont mentionné qu'ils pourraient proposer cet outil (notamment en format court) dans le cadre de formation auprès d'agriculteurs en transition ou en voie d'installation pour repositionner l'importance des sols, de leur santé dans la réussite des pratiques agricoles et leur résilience face au changement climatique.

La Fresque du Sol est un outil parfaitement adapté et particulièrement bien réalisé pour favoriser la sensibilisation et la prise de conscience du plus grand nombre à la nécessité d'agir et à mettre en œuvre toutes les actions possibles pour atténuer les effets du changement climatique en préservant l'outil indispensable à la production agricole : les sols.

Cet outil de sensibilisation est particulièrement adapté pour le secteur agricole car il permet à la fois de l'acquisition de connaissances de manière ludique et met en évidence le rôle des agriculteurs dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Nous constatons, cependant, que bien que parfaitement pertinent cet outil de sensibilisation seul ne per-

met pas un passage à l'action immédiat. Un accompagnement est nécessaire à la suite de cette prise de conscience pour rechercher des solutions et mettre en œuvre des actions concrètes et personnalisées pour les agriculteurs.

Cet outil a toute sa place dans un dispositif d'accompagnement global et au sein d'un collectif d'agriculteurs. Il peut permettre un échange entre pairs favorisant ainsi le partage d'expériences, de bonnes pratiques et la recherche collective de solutions.

Synthèse Atelier Paysan



Contexte

L'Atelier Paysan est une coopérative qui accompagne les agriculteurs dans la conception et l'autoconstruction d'outillage agricole accessible, reproductible et adapté à l'agroécologie.

Au cours des 10 dernières années, l'Atelier Paysan a développé une gamme d'outils permettant de diminuer le travail du sol, gérer les couverts végétaux et les apports de matière organique, principalement en maraîchage, ce qui participe au développement de pratiques agricoles permettant le stockage du carbone dans les sols, et donc d'atténuer les effets sur le changement climatique.

De plus, un des principes de l'autoconstruction est de pouvoir réparer ou adapter son outil en fonction de ses besoins, ce gain d'autonomie technique permet d'augmenter la longévité du matériel, limiter le renouvellement et donc la consommation indirecte d'énergie pour le construire.

Enfin, l'autoconstruction permet le recyclage d'outils anciens ou peu utilisés, qui peuvent servir de base pour construire ou adapter un nouvel outil.

On pose donc l'hypothèse que par le choix d'équipement autoconstruit les agriculteurs participent à diminuer la consommation d'énergie sur la ferme et donc à l'atténuation des effets sur le changement climatique. Mais peut-on le vérifier ?

La participation de l'Atelier Paysan dans le projet PLAACE vise plusieurs objectifs :

- Évaluer les performances énergétiques et l'autonomie technique des fermes du réseau d'autoconstructeurs,
- Tester l'efficacité et s'appropriier des outils de diagnostic existants pour évaluer ces performances (prise en compte des spécificités de l'autoconstruction) et pour inciter au changement de pratiques permettant d'atténuer les effets sur le climat,
- Évaluer la capacité et les conditions de mobilisation des agriculteurs autoconstructeurs pour faire évoluer leurs pratiques.

Choix de l'outil

L'Atelier Paysan a choisi de tester deux outils existants parmi tous ceux qui avaient été recensés dans la première phase du programme PLAACE.

Le choix s'est porté sur :

- Le diagnostic ACCT-FNAB, car il permet d'évaluer les performances énergétiques de manière très fine. Il est adapté aux exploitations en agriculture biologique, ce qui correspond à une grande majorité des autoconstructeurs.
- Le diagnostic Agriculture Paysanne (AP), pour son approche globale de l'exploitation agricole et ses indicateurs évaluant l'autonomie des exploitations.

Ses deux outils permettent de faire un état des lieux et proposer des pistes d'amélioration à l'échelle de l'exploitation. Nous avons considéré qu'ils ont une utilité pour les agriculteurs qui prennent le temps de répondre aux enquêtes, et qu'il serait ainsi plus facile de le proposer.

Le diagnostic ACCT-FNAB a été testé sur 6 exploitations agricoles de Bretagne (2 dans le Morbihan, 2 dans le Finistère et 2 en Ille-et-Vilaine) par 4 techniciens de GAB (Groupement des Agriculteurs Biologiques).

Le diagnostic d'Agriculture Paysanne a été testé sur 5 exploitations de Normandie (3 dans la Manche et 2 dans le Calvados), par l'animateur de l'ARDEAR Normandie.

Profil des cibles

Sur les 11 diagnostics, 5 femmes et 6 hommes ont été enquêtés. Ce n'était pas un critère de choix des exploitations, cela souligne une certaine parité dans l'intérêt porté aux enjeux climatiques.

Les cibles sont plutôt de « nouveaux installés » avec seulement 30% qui ont plus de 10 ans d'ancienneté.

Les productions sont diversifiées, malgré des régions d'enquête où l'élevage bovin domine :



En revanche, on constate une grande homogénéité dans les modes de production avec 100% des exploitations sous label agriculture biologique, et des profils de type « reconversion professionnelle et engagé » majoritaires. 81% des enquêtés se sont installés dans un cadre hors familial. 72% font partie d'un collectif ou d'une coopérative agricole et

64% ont une implication sociale en dehors de l'exploitation.

→ Globalement des cibles déjà engagées sur des modes de production écologiques et en questionnement sur les enjeux environnementaux

Participation des cibles

Toutes les cibles enquêtées sont adhérentes à la structure qui a réalisé le diagnostic. Elles ne connaissent pas forcément le technicien enquêteur mais ont un avis positif sur la structure. Elles ont été sollicitées par téléphone, et ont accepté après des explications sur l'outil, les objectifs poursuivis et le temps nécessaire pour réaliser le diagnostic.

Globalement, il y a eu peu de refus. L'ensemble des cibles était déjà sensibilisé aux enjeux climatiques.

Diagnostiques ACCT-FNAB

Durée moyenne de collecte de données et restitution des résultats pour la cible: 10h (en 2 étapes)

Niveau moyen de satisfaction (note 0 à 5) : 2.8

Le recueil des données peut être très long sur les fermes diversifiées. La restitution des résultats n'a pas toujours eu lieu sous forme orale par manque de disponibilité de l'enquêté.

Le niveau de satisfaction semble corrélé au niveau de connaissances sur le changement climatique. Il reste toutefois assez moyen. Les enquêtés l'expliquent par :

- La lourdeur et durée pour recueillir les données (très détaillé)
- Le manque de références notamment en maraichage (approximations hasardeuses)
- Le manque de références pour comparer les exploitations

Diagnostiques Agriculture Paysanne

Durée moyenne de collecte des données et restitution des résultats pour la cible : 5h (en 2 étapes)

Niveau moyen de satisfaction (note 0 à 5) : 4.4

Les enquêtés se sont montrés disponibles et motivés pour réaliser le diagnostic, ce qui est sans doute corrélé au fort niveau d'implication sociale des participants, notamment au sein d'un syndicat agricole (tous membres).

→ la participation des cibles semble facilitée par un bon niveau de connaissances des enjeux climatiques et des mesures d'atténuation, et par une appréciation positive de la structure qui propose la démarche

Accessibilité du dispositif

Diagnostic ACCT-FNAB

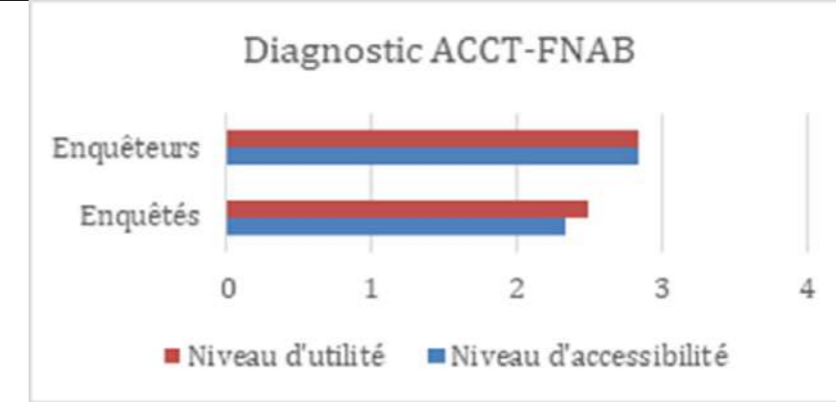
Les enquêteurs doivent être formés au diagnostic (1 jour), et issus du réseau FNAB. Les enquêtés jugent l'outil peu accessible par sa lourdeur et son côté chronophage.

Leviers pour faciliter l'accès : prendre en charge le coût, meilleure connaissance des GES, meilleure préparation

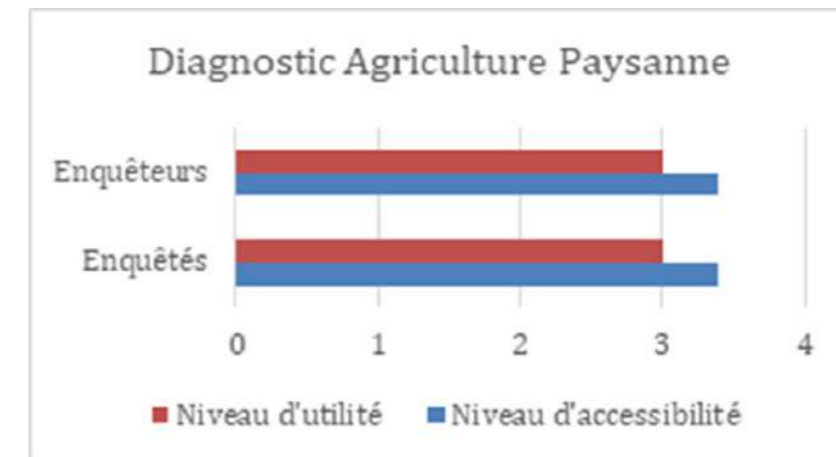
en amont (pré-remplissage) pour ne pas perdre trop de temps.

=> proposer une formation pour les agriculteurs en amont

Diagnostic Agriculture Paysanne



Les enquêteurs doivent faire partie du réseau de la FADEAR. Le diagnostic est jugé accessible par les enquêteurs et les enquêtés.



Prise en main et utilisation du dispositif

Diagnostic ACCT-FNAB

- Pré-requis : avoir une vision globale du milieu agricole, avoir des connaissances agronomiques et techniques sur les productions de l'exploitation.
- Conditions optimales : avoir le grand livre de la comptabilité, les factures d'eau, électricité, carburant, la déclaration PAC à disposition pendant le recueil des données.
- Difficultés : des approximations à décider dans la saisie des données, récupérer les données auprès de plusieurs associés, trouver des références appropriées notamment en maraichage ou en productions diversifiées, construire le plan d'action, manque d'expérience des enquêteurs.
- Pistes d'amélioration : fournir des références pour comparer les résultats de l'exploitation (donner des ordres de grandeur), alimenter la base de données territoriales sur toutes les filières pour l'analyse comparative, travailler sur une version simplifiée pour les exploitations très diversifiées, proposer une trame de plan d'action/des échanges entre enquêteurs pour s'inspirer.

- Diagnostic Agriculture Paysanne
- Pré-requis : avoir une vision globale du milieu agricole, s'être approprié les grands principes de l'agriculture paysanne.
- Conditions optimales : avoir à disposition les données comptables et factures pour saisir les données.
- Difficultés : absence de données OTEX régionales sur certaines filières, saisie des données sur le logiciel peut être fastidieuse.
- Outil efficace, assez simple d'utilisation, déjà bien rôdé.
- Pistes d'amélioration : proposer des restitutions collectives.

Résultats obtenus

Diagnostiques ACCT-FNAB

Seulement 1/3 des cibles indiquent avoir progressé sur le sujet après avoir réalisé le diagnostic. La perception des testeurs est différente avec 1/2 des cibles ayant progressé. Les principales motivations au départ étaient de comprendre les enjeux / s'informer/ avoir une aide pour la prise de décision / dresser un état des lieux / effectuer des simulations. Les cibles estiment avoir atteint les objectifs de s'informer et dresser un état des lieux.

- 2/3 des cibles ont identifié et souhaitent mettre en œuvre des mesures de réduction de leur consommation énergétique
- Outil d'évaluation efficace pour identifier les principaux postes de consommation d'énergie et d'émission de GES. Potentiel pour la transmission de connaissances et l'accompagnement au changement mais nécessite un accompagnement spécifique post-diagnostic
- Pas d'indicateurs qui permettent de distinguer les équipements autoconstruits des autres et d'évaluer leur impact énergétique
- Des difficultés à prioriser les actions sans analyse économique
- Les actions de changement de pratiques proposées impliquent un coût et une prise de risque qui restent à la charge de la cible ce qui est fortement limitant
- Leviers pour faciliter le passage à l'acte : proposer un accompagnement technique et une incitation financière pour mettre en œuvre les actions recommandées, créer une dynamique de groupe stimulante en organisant des restitutions collectives, en proposant des animations techniques sur les thématiques identifiées, faire des points d'étape régulièrement.

Diagnostiques Agriculture Paysanne

Aucune cible indique avoir progressé sur le sujet après avoir réalisé le diagnostic.

L'évaluation de l'impact des pratiques sur le changement climatique est trop diluée parmi les nombreuses autres composantes étudiées.

Les principales motivations de départ étaient de dresser un état des lieux et d'organiser des actions de changement de pratiques, ces objectifs sont jugés atteints par les cibles.

La perception des testeurs est légèrement différente, et indique une meilleure compréhension des enjeux climatiques à l'issue du diagnostic.

- Outil d'évaluation efficace pour faire un état des lieux global des pratiques sur l'exploitation et réfléchir à des pistes de changement.
- Le critère d'autonomie est bien évalué, des indicateurs qui permettent d'identifier l'autoconstruction d'équipement notamment dans la composante « développement local »
- L'absence de plan d'action précis avec un calendrier à l'issue du diagnostic implique une forte mobilisation de la cible pour passer à l'acte
- Un frein important au passage à l'acte est le manque de disponibilité pour se renseigner, tester de nouvelles pratiques
- Leviers pour faciliter le passage à l'acte : apporter des recommandations techniques précises sur les changements de pratiques proposés, proposer un accompagnement technique collectif sur des thématiques partagées (ex : adaptation conduite troupeau face au changement climatique, adaptation des semis, ...)

Massification de l'utilisation du dispositif

Diagnostiques ACCT-FNAB

Intérêts	Limites
Diagnostic polyvalent adapté à tout type d'exploitation Diagnostic précis, chiffré Accessible en 1j de formation pour l'enquêteur Propose des actions concrètes à l'issue du diagnostic	Chronophage pour l'agriculteur Temps de réalisation du diagnostic complet Références insuffisantes Peu attractif pour des personnes non sensibilisées Difficile d'accès aux novices sur le sujet Pas d'analyse économique des propositions d'action

Conditions nécessaires pour massifier :

- Réduire le temps d'implication de l'exploitant dans le recueil des données
- Travailler sur l'attractivité et l'intérêt de réaliser un diagnostic énergétique
- Rendre plus accessible l'outil/compréhension des résultats pour les exploitants

Propositions pour faciliter la massification :

- Rédiger une plaquette informative à destination des agriculteurs intéressés par le diagnostic afin de s'approprier le vocabulaire et les enjeux nécessaires pour comprendre les indicateurs et résultats
- Rédiger une feuille récapitulative des données à fournir par l'exploitant pour réaliser le diagnostic
- Intégrer le diagnostic dans un parcours avec formation de 2 jours pour sensibiliser en amont, et réfléchir collectivement sur les résultats et actions à mettre en œuvre
- Accompagner/former les enquêteurs sur la rédaction et restitution des résultats (trame commune)
- Accompagner/former les enquêteurs à la réalisation de simulations
- Compiler une base de données pour des références régionalisés et par filière
- Compiler des références de consommation énergétique pour disposer d'ordres de grandeur comparatifs
- Instaurer un suivi de réalisation des plans d'action
- Obtenir un financement pour réaliser le diagnostic afin que ce ne soit pas à la charge des agriculteurs
- Proposer des modèles type d'exploitations bas carbone avec des références technico-économiques
- Compiler des solutions à bas coût ou qui permettent de faire des économies aux exploitations
- Trouver des moyens de financer les changements de pratique (prise de risque importante)
- Associer la démarche aux objectifs de PAET pour proposer des leviers territoriaux

Diagnosics Agriculture Paysanne

Intérêts	Limites
Diagnostic polyvalent adapté à tout type d'exploitation Accessible pour l'enquêteur et l'exploitant Permet de valider des orientations Etablit des pistes d'amélioration	Démarche globale, indicateurs pas très poussés sur les enjeux énergétiques -> pas de données quantitatives Attractivité liée à l'adhésion aux principes de l'agriculture paysanne et à la démarche d'autocritique

Conditions pour massifier :

- Travailler sur l'attractivité du diagnostic, notamment auprès d'agriculteurs intégrés au système agro industriel

Propositions pour faciliter la massification :

- Faire des groupes locaux autour de l'agriculture paysanne
- Réaliser et restituer collectivement les diagnostics pour travailler sur des problématiques communes

Synthèse FNAB

Le réseau FNAB – Fédération d'Agriculture Biologique – est le seul réseau professionnel agricole, spécialisé en agriculture biologique. Cette association née en 1978, est constituée d'une tête de réseau, de 13 groupes régionaux et de près de 90 groupes locaux. Elle compte environ 10 000 fermes bio adhérentes. La FNAB, c'est d'abord et avant tout des agriculteurs et agricultrices bio qui défendent un modèle agricole, des valeurs et le projet d'une société humaniste et solidaire.

Représenter et défendre les droits des paysan-nes bio

En tant qu'organisme professionnel, la FNAB a essentiellement pour objet l'organisation, la représentation et la défense au plan national et international de la profession d'agriculteur-rice biologique. Elle s'investit dans l'appui des agriculteurs et agricultrices et plus largement des acteurs du secteur biologique. La FNAB a également un rôle d'interface entre son réseau et les organisations européennes ou mondiales de la bio (IFOAM...). Elle porte la voix des producteurs biologiques auprès des institutions et travaille avec elles au développement agricole. En tant que représentant de tous les producteurs biologiques, elle les alerte sur les besoins de la profession, les améliorations nécessaires et en suit activement la mise en œuvre.

Développer l'agriculture biologique de manière cohérente et durable

En tant que fédération, la FNAB anime le réseau des groupements d'agriculteurs biologiques répartis sur tout le territoire français. Ainsi, elle appuie les réflexions et les actions des groupements adhérents, pour que se développe une agriculture biologique de haute qualité, ouverte à tous et toutes.

Choix de l'outil

L'Outil ACCT-FNAB (AgriClimateChangeTool-FNAB) a été co-construit par SOLAGRO et un groupe de travail impliquant des conseiller.e.s du réseau producteur.rice.s en agriculture biologique, piloté par la FNAB. Il a pour objectif d'évaluer les performances climatiques et énergétiques des fermes. Cet outil multifilières, facilement manipulable, permet une compréhension fine des enjeux climat des fermes. Il est au service du changement de pratiques et invite à la réflexion sur l'ensemble du système fermier.

Cet outil est particulièrement recommandé pour les fermes en agriculture biologique. Il a été pensé par le réseau de l'AB, pour s'adapter aux pratiques et besoins de l'agriculture biologique. Malgré cela, il est également construit pour répondre aux enjeux du modèle conventionnel.

La construction de l'outil ACCT-FNAB a été initiée suite au dispositif de l'opération Bon Diagnostic Carbone (BDC) qui exigeait de faire appel à des outils s'appuyant sur le référentiel GES'TIM+ et/ou des outils basés sur des méthodes du Label Bas Carbone.

L'outil ACCT FNAB est basé sur la collecte de données simples pour mesurer les flux : tout ce qui est produit, importé, exporté et consommé sur la ferme est pris en compte. Enfin, afin d'aller plus loin que les simples résultats 'climat', le diagnostic permet également de réfléchir aux impacts climatiques et environnementaux de la ferme, non quantifiables aujourd'hui, mais qui peuvent donner lieu à l'adaptation de la ferme au climat futur.

Infos sur les tests

Format de réalisation :	Présentiel : 6 ; mixte : 1 ; distanciel : 1
Public cible :	100% agriculteur.ice.s
Echelle cible :	100% fermes
Durée du test moyen :	3h45 souvent complété par du distanciel (1h-1h30)
Récurrence :	1 diagnostic réalisé par ferme
Objectifs de l'outil :	Bilan GES et énergie des fermes,

Profil des cibles

Les agriculteur.ice.s interrogé.e.s forment un échantillon peu hétérogène. Il est composé de 2 GAEC, 3 entreprises individuelles, 2 SCEA et 3 EARL. Beaucoup des agriculteur.ice.s interrogés sur des chef.fe.s d'exploitation (7/10). Cependant, l'échantillon n'est pas paritaire (3 femmes interrogées contre 7 hommes).

Concernant le modèle agricole, l'ensemble de l'échantillon est fait de fermes bio. 3 d'entre elles ont été converties en bio dans les 10 ans passés. Il y a également au moins un jeune agriculteur, mais il y en a certainement d'autres car tous n'ont pas précisé leur âge. 7 personnes se sont installées dans le cadre familial et 3 hors cadre familial. Cela fait de l'échantillon, un ensemble plutôt représentatif de la population agricole (50%/50% » en 2020 selon CDA France).

L'échantillon est composé d'agriculteur.ice.s plutôt engagé.e.s dans les structures agricoles syndicales ou de l'aval. Tous.tes sont adhérent.e.s d'un GAB, certain.e.s sont élus.de coopérative ou de Biolait ; certain.e.s s'impliquent en dehors de l'agriculture : association environnementale (2) et d'autres sont administrateurs du réseau Bio au niveau local (2) ou national (1).

L'échantillon est réparti partout en France avec pour secteurs géographiques les régions Centre, (2) Grand-Est (2), Bretagne, AURA (2), Normandie, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine.

Participation des cibles

La FNAB ne dispose pas d'informations sur la facilité à trouver des participants, mais tous les diagnostics ont été réalisés gratuitement chez les agriculteur.ice.s.

2 des 10 agriculteur.ice.s interrogés ont déjà réalisés des diagnostics Dialecte (Solagro), et un autre a réalisé un CAP2ER (IDELE).

En termes de satisfaction, les agriculteur.ice.s notent la réalisation de ce diagnostic à 3.2/5. Parmi les répondants, l'un d'eux a mis 0 mais il n'avait pas compris l'enjeu du diagnostic et était forcément déçu. Il souhaitait obtenir un plan d'action automatique à l'issue du diagnostic. Globalement les agriculteur.ice.s se posent beaucoup de questions pendant et à l'issue du diagnostic ; il ne répond pas à toutes les interrogations mais au moins il permet de faire émerger une réflexion.

Citation d'un agriculteur.ice, tirée du questionnaire « le diagnostic est complet mais complexe en première approche ».

Les conseiller.e.s ayant fait les diagnostics ont noté leur satisfaction à 3.6. Globalement, les conseiller.e.s sont plutôt satisfait.e.s voire très satisfait.e.s. Ils font des reproches sur l'ergonomie de l'outil et la compréhension des résultats. Une formation leur a été donnée mais devrait être renforcée par d'autres échanges dans le réseau. D'après les conseiller.e.s, les agriculteur.ice.s interrogé.e.s étaient plutôt motivé.e.s par le test, très investi.e.s et posaient beaucoup de questions sur les enjeux du diagnostic et les calculs. Certains ont passé beaucoup de temps à analyser les résultats. Les agriculteur.ice.s ont été très intéressé.e.s par le diagnostic. La notation moyenne est de 4.5.

L'évaluation de l'outil par les conseiller.e.s montre que l'outil est plutôt pratique voire très pratique. (Pratique (5), très pratique (3), peu pratique (2))

Les agriculteur.ice.s qui ont critiqué l'outil ont fait des retours rapidement ce qui a permis de faire des changements dans l'outil, notamment concernant le maraîchage, le matériel, etc.

Accessibilité du dispositif

Conditions d'accès de l'outil : la FNAB impose que le/la conseiller.e. qui réalise le diagnostic soit formé.e à l'outil et fasse signer une charte d'utilisation de l'outil à son organisme agricole de rattachement. L'outil de diagnostic n'est pas accessible aux agriculteur.ice.s directement, c'est au/à la conseiller.e de le faire avec l'agriculteur.ice. Enfin l'outil ne peut pas être utilisé par d'autre conseiller.e.s que ceux.celles du réseau de la FNAB.

Ce qui a facilité le test, c'est le paiement de la réalisation du diagnostic, par la FNAB dans le cadre du programme PLAACE. En effet, le diagnostic n'est pas associé à un modèle économique.

Les agriculteur.ice.s ne devaient pas spécifiquement remplir de conditions sauf celle de signer une convention de confidentialité.

Prise en main et utilisation du dispositif

Prérequis nécessaires : Voir au-dessus.

Un.e agriculteur.ice explique qu'il faut bien comprendre ce que peut faire ou ne pas faire l'outil avant de se lancer pour ne pas être déçu des résultats qu'il peut adresser. Les conseiller.e.s expliquent lors d'échanges complémentaires, au questionnaire écrit, que si les agriculteur.ice.s ne sont pas sensibilisé.e.s à la question climat, alors il.elle.s ne sont pas prêt.e.s pour faire une restitution efficace ; ils poseront trop de questions sur les impacts de telle ou telle chose plus que la réflexion autour d'un plan d'action.

Les attentes autour de l'outil :

Testeur : découverte de l'outil, **montée en compétence (6), orientation stratégique (5)**, changement de pratiques (2), prise de conscience/ordre de grandeur (2)

Cible : faire un bilan (2), découvrir l'outil (1), changer de pratiques (2), **orientation stratégiques (3)**, prise de conscience/ordre de grandeur (1), compétences (2)

Globalement conseiller.e.s et agriculteur.ice.s s'accordent sur leurs attentes autour de l'outil. La construction d'orientation stratégique grâce à l'outil n'est pas ce qui avait été ciblé dans la construction de l'outil. Ce qui est intéressant puisqu'on remarque que le fait d'avoir des diagnostics permet in fine de faire un bilan GES/Energie et de réfléchir à un plan d'action via des grandes orientations stratégiques. Finalement l'outil permet d'avancer vers une méthodologie de construction de plan d'action en plusieurs étapes.

Temps passé pour réaliser, analyser, restituer le test :

Préparation du test :	Pour les conseiller.e.s 1h05 ; moins d'une heure chez les agriculteur.ice.s
Analyse moyenne :	2h mais énormes disparités entre les conseillers formé.e.s (entre 30 min et 8h)
Restitution :	Environ 1h30 auprès de l'agriculteur.ice (6 réponses seulement)

Comme tout diagnostic de ferme, le temps pour l'analyse est conseiller-dépendant. Le groupe est constitué de conseiller.e.s qui ont plus ou moins d'expérience sur ces sujets-là et une plus ou moins grande capacité à analyser rapidement des données GES en les remettant dans un contexte agronomique.

Il y a toujours un temps de préparation : certains conseiller.e.s peuvent même pré-remplir le diagnostic pour faire gagner du temps aux agriculteur.ice.s, en ayant les documents au préalable.

Pour ce qui est de la restitution, tout le monde n'a pas eu le temps de le faire.

Evaluation des livrables (6 réponses/10) de l'outil :

Le bilan du diagnostic a été beaucoup restitué aux agriculteur.ice.s [SG1] (4/6 réponses) ; certains ont fait des copies de l'excel du diagnostic afin de scénariser des changements de pratiques pour comprendre l'impact de ces changements sur le bilan (2). Enfin, des bilans ont été réalisés en individuel mais aussi en collectif. Le bilan azoté fourni par le diagnostic a également été apprécié.

Globalement les livrables fournis et automatisés dans l'outil sont utilisés, même si certain.e.s demandent plus d'ergonomie ou plus de détail ainsi que des références supplémentaires.

Facilité d'utilisation, difficultés rencontrées :

Les conseiller.e.s du réseau expliquent que la prise en main de l'outil est simple, mais le fait que cet outil soit un excel sans système d'alerte bloquant demande une vigilance particulière.

Les conseiller.e.s recommandent de faire un diagnostic ACCT FNAB rapidement après la formation et d'en faire plusieurs avant de commencer à les analyser. Il manque parfois des indicateurs ou des références pour les petites fermes (petit matériel, variétés de légumes etc).

En plus de la réalisation des tests, la FNAB a organisé une journée d'échange avec des conseiller.e.s formés au diagnostic ACCT FNAB. Les temps d'échanges entre pairs ont été très appréciés pour s'approprier mieux le diag. Un compte rendu complet est disponible en plus de cette synthèse.

Le fait que l'outil soit disponible à en version excel et papier a été apprécié mais le temps de préparation préalable a parfois été long et fastidieux.

Il manque parfois à certain.e.s des informations sur les raisons/besoins de renseigner certaines cases et quel impact sur les résultats.

Le dispositif PLAACE a également permis de faire le point lors d'une journée dédiée pour savoir comment on peut impliquer de nouvelles personnes. (Voir CR)

Résultats obtenus

Progression des cibles :

Les résultats du questionnaire montrent peu de progression des cibles. Comme dit précédemment, les agriculteur.ice.s étaient déjà sensibilisés au climat. Cela s'explique par la courte fenêtre temporelle offerte pour réaliser le test et la facilité pour les conseiller.e.s d'aller vers des agriculteur.ice.s qui sont déjà impliqués sur ces questions climat/ énergie.

Une personne est passée de niveau 1 à niveau 3 en Grandes cultures.

Niveau 1 > Niveau 2 :	1
Niveau 1 > Niveau 3 :	1
Niveau 2 = niveau 2 :	3
Niveau 3 = niveau 3 :	5

Atteinte des objectifs des cibles et des conseillers :

Il semble difficile de répondre clairement à la question. Certain.e.s estiment que le diagnostic permet de se projeter, de se former, d'anticiper, d'autres estiment que c'est juste un diagnostic sans plus-value d'un autre type. D'autres encore estiment que le diagnostic n'a pas répondu aux attentes des agriculteur.ices (Certains agriculteur.ice.s n'avaient pas compris les limites du diagnostic. Il y a aussi eu le cas d'un agriculteur qui demandait beaucoup plus de détails, ou encore d'autres qui à l'inverse voulaient moins de détails dans les résultats). Il est ainsi impossible de réellement dire si les objectifs de départ ont été atteints. Mais on voit quand même que les commentaires libres sont positifs et les agriculteur.ice.s recommanderaient plutôt de massifier le dispositif.

Identification des liens de causalité entre résultats et caractéristiques de l'outil, concrétisation par un plan d'action, freins et leviers du passage à l'acte

Le questionnaire n'a pas permis de répondre à cette question, mais l'échange entre pairs lors d'une journée dédiée a permis de faire émerger quelques réflexions.

Parfois les agriculteur.rice.s arrivent avec une idée en tête et il est plus aisé de formuler un plan d'action. Parfois les actions et choix sont guidés par le conseiller.e.s.

Les conseiller.e.s se sont posés la question de références à mettre en avant pour préconiser les bonnes actions, et ce qu'elles soient économiques, agronomiques. La compétence des conseiller.e.s est mise à rude épreuve sur des actions qui concernent les énergies. Quel périmètre d'action pour un.e conseiller.e bio ? Où s'arrête son rôle ?

Le groupe pense qu'il faudrait que le/la conseiller.e raisonne en fonction des besoins de l'agriculteur.rice.s pour l'orienter ensuite vers les personnes compétentes.

Ex : Si un levier intéressant est la meilleure gestion du matériel frigorifique : s'interroger sur les questions que va se poser l'agriculteur.rice pour agir (ici les différences de consommation entre les groupes froids, les revendeurs locaux) et établir une liste de propositions d'actions pour guider l'agriculteur.rice (liste des revendeurs, liste des questions à lui poser, liste des in-

dicateurs que l'agriculteur.rice doit avoir en tête pour s'interroger).

Aujourd'hui, il n'y a pas de recul sur les plans d'actions menés en France dans le réseau. Jusqu'ici les travaux sur le climat s'arrêtaient à de la sensibilisation aux enjeux climat et la réalisation d'un diagnostic avec restitution.

Certains membres du groupe préconisent de travailler sur des plans d'actions en simulant les itinéraires techniques de la ferme lors d'une année humide, et d'une année sèche pour anticiper au mieux les effets du changement climatique sur la ferme et prévoir un plan d'action en accord avec les enjeux économiques de la ferme. Le travail de mémoire a été évoqué comme un enjeu primordial à faire ressortir auprès des agriculteur.rice.s. Faire travailler les agriculteur.rice.s sur leur « mémoire climatique » [SG2] semble un enjeu primordial sur lequel travailler pour ériger des plans d'actions. On entend ici par « m »moire climatique » le fait de faire se rappeler aux agriculteur.ice.s les années passées : les conséquences pour la ferme, des événements climatiques subis et les réactions de l'agriculteur.ice pour y faire face. Cela peut conduire à des perspectives de travail futures.

De même, l'enjeu d'acceptation du changement a été évoqué par le groupe, souvent les agriculteur.rice.s acceptent le diagnostic mais ne se rendent pas compte des changements à opérer ou ne souhaitent pas le faire, ce qui met le.la conseiller.e dans une posture inconfortable.

Les conseiller.e.s du groupe n'ont pas émis de recommandation sur la durée idéale d'un plan d'action pour une ferme. La question leur a été posée au regard des initiatives types Bons diagnostics carbone ou encore Label Bas Carbone qui recommandent des actions sur 5 ans. Le groupe répond qu'il faut en discuter au cas par cas et plutôt avoir un plan d'action décliné à court, moyen et long terme.

Quelques pistes d'amélioration pour faciliter l'utilisation de l'outil et sa lisibilité :

- Un rendu plus beau avec impression facilité et des schémas : mise en page du compte rendu plus imagée,
- Plus de critères dans le rendu avec des références en face (a été fait).
- Besoin de prendre en compte les petits systèmes : diversité d'outils, et de petits matériels qui ne sont pas présents pour l'instant.
- Développer la partie « plan d'action » avec de nouveaux documents d'aide à la décision
- Connaître davantage comment est construit ACCT-FNAB pour pouvoir expliquer les choix.
- Avoir le réflexe de créer des copies pour jouer sur certains scénarios de changements de pratiques

Citation intéressante d'une conseillère : posture conseillère : « J'aimerais être plus à l'aise avec l'interprétation des résultats. Il me faut comprendre que « je sais », avoir plus confiance en moi, échanger avec les collègues pour en prendre conscience et être davantage à l'aise avec la restitution à l'agriculteur »

Enfin, peut-être qu'un suivi du test plus poussé aurait permis de mieux aborder cette question de l'adéquation entre ce que peut faire l'outil et comment cela entraîne un passage à l'action. Idée de formation : 1 test + un retour sur le bilan global auprès des conseiller.es et des agriculteur.ice.s par la suite pour aller plus loin ? Donc deux temps d'échanges. Le questionnaire écrit ne peut pas être exhaustif, surtout chez les agriculteur.ice.s qui ont peu de temps pour dire tout leur sentiment vis-à-vis du diagnostic.

Conclusion sur l'appropriation de l'outil

Le test a permis de faire des retours intéressants sur les temps de réalisation des diagnostics et de leur analyse. Cela permettra à la FNAB de mieux qualifier le temps à passer sur le diagnostic lors du montage de futurs projets de développement du diagnostic.

Il est intéressant d'avoir les retours des agriculteur.ice.s sur leur satisfaction et leur perception des limites de l'outil. Le test montre qu'il faudra encore faire de la pédagogie sur ce que peut faire un diagnostic et ce qu'il ne peut pas faire. Il y a également une différence de perception entre ce que leur donnent les conseiller.e.s comme analyse et ce que les agriculteur.ice.s tirent comme conclusion finale. Finalement la FNAB tire de ce test le besoin de plus de pédagogie, de formation à destination des agriculteur.ice.s, et enfin le besoin de plus de données pour donner quelques réponses et références.

Les agriculteurs et conseiller.e.s s'accordent à dire qu'il faudrait massifier l'utilisation de ce dispositif de diagnostic. Pour amplifier l'appropriation de l'outil et faciliter son développement, la question de la formation et du suivi du groupe a beaucoup été évoquée à la fois dans les tests des diagnostics mais aussi dans les temps d'échanges lors d'une journée dédiée aux échanges entre pairs. Les temps d'échanges entre pairs ont été très appréciés pour s'approprier mieux le diagnostic et la posture de conseiller.e climat. Pour mieux accompagner les agriculteur.ice.s, il faut faire perdurer une animation nationale sur l'outil. Les conseiller.e.s ont recommandé de mettre à jour les FAQ, boucles d'échanges, de continuer à financer la mise à jour de l'outil.

Perspectives de travail futures :

Selon la FNAB, il pourrait être intéressant, que dans un cadre particulier d'autres onvar puissent être formés à l'outil ACCT FNAB et que des conseillers du réseau fnab puissent être formés à des démarches utilisés chez d'autres onvar pour poursuivre des tests complémentaires avec des visions "extérieures".

La FNAB va continuer le déploiement de l'outil ACCT FNAB en poursuivant ses efforts sur la formation, la pédagogie autour des limites de l'outils, et les méthodes de mise en œuvre de plans d'actions dans les collectifs d'agriculteurs accompagnés par son réseau.

Le programme PLAACE a permis d'enclencher un dynamisme du réseau FNAB autour du diagnostic et a en partie, conclut au besoin de recherche de financements pérennes pour accompagner les agriculteurs. 7 groupements régionaux ou départementaux se sont lancés dans l'appel à projet ADEME/MASA sur l'accompagnement des producteurs face au changement climatique. Certains groupements vont œuvrer au déploiement de l'outil dans les prochaines années. Reste à la FNAB d'appliquer les recommandations émises dans le programme PLAACE dans le suivi poussé et les actions internes de montées en compétences de son réseau. Le travail sur l'analyse commune des méthodes de mise en place de plans d'actions prendra également forme dans les prochaines années.

Synthèse FADEAR



Introduction/Présentation du contexte

Présentation rapide de l'ONVAR, de ses objectifs

La Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (FADEAR) a été créée en 1984 et rassemble 80 associations réparties sur l'ensemble du territoire : des ADEAR (antennes départementales), des ARDEAR (antennes régionales), des CIAP (Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne) et d'autres associations de développement de l'Agriculture paysanne. Ces structures regroupent des paysan-nes, des porteurs-euses de projet en agriculture et d'autres acteur-ices du monde rural et ont pour mission de mettre en action l'Agriculture paysanne sur les territoires. Les principales activités sont : l'accompagnement des paysan-nes à l'installation et à la transmission, l'accompagnement au changement de pratiques, la formation et l'accompagnement de projet de territoires.

Le réseau, qui compte 140 animateur-ices, accompagne 7000 porteurs-euses de projet agricole par an dont 60% sont non issu-es du milieu agricole. Deux formations certifiantes («Entreprendre en Agriculture paysanne» et «Chiffrer son projet en Agriculture paysanne») ont été développées par le réseau des ADEAR.

Choix de l'outil

Explication du choix de l'outil à tester, ambitions, objectifs de l'outil

L'outil testé par la FADEAR est Le diagnostic Agriculture paysanne. Développé dans les années 2000 par la FADEAR, en collaboration avec des agro-économistes de INRA, ce diagnostic permet aux paysan-nes de faire le point sur leurs pratiques et d'interroger leurs marges de progression.

L'outil comprend une centaine de questions (ou indicateurs) réparties en six thèmes interdépendants représentées par six pétales d'une marguerite : travail avec la nature, qualité des produits, développement local, autonomie, répartition et enfin transmissibilité. A travers ces six thèmes, l'ensemble du fonctionnement de la ferme est passé au crible : choix des productions, des intrants, des débouchés, niveau de revenus, aides, temps de travail, pénibilité, respect des ressources naturelles, lien avec le territoire, etc.

Ce diagnostic est conçu pour tout type des productions. Toutefois, il existe des adaptations spécifiques du thème « travail avec la nature » pour le maraichage, l'arboriculture et la viticulture. Une adaptation sur l'apiculture est également en cours de finalisation. Un supplément « transmission » pour aussi être réalisé, en plus du diag pour les fermes concernées.

Les résultats du diagnostic sont présentés sous la forme d'une marguerite personnalisée dont la taille des pétales dépend des résultats obtenus. Ces résultats sont alors discutés et analysés, individuellement ou collectivement.

Infos sur les tests : nombre, lieux, etc...

En tout, 24 tests ont été réalisés dans 2 régions métropolitaines : 16 en Centre Val de Loire et 8 en Aquitaine. Ces 24 tests couvrent 6 départements métropolitains :

- 45 (Loiret) : 8 diag
- 18 (Cher) : 8 diag
- 86 (Vienne) : 5 diag
- 16 (Charente) : 1 diag
- 17 (Charente-Maritime) : 1 diag
- 79 (Deux sèvres) : 1 diag

Les testeur-ses : 3 animatrices des ADEAR ont réalisé ces tests : l'animatrice de l'ADEAR 45, l'animatrice de l'ADEAR 18 et l'animatrice de l'ADEAR Terre-Mer (79, 86, 16 et 17).

Profil des cibles

Genre, statut, ancienneté agricole, niveau d'implication sociale, modèle agricole, secteur géographique -> niveau d'hétérogénéité

Concernant le profil de nos cibles :

- **Toutes les cibles de nos diagnostics sont des agriculteur-ices** (ou groupes d'agriculteur-ices pour les GAEC).
- **La majorité, 75% (18 sur 24), sont des hommes** (Pour les GAEC, nous avons pris le genre dominant dans le GAEC).
- **La majorité sont en entreprises individuelles**, mais quelques-uns sont en GAEC ou en EARL.
- **Niveau d'implication sociale** : La plupart sont adhérent-es à des systèmes de coopération (CUMA), à des groupements d'agriculteur-ices (ADEAR, Civam, GAB, etc.) et une bonne partie est impliquée dans la vie associative, culturelle, ou politique locale (notamment dans le syndicat Confédération paysanne).
- **Concernant l'ancienneté agricole**, plus de la moitié (16/24) sont installé-es depuis moins de 10 ans.
- **La moitié de nos cibles sont installé-es dans le cadre familial**, l'autre moitié hors cadre familial.
- **Toutes les productions sont représentées** parmi nos cibles avec une petite sur-représentation des maraichers (8 sur 24).
- **Enfin, parmi nos cibles nous avons une sur représentation d'agriculteur-ices biologiques (20/24)**. Trois seulement se déclarent en agriculture conventionnelle.

Participation des cibles

Facilité à trouver des participants, niveau de motivation, niveau d'implication, niveau de satisfaction

Pour la réalisation de ces diagnostics, **la principale difficulté** rencontrée par les testeur-ses fut **de trouver des paysan-nes avec du temps disponible en cette période de printemps, début été, soit en début de saison**. Malgré tout, le niveau d'implication fut globalement jugé « bon » et « très bon ». Le niveau de satisfaction est également bon : 17 cibles ont répondu « 4/5 » et 5 cibles « 5/5 ».

Accessibilité du dispositif

Pour le testeur et la cible : conditions spécifiques d'accès, ce qui a facilité/limité l'accès

Que ce soit pour les testeurs et les cibles, **l'accessibilité est jugée bonne**. Il n'y a pas de condition spécifique d'accès et la réalisation de ce diagnostic débute systématiquement par une présentation de l'outil : ses objectifs et son fonctionnement, notamment le logiciel dédié. Le diagnostic est réalisé sur un **logiciel en ligne jugé « ergonomique »** (14/24 pour les cibles et 2/3 pour les testeuses) **ou « très ergonomique »** (10/24 pour les cibles et 1/3 pour les testeuses). Pour aider au remplissage du diagnostic, il existe un manuel papier appelé le Manuel de l'Agriculture paysanne qui précise chaque question et aide sur les points techniques.

Prise en main et utilisation du dispositif

Pour le testeur et la cible : prérequis nécessaires, facilité d'utilisation, difficultés rencontrées, conditions optimales d'utilisation, conditions pour s'approprier le dispositif, niveau d'efficacité du testeur, pistes d'amélioration

[Malheureusement ces questions ouvertes n'ont pas toujours été remplies]

Pour le testeur-ses, il est préférable (mais non obligatoire) d'avoir suivi au préalable une formation à l'outil de diagnostic Agriculture paysanne. Aussi, **la principale difficulté rencontrée par les testeuses fut le manque de temps pour se former à et s'approprier l'outil**.

Une testeuse évoque aussi la difficulté de devoir répondre aux questions et produire une analyse au cas par cas : chaque ferme ayant ses spécificités.

Pour les cibles, la principale limite ou difficulté rencontrée est également qu'i-els auraient aimé avoir eu **plus de temps pour s'approprier et remplir le diagnostic** (cf. période de printemps/début d'été chargée sur les fermes). Par ailleurs, certain-es indiquent avoir eu quelques difficultés pour remplir certains indicateurs du dia-

gnostic, notamment les indicateurs économiques et sur la comptabilité. Certains ont aussi trouvé le diagnostic trop dense...

Concernant son efficacité, **l'outil est jugé « pratique »** (13/24 pour les cibles et 2/3 pour les testeuses) ou **« très pratique »** (11/24 pour les cibles et 1/3 pour les testeuses).

Enfin, les quelques pistes d'amélioration de l'outil proposées sont : la création de diagnostics adaptés à chaque type de production (Pour rappel : il existe déjà des adaptations spécifiques pour le maraichage, l'arboriculture et la viticulture. Une adaptation sur l'apiculture est également en cours de finalisation) et la reformulation de certains indicateurs, notamment économiques.

Résultats obtenus

Pour les cibles : Niveau de progression des cibles (connaissances avant/après), atteinte des objectifs, identification des liens de causalité entre résultats et caractéristiques de l'outil, freins et leviers du passage à l'acte

Concernant le niveau de progression des cibles sur leurs connaissances avant et après la réalisation du diagnostic, tous progressent (Avant : 1 = 3 cibles. 2 = 3. 3 = 9. 4 = 9. Après : 3 = 5. 4 = 19).

Concernant les objectifs, globalement ils sont atteints et il y a plus d'objectifs annoncés après la réalisation qu'avant.

Sur le passage à l'action (que faire après ce diagnostic) : 3 sujets reviennent :

- Développer les liens, la mise en réseau, la coopération avec d'autres agriculteur-ices, et la réflexion et analyse collective (après avoir eu cette analyse individuelle) (6 cibles en parlent)
- Travailler davantage la transmission (4 cibles en parlent). En lien avec le pétale transmissibilité.
- Revoir le choix des variétés (Au moins 4 cibles en parlent)
- Planter des haies (lien direct avec le CC) (Au moins 3 cibles en parlent)

Pour répondre à la question de PLAACE : « Comment améliorer les dispositifs d'accompagnement des agriculteurs pour faciliter le passage à l'action vers des pratiques permettant d'atténuer le changement climatique ? », la FADEAR retient qu'il faut mieux former les animateur-ices du réseau à l'outil (développer les formations sur la réalisation et l'analyse de diagnostic Agriculture paysanne) et davantage adapter la réalisation de ces diagnostics aux calendriers agricoles, c'est-à-dire, encouragée leur réalisation durant les périodes automne-hiver, lorsque les paysan-nes ont plus de temps disponibles.

Massification de l'utilisation du dispositif

Intérêt et limites du dispositif pour massifier, conditions nécessaires pour envisager une massification, pistes d'amélioration

Pour répondre à la question de PLAACE : « Comment améliorer les dispositifs d'accompagnement des agriculteurs pour faciliter le passage à l'action vers des pratiques permettant d'atténuer le changement climatique ? », les agriculteur-ices ayant testé notre outil de diagnostic Agriculture paysanne se disent tous prêts à recommander cet outil pour encourager le passage à l'action. Plus précisément, i-els proposent d'en parler à leur collègues et voisins agriculteur-ices, au sein de leurs AMAP par exemple, mais aussi dans les lycées agricoles dans lesquels i-els interviennent parfois, en argumentant sur les bienfaits de « faire le point », « prendre du recul », « faire un pas de côté » pour identifier les marges d'amélioration sur leurs pratiques agro-écologiques.

Proposition de plan d'action :

Développer/renforcer la formation (plan de formation) des animateur-ices du réseau qui réalisent les diagnostics sur les fermes

Encourager la réalisation de diagnostics en collectif, surtout pour la partie restitution des résultats, afin d'encourager le passage en à l'action collectivement (plus facile à envisager qu'individuellement)

Renforcer les liens entre ces diagnostics et les GIEE (pour le passage à l'action)

Synthèse FNCuma



Introduction / Présentation du contexte

La Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (FNCuma) est la tête de réseau des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (Cuma). Elle s'appuie sur un réseau de plus de 10 000 coopératives et de 54 fédérations. Sa mission première est d'être au service de son réseau, pour améliorer le fonctionnement des Cuma, la dynamique des territoires, mais également pour représenter et valoriser le modèle Cuma auprès des instances institutionnelles et gouvernementales. Elle apporte un appui technique, économique et juridique, à travers des actions de terrain, des études, et la production de références matérielles pour le milieu agricole. Parmi les domaines d'actions, nous pouvons citer la mécanisation, l'installation, l'emploi et l'amélioration des conditions de travail, la préservation de l'environnement, la gestion de l'espace rural. Elle apporte son expertise auprès des Ministères et travaille conjointement avec les organisations professionnelles agricoles.

Son projet politique, corps structurant de l'action de la FNCuma, reconnaît le défi que représente le changement climatique. S'engager et agir face aux transitions écologiques constitue un des 5 objectifs politiques, servant comme fil rouge de ses positions, actions et projets. Cela se traduit concrètement par des actions sur l'adaptation au changement climatique, et en particulier sur l'atténuation, avec :

- La réduction des émissions de GES (réduction de la consommation de GNR par l'écoconduite, le passage au banc d'essai, les techniques culturales simplifiées, la production d'énergie décarbonée ...),
- La réduction des émissions indirectes de GES (autonomie protéique, utilisation d'engrais organiques, réemploi matériel + low cost
- La captation et séquestration du carbone (couverts végétaux, haies ...)

D'autres actions, notamment sur la sensibilisation, peuvent être citées comme le jeu sérieux RESILGAME, permettant de se former pour faire face aux aléas climatiques et à ses conséquences économiques.

Choix de l'outil

Dans la continuité de nos actions, avec comme objectif d'amplifier les actions pouvant lutter contre le changement climatique, d'autres outils étaient à tester dans le réseau. N'ayant pas les compétences en interne pour le moment, il n'a pas été possible de tester l'efficacité des diagnostics carbone sur la sensibilisation au changement climatique et sur le changement de pratiques. C'est pourquoi la FNCuma a choisi avec son réseau d'utiliser un diagnostic carbone.

MyEasyCarbon, de l'entreprise MyEasyFarm, a été utilisé lors de l'expérimentation. Cet outil est un outil tout-en-un, permettant de réaliser le diagnostic et de faire le suivi des émissions après les changements de pratiques. La labellisation Label Bas Carbone est également accessible en utilisant cet outil. Son ergonomie permet une utilisation rapide et simple, pour rapidement obtenir les résultats et prendre des décisions.

Le choix de ce type d'outil s'explique par plusieurs raisons. Tout d'abord, la lutte pour limiter les conséquences du changement climatique est à faire maintenant, avec tous les moyens à disposition. De nombreux leviers motivationnels existent pour inciter au changement et pérenniser celui-ci. Les diagnostics carbone utilisables pour une labellisation ont l'intérêt de cumuler une légitimité (outils basés sur des méthodes reconnues par le milieu scientifique), d'être reconnus par l'Etat (via la labellisation possible), et de présenter des bénéfices (financiers, communicationnels, éthiques car il positionne comme acteur du changement climatique) face aux coûts à engager pour un diagnostic et un changement de pratique par la suite. La réalisation de diagnostics pouvant amener à une rémunération financière contre changement de pratiques constitue une réelle opportunité crédible, qu'il faut tester.

De plus, le réseau travaille déjà avec les agriculteurs à travers un accompagnement et l'utilisation de plateformes ou d'outils numériques pour les accompagner dans leur activité. Nous pouvons citer en exemple Me-

cagest, outil qui permet d'optimiser les charges de mécanisation en exploitation. La combinaison outil de diagnostic + accompagnement est une combinaison adaptée à notre réseau. Mais contrairement aux charges de mécanisation, le réseau ne possède pas d'expertise en comptabilité carbone. Ce test permettra également d'observer si le réseau peut embarquer cette thématique, en procédant par la combinaison expliquée ci-avant.

Campagne de test:

Profil des cibles:

L'expérimentation a été réalisée via la Cuma La Belmontaise, dans le Gers, accompagnée depuis 2022 par Florent GEORGES. Un GIEE venant de cette Cuma a été intéressé. Reconnu en 2023, ce GIEE « Le collectif, un levier pour la gestion agronomique des sols » s'intéresse à la réduction du travail du sol en agriculture biologique. Développer les couverts végétaux, les associations céréales/légumineuses et la gestion des amendements organiques de printemps... Ce GIEE a été créé autour de la fertilité des sols en agriculture biologique. Toute technique permettant cela est utilisée.

Ce GIEE est composé de 9 agriculteurs, avec une plage d'âge allant de moins de 30 à 61 ans), issus du cadre familial, avec des pratiques conventionnelles et biologiques. Ils comprennent les enjeux globaux du changement climatique, et ont une curiosité envers le sujet.

Vous trouverez ci-dessous la répartition du nb d'hectares et d'agriculteurs en fonction de l'OTEX et du type d'agriculture.

	Nb agriculteurs	ha	Céréales	Polyculture élevage	Vignes (hors GIEE)
Biologique	4	582	100	482	0
Conventionnel	5	649	333	316	80
TOTAL	9	1231	433	798	80

Le testeur est l'animateur qui suit la Cuma et le GIEE. Il possède des connaissances techniques et pratiques sur le sujet, et est déjà sensibilisé aux enjeux.

Participation des cibles

La réalisation du diagnostic demandant un temps pour récolter les données (allant de 30 min à 1h) ainsi que pour la restitution (30 min), à deux intervalles séparés, il est difficile de mobiliser ce temps auprès des agriculteurs. C'est pourquoi même si le sujet intéresse et que la motivation est présente, le niveau d'implication est plutôt moyen voire faible.

L'outil a en revanche été bien apprécié, que ce soit pour comprendre l'empreinte carbone de son exploitation ou pour estimer les gains carbone associés aux changements de pratiques. Son ergonomie a été particulièrement complimentée.

Accessibilité du dispositif

Le diagnostic nécessite le document de déclaration des dossiers PAC (telepac) ainsi que des éléments sur les itinéraires techniques. Une fois le dossier telepac envoyé et les éléments complémentaires ajoutés, les résultats sont directement exploitables, avec également des simulations sur les possibles changements de pratiques, et les crédits carbone associés.

Sur l'outil en lui-même, l'interface très complète et très intégrative. Après une formation d'une heure, l'outil est utilisable. Des éléments sont à disposition ainsi qu'un conseiller attiré est disponible en cas de besoin. Cependant, pour appréhender l'entièreté de l'interface, un contenu fixe disponible à tout moment (vidéo tutorial complète ou guide complet) sur les étapes clés serait appréciable, notamment sur la conception des itinéraires techniques via l'outil.

Résultats obtenus

Point de vue testeur / cible

Objectif attendus	Niveau de connaissances		Avant la réalisation		Après la réalisation	
	Avant la réalisation	Après la réalisation	Avant la réalisation	Après la réalisation	Avant la réalisation	Après la réalisation
Testeur	Sensibiliser	Sensibiliser	Testeur	Niveau 0 : Pas / peu de connaissance et / ou d'intérêt sur la question climatique	Niveau 0 : Pas / peu de connaissance et / ou d'intérêt sur la question climatique	
	Communiquer	Communiquer		Niveau 1 : Comprend les enjeux globaux / Curiosité ==> Sensibilisation	Niveau 1 : Comprend les enjeux globaux / Curiosité ==> Sensibilisation	
	Aider à la décision	Aider à la décision		Niveau 2 : Sensibilisé / peu de connaissances techniques et pratiques ==> Diagnostic	Niveau 2 : Sensibilisé / peu de connaissance technique et pratique ==> Diagnostic	
	Piloter	Piloter		Niveau 3 : Un fort degré d'intérêt et connaissance et a besoin d'accompagnement pour passer à l'action	Niveau 3 : Un fort degré d'intérêt et connaissance et a besoin d'accompagnement pour passer à l'action	
	Diagnostiquer	Diagnostiquer				
	Se projeter	Se projeter				
	Anticiper	Anticiper				
	Former	Former				
	Changer de pratiques	Changer de pratiques				
Autre:	Autre:					
Cible	Sensibiliser	Sensibiliser	Cible	Niveau 0 : Pas / peu de connaissance et / ou d'intérêt sur la question climatique	Niveau 0 : Pas / peu de connaissance et / ou d'intérêt sur la question climatique	
	Communiquer	Communiquer		Niveau 1 : Comprend les enjeux globaux / Curiosité ==> Sensibilisation	Niveau 1 : Comprend les enjeux globaux / Curiosité ==> Sensibilisation	
	Aider à la décision	Aider à la décision		Niveau 2 : Sensibilisé / peu de connaissances techniques et pratiques	Niveau 2 : Sensibilisé / peu de connaissance technique et pratique ==> Diagnostic	
	Piloter	Piloter		Niveau 3 : Un fort degré d'intérêt et connaissance et a besoin d'accompagnement pour passer à l'action	Niveau 3 : Un fort degré d'intérêt et connaissance et a besoin d'accompagnement pour passer à l'action	
	Diagnostiquer	Diagnostiquer				
	Se projeter	Se projeter				
	Anticiper	Anticiper				
	Former	Former				
	Changer de pratiques	Changer de pratiques				
Autre:	Autre:					

Satisfaction de l'outil	Ergonomie de l'outil		Efficacité de l'outil	
	Testeur	Cible	Testeur	Cible
Testeur	Pas ergonomique	Cible	Pas pratique	Cible
	Peu ergonomique		Peu pratique	
	Ergonomique		Pratique	
	Très ergonomique		Très pratique	
Cible	Non concerné	Cible	Pas pratique	Cible
	Pas ergonomique		Peu pratique	
	Peu ergonomique		Pratique	
	Très ergonomique		Très pratique	

Le diagnostic carbone a permis de répondre à plus que les attentes prévues. En plus d'aider à communiquer et sensibiliser, il permet également de servir d'outil d'aide à la décision concernant le changement de pratique, et même de suivre le changement de pratique (via la labellisation bas carbone).

L'outil a permis de mieux informer les cibles, mais pas le testeur. Ceci est normal vu que son but est d'apporter une mise en situation concrète des enjeux liés au carbone sur une exploitation. Il peut permettre en revanche, d'éveiller un fort intérêt pour solliciter un accompagnement et passer à l'action. En remarque, on peut supposer que l'outil seul ne servira pas à amener des cibles qui ont pas ou peu de connaissances sur les enjeux à un niveau supérieur. Il doit être accompagné d'un outil de sensibilisation, ou d'un bon accompagnement du testeur. Il peut en revanche susciter de l'intérêt, mais pour d'autres raisons (notamment financières, ou de participation à l'effort de groupe sur la décarbonation).

Parmi les freins observés, en plus du temps difficilement mobilisable par les agriculteurs, des connaissances plus importantes sur le carbone, le stockage et les moyens et itinéraires techniques associées sont à obtenir. L'accompagnement avec l'outil est réalisable dans l'état. Mais pour accompagner la réflexion stratégique des cibles souhaitant aller dans le changement de pratique, ces connaissances sont essentielles. Elles peuvent néanmoins être sommaires, complétées par d'autres organismes plus spécialisés pouvant répondre (instituts techniques ...).

Point de vue structure porteuse (FNCUMA):

Mobiliser le réseau sur le sujet du changement climatique par le Label Bas Carbone s'est révélé être peu fructueux. Bien que le stockage du carbone et la réduction des GES soient des problématiques dans le débat public, le label bas carbone est vu comme une machine administrative, et les acteurs comme souhaitant surtout générer une plus-value financière en utilisant les agriculteurs.

En revanche, la rémunération carbone ainsi que sa pérennité sont des sujets d'intérêts. Ils intéressent autant les personnes sensibilisées (qui souhaitent participer à l'effort commun de décarbonation ou fournir (resp. bénéficier) de services environnementaux au pays (resp. à leur exploitation), que les non-sensibilisés (simplement conscients des enjeux ou curieux vis-à-vis de cette rémunération). Ces gains peuvent être un premier pied dans la porte pour amener vers une réflexion plus globale sur des changements de pratiques, ou bien peuvent servir à concrétiser des changements de pratiques. En expliquant qu'ils peuvent permettre de combler les pertes liées à la prise de risque, l'intérêt grandit. Et c'est avec cette envie de changer de pratique ou la curiosité associée à la rémunération carbone, qu'il a été possible de discuter également des autres sujets du changement climatique. Point intéressant, les changements de pratiques proposés pour réduire l'impact carbone ont des bénéfices environnementaux intéressants (sur la biodiversité via les haies, sur la préservation de l'eau et la fertilisation des sols par les couverts végétaux et les TCS...). Le carbone pourrait être une porte d'entrée pour mener une action plus large sur l'ensemble des axes environnementaux.

De plus, par les diagnostics, il a été possible d'apporter de nouvelles connaissances sur le changement climatique, et de donner forme à des solutions concrètes pour lutter contre ce défi qui nous dépasse, et peut sembler être théorique.

Enfin, passer par le biais du carbone et des diagnostics a un effet catalyseur de groupe. Les agriculteurs motivés ici sont des agriculteurs souhaitant déjà agir, et étant en collectif. Leurs envies individuelles ont convergé en une direction commune, ou bien le collectif a permis de l'interconnaissance, de l'influence entre pairs, et a abouti à une direction commune. C'est bien parce qu'ils sont déjà en collectif, dans une cuma, qu'ils ont pu aller plus loin et créer un GIEE pour concrétiser leur projet. Apparaissant comme une nouveauté à investiguer, le sujet du carbone permet de redynamiser le groupe, et d'apporter un nouveau regard sur l'implémentation de pratiques. La rémunération carbone apparaît comme un levier supplémentaire pour pousser à un changement de pratique et le pérenniser, qui s'incarne sur des pratiques concrètes, directement expérimentables par le groupe. Les structures accompagnantes auraient donc intérêt à connaître l'approche carbone, et à pouvoir la mobiliser pour ses groupes, afin de catalyser et émuler ces collectifs et agriculteurs-rices engagé-e-s ou à minima curieux-ses.

C'est donc bien par le groupe que tout commence, et l'enjeu est de l'aider à se réaliser, par tous les moyens stimulants et intéressants possibles.

Conditions de massification

A l'instar de notre outil Mecagest, il serait possible pour notre réseau de répliquer cette expérimentation. Il y a cependant plusieurs étapes à valider pour cela.

Tout d'abord, une étape primordiale est à traiter avant de réfléchir aux conditions pratiques. Il s'agit du portage politique du sujet. Une vision politique et stratégique doit porter l'action sur les diagnostics carbone et les crédits carbone associés. Cette vision doit donner une réponse aux questions "Pourquoi réaliser des bilans carbone ? Dans quel but?". Sensibiliser ou pousser au changement de pratiques demandera des stratégies bien distinctes, tout comme utiliser ou se passer des crédits carbone. Lorsque ce portage sera effectif, un déploiement dans l'ensemble du réseau via les élus puis les salariés, sera bien plus efficace.

Ensuite, un travail en simultané sur l'ensemble du réseau est à réaliser, entre :

- la sensibilisation (à travers tous les canaux de communication) sur le carbone et le changement clima-

tique,

- la réalisation de diagnostics.
- Deux conditions pratiques sont à réunir du côté de la FNCuma pour que cette deuxième étape soit effective:
 - Les diagnostics, comme les actions de sensibilisation, doivent être réalisés par un grand nombre d'animateurs, avec de l'ordre de la dizaine de diagnostics par animateur. Il n'est pas réaliste que les animateurs en fassent
 - plus (par manque de moyens économiques et temporels). Ces animateurs seront en contact dans le réseau ainsi qu'avec les plus chevronnés ou connaisseurs sur le sujet,
 - Un portage économique est à envisager pour pérenniser l'action.

Avec ce plan de route, et en gardant le contexte actuel, une massification est envisageable. Bien sûr, celle-ci sera facilitée ou non en fonction des modifications externes (baisse du prix du crédit carbone, santé économique des exploitations en fonction des prix du marché, volonté politique de ne plus respecter les objectifs carbone ...).

Synthèse La Coopération Agricole



La Coopération Agricole est la représentation unifiée des coopératives agricoles, agroalimentaires, agro-industrielles et forestières. Plus de ¾ des agriculteurs adhèrent à au moins une coopérative.

La Coopération Agricole est structurée autour de sections métier : le Pôle animal, le Pôle végétal (Métiers du grain et Déshydratation de la luzerne), ainsi que La Coopération Agricole Laitière et les Vignerons coopérateurs. La Coopération Agricole comprend 12 fédérations régionales, dont LCA Grand-Ouest, qui a été chargée de déployer le projet PLAACE pour La Coopération Agricole.

PLAACE part du constat de la nécessité de poursuivre les actions auprès des agriculteurs pour permettre une bonne compréhension des enjeux climatiques et du rôle qu'ils peuvent jouer dans l'atténuation du changement climatique à travers leurs activités. Ce projet a pour ambition d'amplifier l'action en faveur de l'atténuation du changement climatique et d'envisager comment massifier l'engagement des agriculteurs en faveur de l'atténuation du changement climatique. Il devrait répondre à la question suivante : comment améliorer les dispositifs d'accompagnement des agriculteurs pour faciliter le passage à l'action vers des pratiques permettant d'atténuer le changement climatique ?

I - Construction d'une méthodologie pour traiter les sujets de transition et de changements de pratiques avec les coopératives

C'est La Coopération Agricole Grand Ouest qui a déployé sur le terrain le projet PLAACE, avec l'objectif d'établir une méthodologie permettant de "rentrer" dans les coopératives pour traiter des enjeux de transition et de changements de pratique dans le cadre de l'atténuation du changement climatique.

Pour atteindre ce but, LCA Grand-Ouest a établi quatre sous-objectifs :

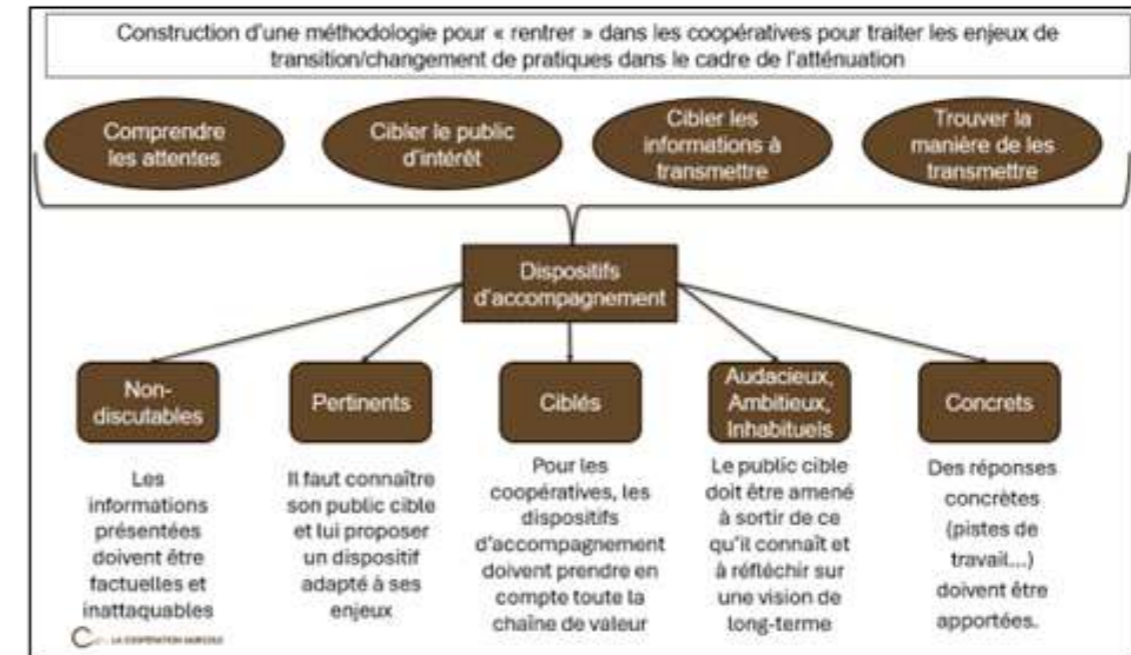
1. **Comprendre les attentes**, les questionnements et les besoins des coops sur le changement de pratiques, la transition, la massification et la valorisation ;
2. **Cibler le public d'intérêt** pour amener un engagement « global » de la coopérative et massifier les actions ;
3. **Cibler les informations** à transmettre aux coopératives ;
4. **Trouver la manière de transmettre les informations** pour éviter que les interlocuteurs se ferment et refusent d'écouter.

A travers des échanges en GT, avec les CA de coopératives, les instances de LCA et les instances de LCA Grand-Ouest, il a été choisi de **passer par la gouvernance des coopératives** pour aborder ces sujets, pour permettre un "ruissellement" dans la coopérative, à travers les conseillers, puis auprès des agriculteurs adhérents.

Ce sont ensuite les retours d'expérience et l'analyse des tests qui ont permis d'établir la meilleure façon de s'adresser au public cible pour qu'il se rende compte de la nécessité d'agir sur le sujet du climat sans rejeter les informations qui lui sont transmises.

Cette méthodologie s'est construite dans une logique d'amélioration continue, les retours d'expérience sur le terrain entraînant des améliorations et des adaptations jusqu'à arriver à un cadre de référence final.

Ce cadre a pour objectif de servir de guide au moment de proposer ou de mettre en place des dispositifs d'accompagnement pour les coopératives sur les sujets de transition. Il établit les caractéristiques nécessaires pour qu'un dispositif d'accompagnement puisse être massifié. Les dispositifs se doivent d'être : **non-discutables ; pertinents ; ciblés ; audacieux, ambitieux et inhabituels ; concrets.**



II – Mise en application : construction et choix de différents dispositifs

LCA Grand Ouest a construit différents dispositifs, dont une formation, "Penser, décider, agir : construire le projet stratégique bas-carbone d'une coopération", l'outil le plus adapté au vu du contexte actuel et des attentes spécifiques des coopératives, et mis en place en articulation avec d'autres outils. Cette phase de tests et de retours continus a permis d'améliorer l'accompagnement proposé aux coopératives de l'Ouest.

LCA Grand Ouest a pu réaliser 8 interventions auprès de ses coopératives adhérentes, dont 3 formations, 2 interventions en assemblée générale, 2 fresques du climat et un webinar de présentation du [Memento des pratiques bas carbone de l'Ouest](#).

L'objectif est de pouvoir déployer cette méthodologie et de construire des dispositifs d'accompagnement adaptés dans les autres fédérations régionales. Ce déploiement a commencé à travers le projet ClimaTerra, et une fresque du climat a été réalisée en région Auvergne-Rhône-Alpes.

270 personnes ont été touchées par les différents dispositifs mis en place.

La **formation de LCA Grand Ouest** a été suivie par 37 personnes entre mars et mai 2024. Deux interventions ont eu lieu auprès de conseils d'administration de coopératives (Celliers Associés et Maîtres laitiers du Cotentin) et une intervention a eu lieu avec différentes coopératives. Cette formation modulable d'une journée vise à accompagner les coopératives dans la construction de leur projet stratégique de transition et l'embarquement de la structure (dont les associés coopérateurs). La formation est divisée en trois parties. Une première partie amène les participants à prendre conscience de la situation. La seconde les fait travailler sur les enjeux et problématiques pour arriver à la conclusion qu'il est nécessaire d'avoir une politique d'adaptation et d'atténuation à toutes les échelles. La dernière partie porte sur les solutions à l'amont et à l'aval pour répondre à ces enjeux.

Les participants aux formations

En comptabilisant toutes les formations, 16 coopératives ont été sensibilisées en Bretagne, Normandie (formation complète) et Auvergne-Rhône-Alpes (Fresque du climat). Parmi les participants, 85% étaient administrateurs de coopératives, et les 15% restants étaient salariés à des postes décisionnels. Ces formations ont été suivies en majorité par des hommes (80%) et par des agriculteurs/trices installés dans le cadre familial (81%). On retrouve chez les participants différents modes de production spécifiques : 10 sont en HVE, 5 sont certifiés « Lait de pâturage sans OGM », 4 sont en agriculture biologique, 3 sont certifiés « Pour une agriculture du vivant », et 2 sont certifiés AOP « Beurre d'Isigny ».

Participation des cibles

LCA Grand-Ouest a communiqué sur la formation et il n'y a pas eu de difficultés particulière à trouver des coopératives intéressées parmi celles déjà convaincues du besoin d'agir, en particulier parce que la formation correspond à leurs attentes. Du fait des contraintes extérieures qui sont nombreuses (CSRD, démarche RSE, demande client...), un nouveau public de coopératives moins avancées sur le sujet s'intéresse aussi aux formations. Durant les formations, les participants étaient impliqués et n'utilisaient pas leur portable ni leur ordinateur.

Le taux de satisfaction est élevé, avec une moyenne de 4/5 et 78% des participants qui déclarent que la formation a répondu à leurs attentes. 89% des répondants ont trouvé la formation « utile » ou « très utile ».

Prise en main et utilisation du dispositif

Prérequis nécessaires

La formation est destinée aux coopératives adhérentes à LCA Grand-Ouest. Elle n'est pas exclusivement réservée aux conseils d'administrations, mais s'adresse aux personnes qui ont un pouvoir de décision dans la coopérative, puisqu'il a été décidé de passer par la gouvernance de la coopérative pour permettre la massification.

Au fur et à mesure, les testeuses ont pu monter en confiance, ont gagné de la légitimité du fait d'avoir effectué cette formation auprès d'autres coopératives, et ont pu se préparer pour mieux répondre aux questions et remarques. Il y a un temps d'appropriation du dispositif à prévoir.

Difficultés rencontrées

- Démarche assez lourde, qui nécessite d'être adaptée, mise à jour pour chaque formation.
- Les publics rencontrés sont parfois réticents à aborder ces sujets ou à reconnaître les changements à effectuer.
- Les participants cherchent parfois à « tester » la légitimité des testeuses, qu'ils ne leur reconnaissent pas immédiatement du fait d'être des femmes jeunes.
- Le commanditaire de la formation a souvent l'impression que la coopérative est déjà très avancée et qu'il n'y a pas tant de travail à effectuer. Il s'agit alors de lui faire réaliser qu'il faut aller au-delà de ce qui est déjà fait.

Conditions optimales d'utilisation

- Être légitimées par le commanditaire
Quand une formation est planifiée, les testeuses rencontrent le commanditaire de la formation pendant une heure au préalable, pour cibler les attentes et ce que la formation peut apporter, ainsi que pour évaluer le niveau d'avancement de la coopérative et valoriser ce qui est déjà fait. Le commanditaire a aussi la charge d'introduire les testeuses et les objectifs de la journée lors de la formation, donnant une légitimité.
- Etablir un cadre au début de la formation
Les testeuses rappellent qu'elles sont expertes du modèle coopératif, mais pas de la technique agricole ou du changement climatique, bien qu'elles aient des connaissances. Il est rappelé que les participants doivent se placer dans une posture d'administrateur, de décideur dans la coopérative. Le « memento des pratiques bas carbone », distribué lors de la formation, permet d'aborder les leviers techniques agricoles.
- Désamorcer les remarques non-constructives
Au début de la formation, il y a une discussion sur les biais cognitifs et les réactions qui émergent parfois lors de discussions sur le changement climatique (ex : « On ne va pas faire d'efforts alors que la Chine n'en fait pas et émet plus que nous »). Cela permet de s'y référer quand ce type de remarques émerge et de désamorcer la discussion.

Conditions d'appropriation du dispositif

Pour les fédérations régionales qui voudraient s'approprier le dispositif, il faudrait d'abord se référer au cadre de référence méthodologique établi. Une stratégie est de commencer par s'adresser à des coopératives prêtes à travailler sur le sujet, actives et impliquées. Il faut penser à adapter la formation au contexte régional et aux cultures.

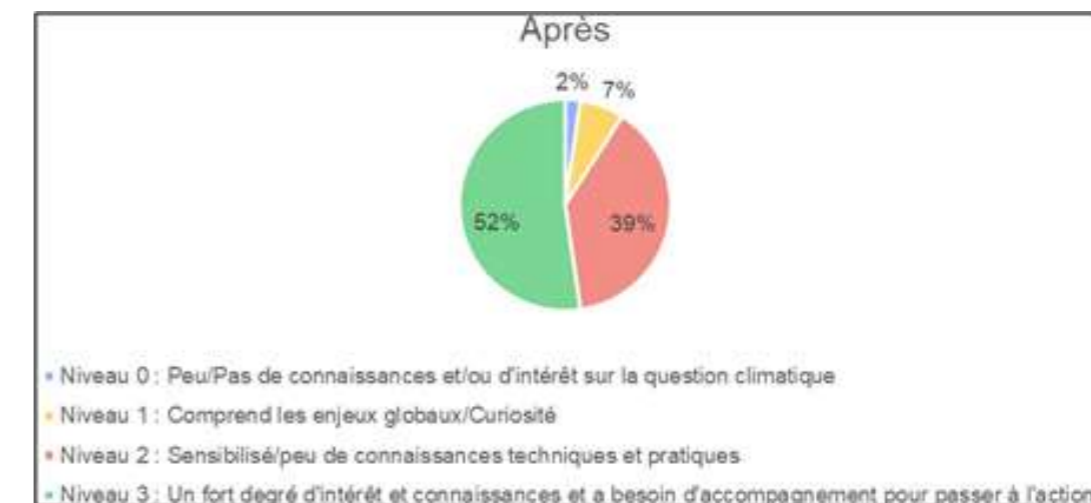
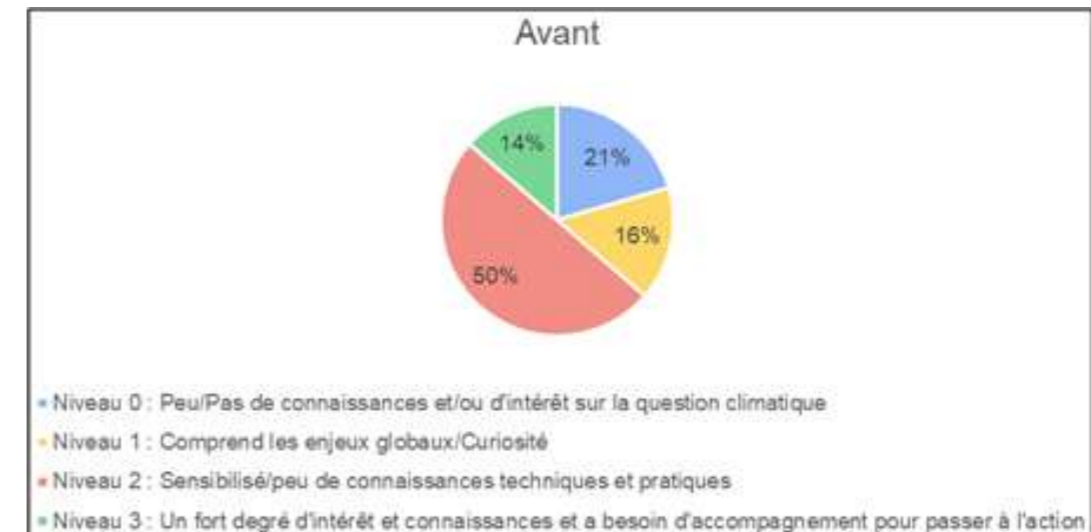
Améliorations mises en place durant la phase de construction de la méthodologie

Des enseignements ont été tirés des différents tests effectués durant cette phase :

- Participation presque agri-alim : intégration d'une vision par maillons de la chaîne de valeur
- Fresque du climat : ciblage de la formation sur les questions agricoles, ne pas être trop général.
- Forum jeunes LCA Grand-Ouest : avoir quelqu'un en face pour challenger ce qui est dit par les participants.
- REX module de formation : ciblage coopératives (gouvernance, place de l'élu, projet coopératif), ce qui n'était pas fait avant.

Résultats obtenus

Des questionnaires ont été distribués après chaque intervention pour recueillir les retours des participants. Les participants indiquent globalement une progression de leur niveau de connaissances après la formation.



Selon les retours des questionnaires, la formation a permis aux participants de « comprendre les enjeux », de « s'informer sur le sujet » et de « prendre une décision appropriée pour leur entreprise ». Il est prévu que les testeuses reprennent contact avec les coopératives ayant suivi la formation dans les mois qui viennent pour voir quelles suites ont été données à la formation dans la coopérative, mais les participants ont exprimé dans le

questionnaire prévoir de continuer à travailler sur le sujet. Un administrateur prévoit par exemple de « mettre en place un projet à proposer à [ses] associés coopérateurs pour lutter contre le changement climatique ».

20 participants sur les 25 ayant répondu à la question estiment que cet atelier est adapté pour favoriser l'action d'atténuation du changement climatique du secteur agricole. Une partie d'entre eux se dit prête à mobiliser d'autres acteurs pour mieux faire connaître la formation et la diffuser.

Les participants identifient des besoins pour être mieux accompagnés. Ces besoins vont au-delà de ce qui était proposé par la formation, mais il est intéressant d'avoir pu les identifier. Ils identifient notamment un besoin de travailler sur les pratiques. Ce n'est pas l'objet principal de la formation, mais le memento pratiques bas carbone est utilisé pour aborder ce sujet. Ils expriment aussi un besoin de travailler en groupe, au sein de la coopérative et en inter-coop. Plusieurs veulent être plus au clair sur ce qu'implique le rôle d'administrateur de la coopérative.

Les participants quittent la formation avec plusieurs livrables :

- Des fiches projet méthodologiques pour les acculturer à ce que c'est que c'est de mettre en place la stratégie climat de la coopérative.
- Des fiches synthétiques des grandes conclusions de la journée de formation « si vous ne deviez retenir qu'une chose... »
- Memento pratiques bas carbone de l'Ouest

Les testeuses ont identifié un point d'amélioration sur l'utilisation des fiches projet, qui ne sont pas assez valorisées au moment de la formation.

Cette formation, qui a été construite à partir du cadre de référence (voir p.x), a permis de tester l'efficacité de cette méthodologie et de donner un exemple de ce qui peut être fait. Ce dispositif était adapté au contexte spécifique dans lequel il a été construit, mais d'autres pourraient être construits.

IV- Conditions de massification

Pour permettre la massification du changement des pratiques chez les agriculteurs, la décision a été prise de passer par la gouvernance de la coopérative, dans l'idée que passer par les instances décisionnaires permettent ensuite un « ruissellement » vers les conseillers et finalement les adhérents coopérateurs.

Les testeuses ont identifié plusieurs conditions de massification. Le lien avec le commanditaire au sein de la coopérative est primordial, puisqu'il permet de cadrer les attentes et de comprendre la demande de la coopérative, ainsi que d'introduire les formatrices auprès des participants pour faciliter les échanges.

Au fur et à mesure que des interventions sont effectuées, les conseillères gagnent en légitimité, du fait d'être intervenues dans d'autres coopératives sur le sujet auparavant. Cela justifie l'intérêt de commencer par travailler avec des coopératives déjà intéressées par le sujet pour ensuite atteindre avec plus de légitimité celles qui sont plus réticentes.

Pour les fédérations régionales qui voudraient « rentrer » dans les coopératives pour travailler ces sujets, il est conseillé de travailler d'abord à convaincre les élus de la fédération. Sans leur soutien, l'accès aux instances de décisions est limité. C'est à eux aussi de faire la promotion de l'outil auprès de leur coopérative.

Massification de l'outil

La méthodologie construite est particulièrement adaptée à la massification car elle permet de donner un cadre facile à s'approprier (par exemple pour les autres fédérations régionales). Son intérêt réside dans le fait d'être un « mode d'emploi » à partir duquel on peut créer le dispositif le plus adapté à la situation et vérifier que le dispositif qu'on propose est approprié.

La limite principale est le temps nécessaire à la mise en place de dispositifs à partir de la méthodologie : cela est très coûteux en ressources humaines.

Pour permettre la massification de dispositifs et à terme le changement de pratiques chez les agriculteurs, il faudrait analyser les outils à travers les cinq caractéristiques établies dans la méthodologie et se poser ces questions :

- Est-ce que mon dispositif présente des faits non-discutables ?
- Est-ce que mon dispositif est pertinent au vu de mon public et de ses problématiques ?
- Est-ce que mon dispositif est ciblé ? Pour les coopératives, est-ce qu'il prend en compte l'ensemble de la chaîne de valeur ?
- Est-ce que mon dispositif est audacieux, ambitieux, inhabituel et encourage les participants à sortir de ce qu'ils connaissent ?
- Est-ce que mon dispositif propose des réponses concrètes ?

Si les réponses sont positives, le dispositif devrait être adapté pour la massification dans le cadre des coopératives. Ces caractéristiques servent aussi de pistes pour améliorer des dispositifs qui ne fonctionnent pas.

Pour envisager la massification, il est aussi important d'imaginer un format mouvant/adaptable aux productions, aux régions, aux coopératives. Par exemple, une partie de la formation de LCA Grand-Ouest est adaptée à chaque intervention pour être au plus près des problématiques de la coopérative.

Conclusion

A travers PLAACE, La Coopération Agricole Grand-Ouest a pu mettre en place une méthodologie pour entrer dans les coopératives et traiter les enjeux climat et atténuation/changement de pratiques. Le développement d'une formation, à partir de cette méthodologie, semble prometteuse pour permettre la massification jusqu'aux adhérents coopérateurs. C'est dans un temps plus long qu'on pourra observer les effets réels de l'utilisation des différents dispositifs dans la mise en place de stratégies climat par les coopératives et à terme le passage à l'action vers des pratiques permettant d'atténuer le changement climatique.

Contacts

Carole Le Jeune, Responsable Carbone : clejeune@lacoopagri.coop

Agathe Duval, Responsable Environnement, Agroécologie, aduval@ouest.lacooperationagricole.coop

Mathilde Le Boulch, Responsable Environnement, Eau et Energie,

mlebulch@ouest.lacooperationagricole.coop

Synthèse Terres en Villes



Présentation de l'ONVAR

Terres en villes est le réseau des acteurs locaux des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations et métropoles. En s'appuyant sur l'intelligence collective, le réseau met en capacité ses membres pour faire face aux défis de la transition agricole et alimentaire. Cette transition agricole et alimentaire ne peut se faire sans les agriculteurs et sans préservation des ressources agricoles et foncières sujets phares au sein du réseau. L'association a été créée en 2000 et réunit le monde agricole représenté par les chambres d'agricultures et les collectivités (intercommunalités d'agglomérations et métropoles), pour travailler sur la co-construction des politiques agricoles et alimentaires.

Les 3 missions du réseau sont :

- Échanger les savoir-faire,
- Expérimenter en commun,
- Contribuer au débat sur la ville, son agriculture et son alimentation

Terres en villes compte ainsi 24 territoires membres, pionniers dans leurs politiques agricoles et alimentaires.

Les sujets historiques de Terres en villes sont l'agriculture périurbaine, les relations villes campagnes, l'urbanisme et le foncier agricole. La problématique alimentaire est arrivée au sein du réseau dans les années 2010 et Terres en villes s'en est saisie à la demande des membres pour devenir, à partir de 2015, référent sur le thème avec à son actif, deux projets de recherche-action - FRUGAL et APROTER, des projets de mise en réseau - Gouvalim III (financé par la Fondation Daniel et Nina Carasso) et RnPAT (Réseau national des projets alimentaires territoriaux, projet du Réseau rural national sur fond européens qui s'est institutionnalisé à partir de 2023 se transformant en France PAT) et son projet de développement agricole en tant qu'ONVAR.

Choix de l'outil, explication du choix de l'outil à tester, ambitions,

Terres en villes en tant que réseau de territoires (d'agglomérations et métropoles) a la spécificité d'avoir une approche territoriale des problématiques qu'il traite autour de l'agriculture et l'alimentation. C'est donc avec une approche territoriale que le réseau a choisi les outils qu'il testerait dans le cadre de PLAACE : ce sont des outils dirigés vers les territoires.

Terres en villes a ainsi choisi un outil règlementaire de politique publique qui est le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), un outil de planification territoriale, et plus particulièrement de tester comment cet outil fait le lien avec l'agriculture et l'alimentation.

Issu de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV) de 2015, le PCAET vise à définir et coordonner des actions au niveau local pour lutter contre le changement climatique et adapter nos territoires à ses effets. Il fixe des objectifs ambitieux, tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'amélioration de la qualité de l'air et l'optimisation des consommations énergétiques sur le territoire.

Depuis 2019, le Plan climat-air-énergie territorial est obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants. Des PCAET volontaires peuvent également être élaborés.

Il est élaboré par la collectivité à l'échelle intercommunale ou de la métropole. Il peut aussi être élaboré par le porteur d'un schéma de cohérence territoriale (SCoT) : lorsque les établissements publics qui sont membres du SCoT et qui doivent élaborer un PCAET transfèrent leur compétence PCAET au porteur du SCoT.

Les Régions sont cheffes de file sur la transition énergétique (et la biodiversité) ce qui implique notamment pour chaque Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRAD-DET) de comprendre un volet climat, air et énergie (en substitution des anciens Schémas régionaux Climat Air Énergie (SRCAE).

L'élaboration d'un Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) repose sur une méthodologie précise, structurée en 4 étapes :

1. le diagnostic, qui vise à réaliser un état des lieux de la situation énergétique du territoire (émissions de GES, consommations énergétiques, émissions de polluants atmosphériques et qualité de l'air...)
2. la stratégie territoriale, qui s'appuie sur ce diagnostic pour établir les priorités et objectifs
3. le plan d'actions, qui concrétise les orientations définies par la stratégie territoriale en coordination avec les acteurs du territoire
4. le suivi, à l'aide d'outils et d'indicateurs qui permettent de mesurer l'efficacité des actions engagées

Le PCAET doit être évalué à mi-parcours.

L'agriculture et l'alimentation ne sont pas les secteurs dominants des PCAET à la différence des transports, de l'énergie et du logement.

Les dernières années, les territoires ont relié le plus souvent l'outil PCAET avec l'outil, lui volontaire, du Projet Alimentaire Territorial, celui-ci devenant une entrée opérationnelle sur les thématiques agricole et alimentaire. Un autre outil qui fait le lien entre PCAET et l'agriculture est ClimAgri®. Cet outil, porté par l'ADEME permet en effet de faire un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture et de la forêt d'un territoire et de simuler l'impact des différentes actions d'atténuation. Il doit être réalisé avec les acteurs locaux et tout particulièrement le monde agricole. Appuyé sur des références scientifiques reconnues, il est un outil qui permet de lancer un dialogue entre les acteurs agricoles et les autres acteurs du territoire.

Enfin, il a été décidé de bénéficier de la disponibilité des techniciens quand cela coïncidait, pour leur proposer de tester l'outil Territoire Fertile avec Terre de liens. 2 territoires ont réalisé ce test : Le Havre Seine Métropole (une chargée de mission PCAET et deux chargés de mission agriculture alimentation) et Amiens Métropole (chargée de mission agriculture alimentation).

Infos sur les tests : nombre, lieux, etc...

L'objet du test dans le cas présent n'était pas exactement de tester l'outil PCAET en tant que tel car les PCAET sont obligatoires sur les territoires d'agglomération (plus de 50 000 habitants - membres de Terres en villes), mais plutôt de tester la place de l'agriculture et de l'alimentation dans les PCAET.

L'outil ClimAgri® est un outil qui contribue à ce lien. Initialement Terres en villes et Terre de liens qui dans PLAACE ont cette approche territoriale en commun avaient prévu de faire un focus sur cet outil mais l'ADEME a fait part d'une étude en cours d'évaluation de l'outil. Terres en villes et Terre de liens ont ainsi participé en fin 2023 - début 2024 à des ateliers d'échanges collectifs sur l'outil ClimAgri®. L'étude doit être rendue publique dans le courant 2024. Des apports issus des échanges mentionnés alimenteront les présents travaux et l'étude devrait pouvoir être annexée au rapport final.

Le test du lien entre PCAET et agriculture et alimentation a donc été au centre des travaux de Terres en villes. Un membre de Terres en villes précurseur sur la place de l'agriculture dans le PCAET, Rennes Métropole, a été mobilisé pour établir le protocole de test, c'est-à-dire la grille d'entretiens. L'objectif de l'entretien était de mieux comprendre quels sont les liens entre PCAET et agriculture et alimentation pour mieux comprendre ce qui frêne ces liens ou au contraire ce qui peut les améliorer et enfin comprendre les actions menées.

Il a été décidé de cibler les tests sur les régions Hauts-de-France et Normandie pour ancrer ces travaux dans le programme de travail du réseau. Cela a permis de lancer les tests à l'occasion d'une rencontre régionale avec les membres du réseau de ces 2 régions.

Les membres de ces 2 régions sont au nombre de 6 :

- En Normandie : Le Havre Seine Métropole et Rouen Seine Normandie
- Dans les Hauts-de-France : la Métropole Européenne de Lille (MEL), la Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane (CABBALR), Douaisis Agglo et Amiens Métropole

Des entretiens avec d'autres membres ou territoires extérieurs au réseau ont également été menés quand on considérait qu'ils pouvaient apporter de la matière supplémentaire.

Profil des cibles

Des entretiens ont été menés avec 6 chargés de mission PCAET, 6 chargés de mission agriculture alimentation et également 1 chargée de mission agriculture et alimentation Chambres d'agriculture. Nous avons donc principalement 3 profils cibles des tests qui ont une connaissance croissante des problématiques agricoles.

Participation des cibles (Facilité à trouver des participants, niveau de motivation, niveau d'implication, niveau de satisfaction)

Terres en villes a réalisé les tests dans son réseau auprès de ses membres et a eu de bons relais. Il a été décidé de privilégier des entretiens semi-directs qualitatifs (l'idée d'un questionnaire en ligne a été abandonnée) pour mieux avoir accès aux éléments qualitatifs sur le lien entre services et thématiques.

Une première difficulté qui s'est posée est liée au fait que les chargés de mission PCAET ne sont pas les interlocuteurs référents du réseau Terres en villes. Ils ne connaissent en général pas le réseau. Il a été nécessaire de faire de nombreuses relances dans plusieurs cas et un temps d'interconnaissance a été nécessaire en introduction de l'échange. Les échanges, souvent en binôme avec des chargés de missions des 2 services ont permis une meilleure connaissance des actions des uns et des autres, ce qui est un premier apport du projet.

Une autre difficulté a été rencontrée sur deux territoires qui comme on l'a vu dans la présentation de l'outil, ont transféré cette compétence au porteur du SCoT situé à une échelle supra. Il s'agit de Douaisis Agglo qui a confié cette compétence au Grand Douaisis et de Amiens Métropole au Grand Amiénois. Dans ces cas, on retrouve à cette échelle supra, les orientations stratégiques du PCAET, qui ont été élaborées en concertation avec les élus des territoires et à l'échelle de l'agglomération qui correspond à l'échelle du PAT, les actions opérationnelles.

Accessibilité du dispositif (Pour le testeur et la cible : conditions spécifiques d'accès, ce qui a facilité/limité l'accès) ; Prise en main et utilisation du dispositif (Pour le testeur et la cible : prérequis nécessaires, facilité d'utilisation, difficultés rencontrées, conditions optimales d'utilisation, conditions pour s'approprier le dispositif, niveau d'efficacité du testeur, pistes d'amélioration)

Contrairement au secteur de l'habitat, pour lequel des solutions techniques permettant de bons résultats existent - une réduction des émissions de GES peut être obtenue par l'isolation et avoir des résultats qui peuvent aller jusqu'à près de 70% si on isole, les solutions dans le secteur agricole sont plus complexes et donnent des résultats plus faibles - des baisses de 15 à 30% maximum sont envisagées. De ce fait la prise en compte de l'agriculture n'est souvent pas jugée prioritaire et ne concerne donc qu'une part limitée des PCAET.

A la différence, un facteur pouvant aider la prise en compte de l'agriculture et de l'alimentation dans les PCAET est la disponibilité de compétences au niveau local ou régional sur les sujets agricoles en lien avec le changement climatique, comme sur le sujet des diagnostics carbone ou autres outils spécifiques comme ClimAgri®, la prise en compte de l'agriculture et de l'alimentation dans les SRADDET peut être un facteur clé.

Ainsi l'articulation entre les échelles territoriales et les liens entre les services des collectivités, mais aussi de chambres d'agriculture vont être des facteurs clés. Un frein qui a été mentionné, concerne la coordination avec les experts chambres d'agriculture sur le changement climatique qui sont souvent à l'échelle de la chambre régionale tandis que les interlocuteurs habituels se situent à une échelle territoriale infra. Des difficultés de

coordination peuvent s'accompagner de difficultés dans le passage de la stratégie à la mise en œuvre des actions. On a également noté des freins et leviers les articulations entre l'échelon de l'intercommunalité et régional et le lien avec l'échelon SCoT quand celui-ci est différent.

Résultats obtenus (Pour les cibles : Niveau de progression des cibles (connaissances avant/après), atteinte des objectifs (définis dans la première partie), identification des liens de causalité entre résultats et caractéristiques de l'outil, freins et leviers du passage à l'acte (note : le passage à l'acte peut être différent selon les outils et les objectifs de chacun)).

Les PCAET priorisent les enjeux qu'ils vont traiter de manière différente en fonction du contexte territorial. Cette priorisation va avoir un impact sur la manière dont le PCAET va aborder l'agriculture et l'alimentation.

- Rennes métropole qui est un bassin de production laitière intensive avec une agriculture qui représente 15% des GES du territoire. L'agriculture a été prise en compte très tôt dans le plan climat qui a ciblé l'enjeu gaz à effets de serre ; le PAT est issu du PCAET.
- Grenoble Alpes métropole où l'agriculture est marquée par un élevage extensif de montagne et représente autour de 1% des GES du territoire. Les actions autour de l'agriculture sont émergentes dans le plan climat ; le PAT va alimenter le PCAET dans ses composantes agriculture alimentation.

On observe l'utilisation de différents outils qui permettront de traiter de l'empreinte carbone de l'agriculture sur le territoire. On pourra distinguer :

- Des **outils de prospective/sensibilisation** : la démarche Afterre2050, Territoires Fertiles, les fresques du sol et fresques du climat
- Des **outils de diagnostic** et de mise en débat vont permettre de se baser sur des données fiables pour établir des scénarii d'évolution et échanger sur les avenir de l'agriculture : ClimAgri, AgriClim,
- Des outils pour le passage à l'action :
 - **Amont agricole** :
- Des outils d'accompagnement des **changements de pratique** par les organismes de développement agricole
- Des outils de financements des agriculteurs dans leur **changement de pratique** (Paiements pour services environnementaux (**PSE**), Périmètre de protection et mise en valeur des espaces Agricoles et naturel périurbains (**PAEN**), ...)
- Des dispositifs de plantations de haies grâce à des crédit carbone : Carbocage et Carbolocal
- Des actions de structuration de filières bas niveaux d'intrants
- Aval consommation :
- Des outils de sensibilisation et accompagnement aux changements de comportements alimentaires (type d'actions très présentes dans les PAT)

Massification de l'utilisation du dispositif (Intérêt et limites du dispositif pour massifier, conditions nécessaires pour envisager une massification, pistes d'amélioration)

Pour qu'un ou des axes agriculture et alimentation ambitieux soient intégrés dans les PCAET, pour que des orientations et actions concrètes sur le changement climatique soient intégrées dans les Projets alimentaires territoriaux, une sensibilisation des élus et techniciens, plus généralement des parties prenantes, acteurs du territoire, de la société civile, habitants, peut s'avérer un réel atout. Pour cela, on suggère l'utilisation d'autres outils proposés dans le cadre de PLAACE, les outils de sensibilisation tels que Territoires Fertiles ou les fresques du sol et ou du climat.

A l'inverse, il faut souligner le rôle des collectivités dans la massification de la mise en dynamique des acteurs du territoire pour trouver des solutions collectives, pour inciter des coopérations. Les collectivités tout comme les opérateurs économiques pourront jouer un rôle notable pour accompagner les agriculteurs dans leur prise de risque que constituent les changements de pratiques et les expérimentations qui les précèdent.

Il enfin noter que les PLCAET sont des outils très lourds peu agiles qui vont s'avérer très utiles pour des investissements lourds de la collectivité mais qui peuvent s'avérer inadaptés pour un secteur ou l'expérimentation

est importante. On pourra lui préférer dans cet objectif, la flexibilité du Projet alimentaire territorial qui est volontaire et va permettre de s'adapter beaucoup plus facilement au contexte, de tester des actions. On peut donner l'exemple du liens PAT PCAET à Grenoble où le PAIT a permis de tester les actions, de sensibiliser les

élus... avant d'être transcrit dans le PCAET en cours d'écriture.

Synthèse Terre de Liens



1/ Introduction/Présentation du contexte

De plus en plus de collectivités territoriales investissent les politiques alimentaires et agricoles à l'échelle locale, poussées par divers facteurs :

- Un secteur clé pour atteindre les objectifs des politiques environnementales et climatiques (préservation de la ressource en eau, neutralité carbone, préservation de la biodiversité et développement des services écosystémiques, patrimoine naturel et paysager, réduction de l'artificialisation des sols) et qui touche directement des compétences obligatoires des territoires (approvisionnement en eau potable, PCAET, trames vertes et bleues, GEMAPI, SCoT et PLUi).
- Une demande de plus en plus forte des citoyens de reconexion avec leur alimentation et leur terroir pour une meilleure santé et un développement économique local vertueux.
- Des politiques qui encouragent les territoires à prendre en main ces enjeux : les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) et la loi EGALIM portés par l'Etat, l'objectif national de Zéro Artificialisation Nette, le plan bio de la région Hauts-de-France et sa feuille de route REV3, les volets agricoles des PCAET, les plans d'action pour la préservation de la ressource en eau sur les aires d'alimentation de captage d'eau potable.

Mais le sujet est complexe à plusieurs titres :

- Une articulation complexe entre des sujets locaux et des filières internationalisées.
- Une difficulté d'accès aux données qui permettent d'appréhender les flux de denrées qui sont produites et circulent sur un territoire et le degré de corrélation entre ce qui est produit et consommé localement.
- De nombreux acteurs et typologie d'acteurs à identifier au sein des filières alimentaires.
- Une difficulté à appréhender le marché du foncier agricole avec de nombreux transferts de terres qui échappent à la veille foncière des collectivités locales.
- Des bouleversements majeurs qui impactent ce secteur en lien avec le changement climatique (augmentation des températures, épisodes de sécheresse ou de pluie intense, réduction de la quantité d'eau utilisable pour l'activité humaine, etc.) et l'évolution des réglementations qui en découlent.

Appréhender ces différents défis est nécessaire pour concevoir des politiques de transition alimentaires et agricoles pertinentes à l'échelle locale, cohérentes avec cette échelle d'action et articulées avec les échelles régionale, nationale et européenne.

Inversement, ces politiques locales, portées par les intercommunalités, semblent aujourd'hui indispensables pour faire face aux enjeux de la transition alimentaire et agricole.

2 leviers d'action majeurs sont aujourd'hui aux mains des intercommunalités :

- - Un levier politique et réglementaire concernant la préservation, la valorisation et l'aménagement du foncier agricole (PLUi, SCoT).
- - Un levier d'animation territoriale de proximité pour faire émerger des filières durables, équitables, et cohérentes avec les ressources et enjeux d'un territoire.

Ces nouvelles compétences des collectivités locales commencent à se structurer et s'articuler avec les acteurs agricoles et alimentaires territoriaux. Terre de liens est sollicité pour son expertise foncière.

Les associations territoriales Terre de Liens s'engagent de plus en plus dans ces processus pour qu'ils répondent aux enjeux de préservation et de partage des terres pour une agroécologie nourricière et à ceux reliés à la nouvelle fabrique des territoires (avec l'horizon de zéro artificialisation nette ou les notions montante d'urbanisme coopératif ou tactique etc.).

Le nombre de collectivités territoriales qui nous sollicitent est passé de 25 en 2015 à 110 en 2023. Leurs sollicitations en tant que propriétaires publics sont également plus nombreuses (appui à la maîtrise du foncier agricole, animation d'appel à candidature, d'acquisitions en commun...), ce qui nécessite, en lien avec nos partenaires, de clarifier notre positionnement et notre accompagnement.

Ces dynamiques mobilisent des acteurs variés dans une logique de dialogue territorial pour l'activation et l'articulation des différentes légitimités et leviers d'actions. Ainsi, collectivités et acteurs publics, organisations professionnelles agricoles, partenaires membres des coordinations InPACT ou associations environnementales, citoyennes et collectifs locaux ont leur rôle à jouer dans la construction de systèmes agri-alimentaires territorialisés. Terre de Liens est dans ce cadre porteur d'actions et d'initiatives comme c'est le cas pour les dispositifs de veille foncière citoyenne, la mise en œuvre d'actions de formations auprès de nos dirigeants, bénévoles et salariés afin de mieux accompagner élus ou agents territoriaux mais aussi en tant que contributeur, voire animateur de ce dialogue territorial.

Les associations territoriales expriment un besoin d'appui de la Fédération pour favoriser le mutualisation/solidarité entre elles et la mettre à leur disposition des outils pour faciliter ces processus. C'est pour répondre à ces attentes que la Fédération s'engage dans des programmes nationaux de développement de ressources, de formations, d'outils numériques (PARCEL/Territoires fertiles, Récolte, Objectif terres) en lien avec nos partenaires.

Dans le projet PLAACE nous nous sommes associés avec 8 ONVAR pour mieux faire le lien entre changement de pratiques agricoles et lutte contre le réchauffement climatique.

2/ Présentation de l'ONVAR

Terre de liens, composé de 40 000 membres, agit depuis 20 ans, en vue de développer l'agriculture biologique et de proximité sur le territoire français. Son activité vise globalement à libérer la terre de la spéculation foncière, à favoriser l'accès des agriculteurs à la terre et à promouvoir des projets citoyens visant à dynamiser les territoires ruraux autour du développement d'une agriculture biologique, paysanne et nourricière. L'action de l'Association se distingue d'autres démarches visant la transition agroécologique notamment par la place centrale de l'engagement citoyen et de la réappropriation par la société civile des questions foncières et alimentaires.

Le mouvement Terre de Liens mène des activités dans trois domaines complémentaires et articulés.

Accompagner et installer, du projet au bail rural environnemental

- accueil, l'orientation et l'accompagnement de porteurs de projets vers l'installation, que ce soit sur des fermes portées par la Foncière et/ou de la Fondation Terre de Liens, des groupements fonciers agricoles (GFA) ou sociétés civiles immobilières (SCI) de type « mutuel » ou autres formes d'accès collectif et solidaire au foncier ou dans des formes plus classiques d'accès au foncier ;
- acquisition de foncier, de la détection à la propriété, en passant par toutes les phases nécessaires : accompagnement des propriétaires / cédants, diagnostic, mobilisation des citoyens et de la finance solidaire (bénévolat, dons, épargne, donations, etc.)...
- instruction des projets d'installation et la gestion des fermes au long cours : gestion locative et patrimoniale, animation des relations avec les fermiers, transmission des fermes le cas échéant, etc.

Animer la dynamique d'acteurs pour le foncier agricole

- avec les citoyens : sensibilisation, éducation populaire, accompagnement du bénévolat autour des fermes et de la prise de responsabilité dans le mouvement Terre de Liens, etc.
- avec les collectivités : sensibilisation, formation, accompagnement de la maîtrise foncière ou montages innovants de partenariats public/ privé, etc.
- avec les décideurs : veille, analyse, propositions, sensibilisation, participation au débat démocratique, etc. avec les acteurs de l'agriculture et des territoires : appui et complémentarité, projets multipartenariaux, etc.

Expérimenter, analyser, diffuser et améliorer les pratiques

Si elle prend appui sur les fermes propriété du mouvement, l'innovation de Terre de Liens a vocation à essayer, inspirer, mutualiser. Pour cela, Terre de Liens réalise en continu un travail d'analyse et de prospective qui bénéficie à l'ensemble de la société :

- expériences nouvelles : quelles qu'en soient les modalités, Terre de Liens expérimente régulièrement de nouvelles solutions pour la préservation du foncier, en prenant notamment appui sur les territoires mobilisés suivant les thématiques (co-acquisitions entre diverses structures, nouvelle méthodologie d'accompagnement, démarches participatives d'éco-rénovation du bâti...);
- mesure des impacts : sans attendre les évaluations de contrôle externe, Terre de Liens s'est doté de sa propre mission d'élaboration d'outils et de conduite d'analyses évaluatives, adaptant au développement agricole et rural les démarches de l'économie sociale et solidaire ;
- essaimage européen : depuis plusieurs années, Terre de Liens anime et participe à un réseau européen autour des problématiques foncières.

3/ Choix de l'outil

<https://territoiresfertiles.fr>

Territoires Fertiles est un outil libre et gratuit au service des acteurs des territoires qui œuvrent à transformer le système alimentaire en vue de le rendre plus résilient face aux perturbations à venir.

Porté par les Greniers d'Abondance en partenariat avec le Basic, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique et Terre de Liens, le projet s'appuie notamment sur les applications CRATER et Parcel et souhaite rendre plus accessibles des initiatives, des données et des ressources existantes mais souvent éparées, mal connues ou mal valorisées.

Le projet est guidé par 2 principes clefs :

- Accès universel et intérêt général : Territoires Fertiles est un commun numérique. Son contenu, ses méthodes et son code sont transparents et en accès libre (logiciel libre) et son développement est guidé par l'intérêt général.
- Approche centrée-utilisateur : notre développement est guidé par les besoins exprimés par les utilisateurs : agents territoriaux, élus, porteurs de projet, etc.

En approchant le système agricole et alimentaire dans toute ses composantes, la plate-forme Territoires fertiles a pour ambition de dérouler un parcours pédagogique du diagnostic à l'incitation au passage à l'action pour transformer les pratiques.

Dans le cadre du projet PLAACE nous avons pour objectif d'évaluer comment Territoires fertiles peut être un outil mobilisable pour sensibiliser et outiller élus et agents de collectivités à la nécessité d'accompagner les agriculteurs des territoires dans leur changement de pratique.

Profil des cibles

2 élus et 6 agents de collectivités ayant des missions dédiées à la mise en place de politiques agricole et alimentaire locales

Entretiens qualitatifs d'1h30

- 2 communes rurales : Aouste-sur-Sye et Die (Drôme)
- Le Havre Seine métropole
- communes péri-urbaine : Saint-Genis Laval et Charly (69)
- Amiens métropole
- Montchevrier, Indre (CD 36)

Une trentaine d'entretiens ont été réalisés à l'échelle nationale par l'équipe de développement de Territoires fertiles auprès de citoyen.ne.s engagé.e.s dans des structures territoriales en lien avec l'agriculture et l'alimentation.

Participation des cibles

Il a été difficile d'avoir d'interroger des élus, très peu disponibles. Beaucoup plus facile de mobiliser les citoyens engagés sur les territoires.

Accessibilité du dispositif

Très facile d'accès : l'outil est libre et bien référencé sur le moteur de recherche Google.

Prise en main et utilisation du dispositif

Pas de pré-requis, facile d'utilisation

Condition : accès internet

Le choix entre deux parcours 3 min et 30 min est un des éléments les plus appréciés par les utilisateurs : cela permet de prendre connaissance très rapidement des principaux enjeux agro-alimentaires d'un territoire avec 8 chiffres et notions clé. Libre à l'utilisateur de passer au parcours plus long et explicatif à tout moment en cliquant sur "en savoir plus". Cette souplesse est appréciée.

Résultats obtenus

Points positifs :

- Les adjectifs le plus fréquemment mobilisés pour décrire l'outil sont : "pédagogique, simple, compréhensible, éclairant et intéressant". La forme du parcours, un argumentaire en 8 points illustré, semble convaincre par sa simplicité et ses messages "accrocheurs".
- Ce qui est convaincant aux yeux de utilisateurs c'est la territorialisation des données : l'entrée par leur territoire les rend plus concernés et affectés par les résultats affichés
- Les 8 thématiques abordées sont considérées comme pertinentes : la transversalité et l'approche éco-systémique sont appréciées
- Sur le changement climatique l'indicateur choisi utilise les données du projet Climate Change Explorer, qui calcule les analogues climatiques pour plusieurs villes de France. La notion d'analogie climatique est utilisée pour exprimer en termes simples, compréhensibles par tous, quels seront les effets du changement climatique en s'appuyant sur des exemples précis>les utilisateurs sont en grande majorité marqués par la cartographie visuelle qui présente l'analogie climatique. C'est l'effet recherché.
- La diversité des ressources et l'explication des calculs semblent convenir aux utilisateurs
- La rubrique "ils l'ont fait" est particulièrement appréciée : source d'inspiration pour passer à l'action

Points négatifs :

- certaines données ne sont pas territorialisées mais nationales : cela brouille un peu la compréhension du parcours
- les exemples mobilisés dans la rubrique "ils l'ont fait" ne sont pas toujours en lien avec le territoire
- les données sur l'agriculture biologique arrivent trop tardivement dans le parcours (rubrique 6)
- les données issues de PARCEL ne sont pas assez intégrées dans le parcours.
- certaines rubriques se recoupent : rubrique 2 "D'où vient ce que vous mangez ?" et 3 "A qui achète-t-on la nourriture ?"
- rubrique

Pour les agents et élus très avertis, lancés depuis plusieurs années dans des politiques agricoles et alimentaires ambitieuses, l'outil semble moins pertinent. Les diagnostics ont été fait sur leurs territoires et ils ne "découvrent" pas ces données. Toutefois ils prennent connaissance de certains indicateurs comme l'analogie climatique, le niveau de précarité alimentaire qui complètent leur connaissance de sujets. Ce type d'utilisateurs se sent plus concerné par le parcours 30 minutes.

Massification de l'utilisation du dispositif

Intérêts du dispositif :

La plateforme est considérée comme un outil efficace dans une phase de lancement de PAT : recueil de données dans le cadre d'un pré-diagnostic, outil de sensibilisation des élus, aide à la rédaction d'un argumentaire pour présentation en réunion publique du projet de PAT.

Limites du dispositif :

Pour les agents et élus très avertis, lancés depuis plusieurs années dans des politiques agricoles et alimen-

taires ambitieuses, l'outil semble moins pertinent. Les diagnostics ont été fait sur leurs territoires et ils ne "découvrent" pas ces données. Toutefois ils prennent connaissance de certains indicateurs comme l'analogie climatique, le niveau de précarité alimentaire qui complètent leur connaissance de sujets. Ce type d'utilisateurs se sent plus concerné par le parcours 30 minutes.

Pistes d'amélioration :

- territorialiser les exemples ou les catégoriser plus finement
- Pour mieux coller avec les besoins des utilisateurs nous nous sommes dit qu'une approche par type de territoire serait plus indiquée qu'une approche par simple proximité géographique. Par exemple : petite commune rurale dans un territoire d'élevage intensif, ville moyenne dans un territoire viticole, métropole... Nous allons donc préciser cette typologie et associer à chaque catégorie une ou plusieurs initiatives par constat du parcours.
- regrouper les rubriques 2 et 3 pour simplifier le parcours
- mettre en avant dès la première rubrique la part de cultures bio sur le territoire
- faire connaître la plateforme à d'autres cibles que les élus et agents des services "agriculture et alimentation">les rubriques ont la qualité de démontrer les effets systémiques des thématiques agricole et alimentaire qui touchent un grand nombre de politiques locales : PCAET, gestion de l'eau, paysage, santé, environnement...
- Il faudrait donc avoir une stratégie transversale de diffusion de l'outil et s'appuyer sur l'outil pour créer une sensibilisation commune interservices.
- des demandes ont été faites de pouvoir convertir le diagnostic en PDF voir en slides de présentation : développement en cours

Plan de diffusion de la plateforme Territoires fertiles :

Communication : version adaptée aux smart phone

PDF exportable des résultats par territoire

>présentation lors d'évènements :

3 octobre ; séminaire Clim'agri ADEME

4 octobre : Festival international de géographie

15-16 octobre : Meetup Greentech

21 novembre : salon des maires

3 décembre : Assises de l'alimentation de Montpellier

>webinaires SOLAGRO, ANCT, mouvement Terre de liens, DRAAF

>communiqué de presse pour la journée de l'alimentation le 16 octobre

Développement en cours et à venir

>intégration des initiatives inspirantes dans le "diag flash 3 minutes"

>amélioration du Home page et de la navigation

>intégration PARCEL

>ajout des cartes de consultation des indicateurs

Conclusion

Pour Terre de liens ces test utilisateurs ciblés agent et techniciens montrent que l'outil est pertinent pour appuyer une démarche de PAT. Plus facile d'appropriation que la plate-forme PARCEL il semble plus adapté dans une phase de sensibilisation/plaidoyer local > dans la majorité des associations territoriales Terre de liens cette mission est assurée par les bénévoles en lien avec les acteurs locaux. L'enjeu est donc de faire connaître l'outil au sein du mouvement pour que les bénévoles s'en emparent et le mobilisent lorsqu'ils prennent RDV avec leur élus ou participent à des ateliers de concertation dans le cadre de PAT.

En usage externe à notre mouvement, Territoires fertiles peut être mobilisé pour toucher un plus large public, moins averti, qui prend conscience des enjeux économiques, environnementaux et sociétaux liés aux pratiques agricoles et alimentaires actuels : cette prise de conscience peut les inciter à avoir se rapprocher d'acteurs associatifs locaux, de s'engager dans des démarches collectives pour faire évoluer les pratiques sur leurs territoires, notamment grâce aux rubriques inspirantes "ils l'ont fait".

Synthèse TRAME



Introduction/Présentation du contexte

Organisme National à Vocation Agricole et Rural, Trame est une association qui accompagne depuis plus de 30 ans les collectifs d'actifs agricoles (agriculteurs, agricultrices et salarié.e.s agricoles) ainsi que leurs conseillers, techniciens et animateurs dans la mise en œuvre de leurs projets afin de faciliter les transitions agricoles et rurales. Pour répondre aux enjeux des transitions humaines et organisationnelles, alimentaires et territoriales, agroécologiques et climatique ainsi qu'à leur valorisation sociétale et économique, Trame propose de la facilitation de groupe, de la mise en réseau, de l'accompagnement de projets, de la formation et de nombreuses autres ressources. Elle se positionne ainsi comme un incubateur de facilitateurs de transitions, un laboratoire d'expérimentations de ces transitions et un centre de ressources vivant sur ces thématiques.

Engagé, au travers de ses pôles TRAEC (TRansition AgroEcologique et Climatique) et EXPO (valorisation des EXternalités POSitives), dans la prise en compte des défis environnementaux et climatiques et l'accompagnement d'une réponse agricole adaptée aux enjeux, besoins et situations du terrain, les équipes de Trame ont souhaité aller plus loin sur la question en s'investissant dans le projet PLAACE.

Choix de l'outil

Après avoir expérimenté à plusieurs reprises et auprès de plusieurs types de collectif un atelier « Fresque du Climat » à la fin duquel les participants témoignaient trop régulièrement d'un fort sentiment d'abattement et d'impuissance, nous avons souhaité compléter cet outil (que nous jugeons très pertinent et intéressant pour de la prise de conscience) en l'associant à d'autres étapes qui nous semblaient nécessaires et appropriées pour préparer, faciliter et encourager le passage à l'action.

Il s'agissait alors de construire et proposer une démarche plus complète sous forme d'ateliers collectifs amenant à la réflexion et au travail collectifs pour faciliter le passage à l'action avec 3 modules à minima :

1. Faire prendre conscience via différents outils comme la Fresque du Climat, un quizz ou des outils de projections climatiques
2. Réfléchir, se projeter, tester et coproduire via des mises en situation ou des ateliers thématiques prospectifs à ajuster en fonction de la situation et du questionnement du groupe : travail sur des leviers d'action à partir d'observations, d'indicateurs agro-climatiques et de projections climatiques
3. Conclure et encourager la prise de décision pour la mise en action : identification des pistes de leviers retenues et définition des premières étapes à mettre en œuvre.

Notre ambition était de tester ce dispositif auprès de 5 groupes avec jusqu'à 2 jours d'accompagnement par un binôme pour chaque test (format variable selon les besoins et disponibilités).

Nos objectifs étaient de pouvoir tester puis améliorer la démarche d'accompagnement imaginée, de l'ajuster et l'amender grâce aux résultats des tests avec notamment des outils et/ou des retours d'expériences d'autres structures partenaires du projet afin de la rendre plus efficiente et démultipliable.

Conditions d'utilisation du dispositif : tests réalisés entre le 1er mai et le 30 juin 2024
3 tests, 3 contextes, 3 formats : un format 'variable' selon les besoins et disponibilités.

ComAggloPaysAjaccio (2A) 5 agris + 5 techniciens	A Petits PAS (59) 2 animateurs + 4 agris	BV Vie & Jaunay (85) 9 agris + 9 techniciens + 2 élus
<ul style="list-style-type: none"> • 2 jours, en présentiel • Maraîchers AB (+ agroforesterie, horticulture, petit élevage) • Espace test et/ou en cours d'installation 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 visios de 3h • Maraîchers • Récemment installés / en cours d'installation 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 jour, en présentiel • Élevages et grandes cultures, irrigation, périmètres de captage
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fresque du climat ✓ Indicateurs agroclimatiques et projections ✓ Leviers et actions pour la résilience des systèmes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Quizz climat ✓ Indicateurs et projections climatiques ✓ Leviers et actions en faveur de la résilience des systèmes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fresque du climat ✓ Indicateurs agroclimatiques et projections ✓ Leviers et actions en faveur de la ressource en eau



L'implantation éloignée des différents lieux de test par rapport aux antennes de rattachement des 3 salariés Trame en capacité d'intervenir a engendré un temps conséquent en termes de déplacement. Si les coûts ont bien été prévus dans les coûts d'organisation, il s'agirait pour une possible suite ou démultiplication du projet d'augmenter le nombre de personnes en capacité d'animer ces ateliers afin de réduire les temps et frais associés au transport.

Profil des cibles

Notre dispositif de test s'adressait à tout collectif d'actifs agricoles, toutes filières et systèmes de productions confondus ainsi qu'à des groupes mixtes (agriculteurs + OPA + conseillers et collectivités).

Statistiques¹ sur un total de 36 participants (18 agriculteurs.trices, 16 conseillers.ères technicien.ne.s et 2 élus) avec 33 réponses au questionnaire d'évaluation :

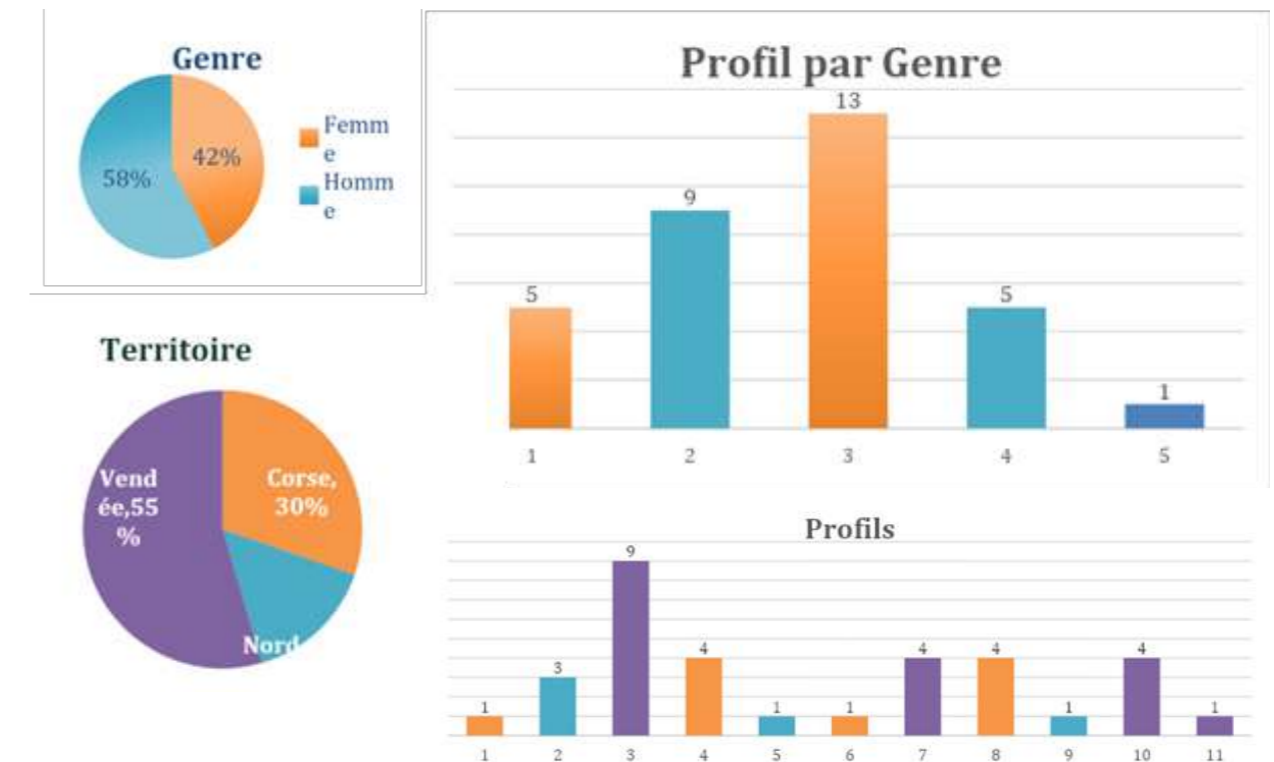


Figure 1 : Représentation des profils des participants par territoire

Un peu plus d'hommes que de femmes, majoritairement des agriculteurs. Les femmes sont plus souvent conseillères ou techniciennes et elles étaient particulièrement bien représentées en Corse.



Figure 2 : Détails du cadre et de l'ancienneté d'installation des 18 agriculteurs.trices



Les installations sont plus anciennes en Vendée et principalement dans le cadre familial, alors que dans le Nord et en Corse il s'agissait plus d'installations récentes et hors cadre familial (en lien avec des espaces test).

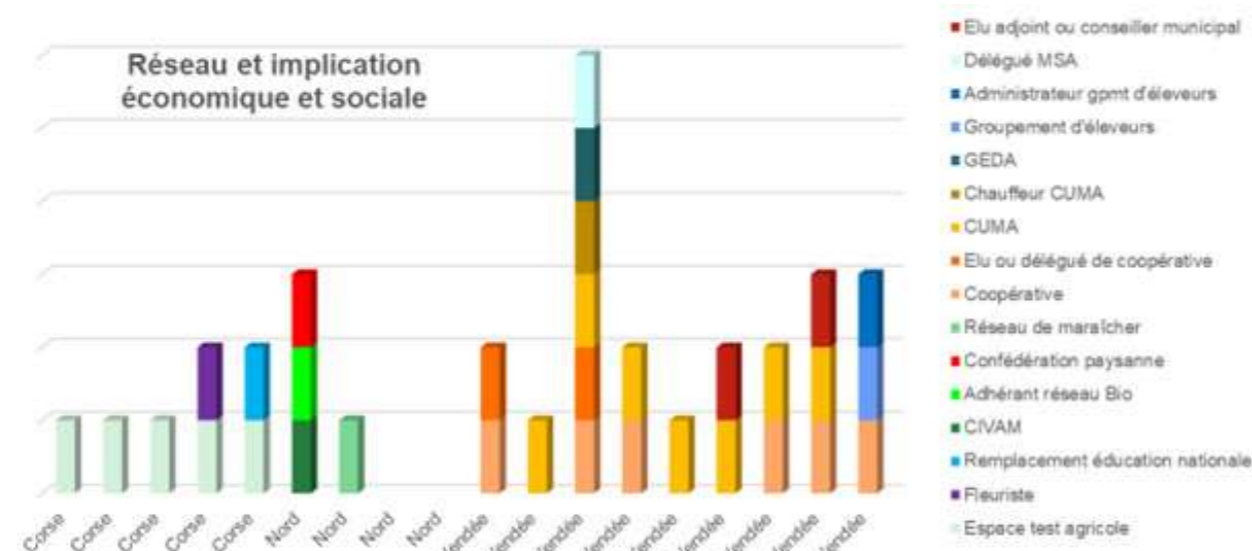


Figure 3 : Détails des appartenances réseau et des implications des 18 agriculteurs.trices

Les agriculteurs installés depuis plus longtemps ont globalement une plus grande diversité d'implication et se retrouvent dans des structures collectives type coopérative, CUMA ou Geda. Les plus récemment installés ou en espace test peuvent cumuler un second emploi (fleuriste ou enseignant) ou s'impliquer dans des réseaux techniques (RENETA, CIVAM, maraichers, AB).

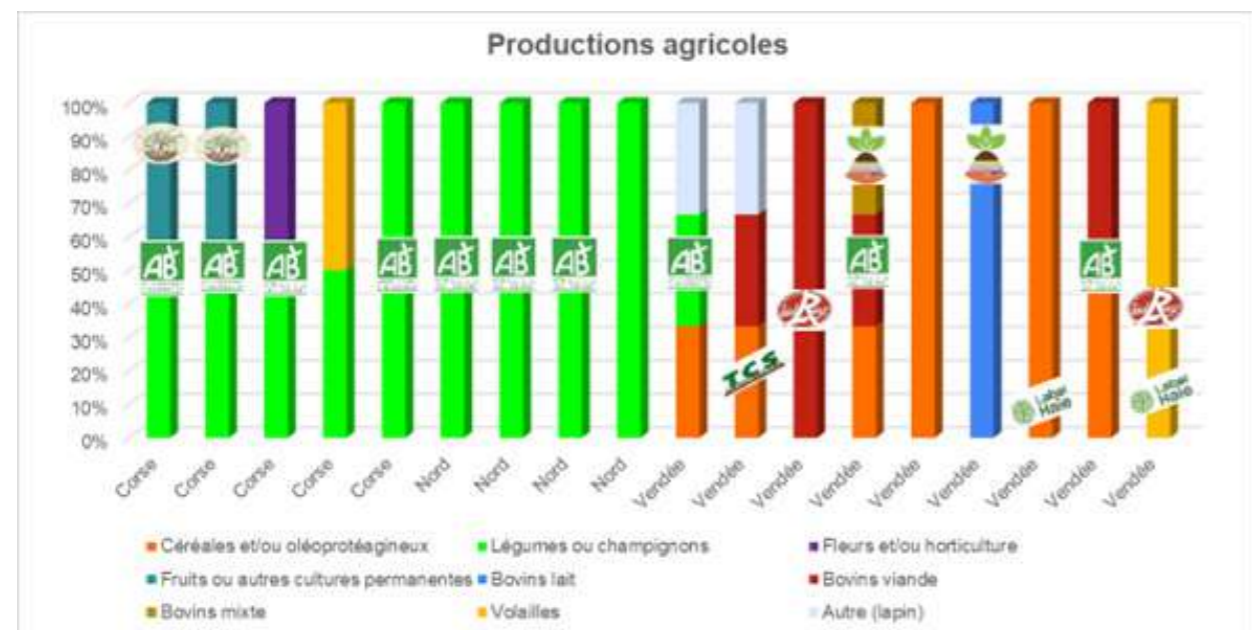


Figure 4 : Principales productions avec pratiques et certifications par territoire

Agriculture Biologique conservation des sols Agroforesterie Label Haie Techniques Culturelles simplifiées Label Rouge Agriculture de

2 grands profils de productions se dégagent :

- des productions maraîchères principalement biologiques dans le Nord et la Corse avec une diversification en agroforesterie fruitière, horticulture ou petit élevage en Corse ;
- des productions plus céréalières associées à de l'élevage en Vendée avec 3 exploitations uniquement d'élevage (bovin viande, lait et volaille). Les pratiques ou certifications sont aussi plus diversifiées : agriculture de conservation ou TCS, Label Haie et 3 exploitations en agriculture biologique.

Au travers des 3 tests, nous touchons donc un panel de productions et de pratiques globalement diversifié.

Participation des cibles

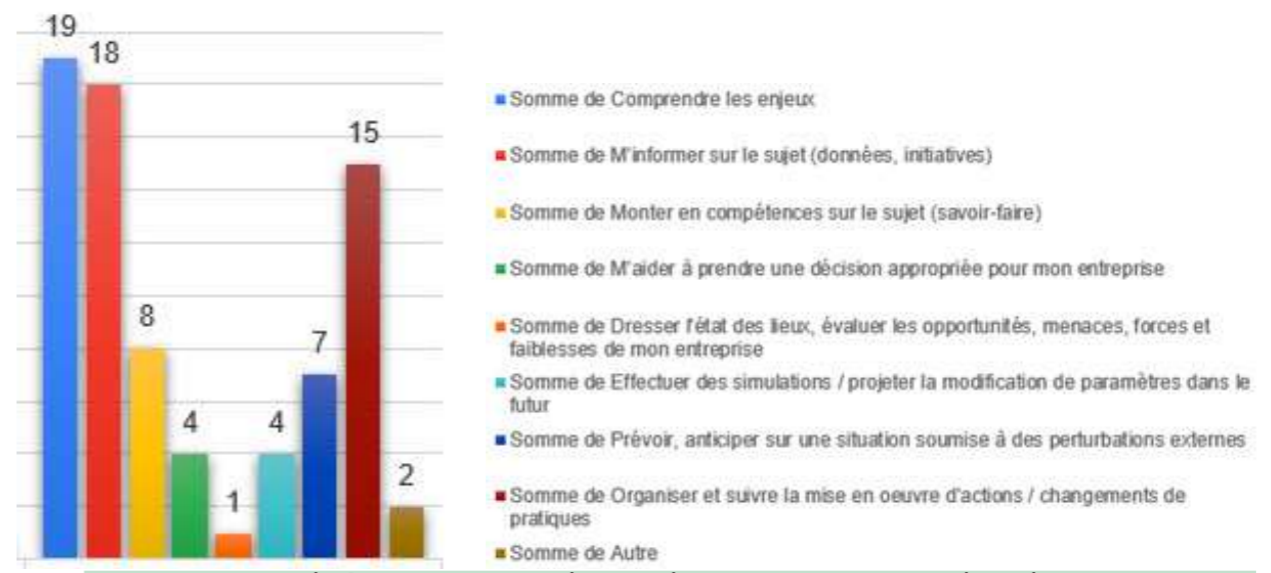
Facilité à trouver des participants

Le choix de Trame d'ouvrir son dispositif de test à un large public a eu pour conséquence un temps important passé à l'identification et la mobilisation des groupes participants. Du fait d'une sensibilisation déjà existante de plusieurs collectifs Trame, les candidats aux tests étaient principalement des groupes hors réseau Trame. Ceci a alors nécessité du temps de co-construction et de débrief avec les animateurs locaux (présentation de Trame, du projet PLAACE et de ses objectifs, esprit et cadre de l'événement, programmation, calendrier et organisation logistique) avant de valider et organiser les tests. Ces délais ont progressivement reporté les dates d'intervention à des mois de mobilisation et disponibilité plus difficiles pour les agriculteurs.trices.

Premières recommandations et ou conditions pouvant faciliter la mobilisation :
 Diffusion de l'offre dans un réseau adhérent ou un réseau destinataire d'informations régulières, un réseau de collectifs n'ayant pas déjà travaillé la question du changement climatique (peu sensibilisé), accompagnée d'une stratégie de diffusion précise (cibles, messages, canaux).
 Augmentation et déploiement des personnes en capacité d'animer les ateliers pour faciliter les contacts locaux, l'interconnaissance et réduire les temps et frais associés au transport.

Niveau de motivation

S'il a parfois été difficile de s'accorder sur des dates et modalités répondant aux disponibilités du public, l'ensemble des participants a témoigné d'un intérêt et d'une motivation pour le sujet. Si la majorité était déjà en partie sensibilisée aux enjeux climatiques, tous avaient des questions et une envie de monter en compétences. Les principales attentes identifiées sont reprises ci-dessous :



Autres attentes exprimées : 'Renouveler la liste d'actions du programme pollutions diffuses du CT eau' et 'Avoir des informations en tant qu' élu'

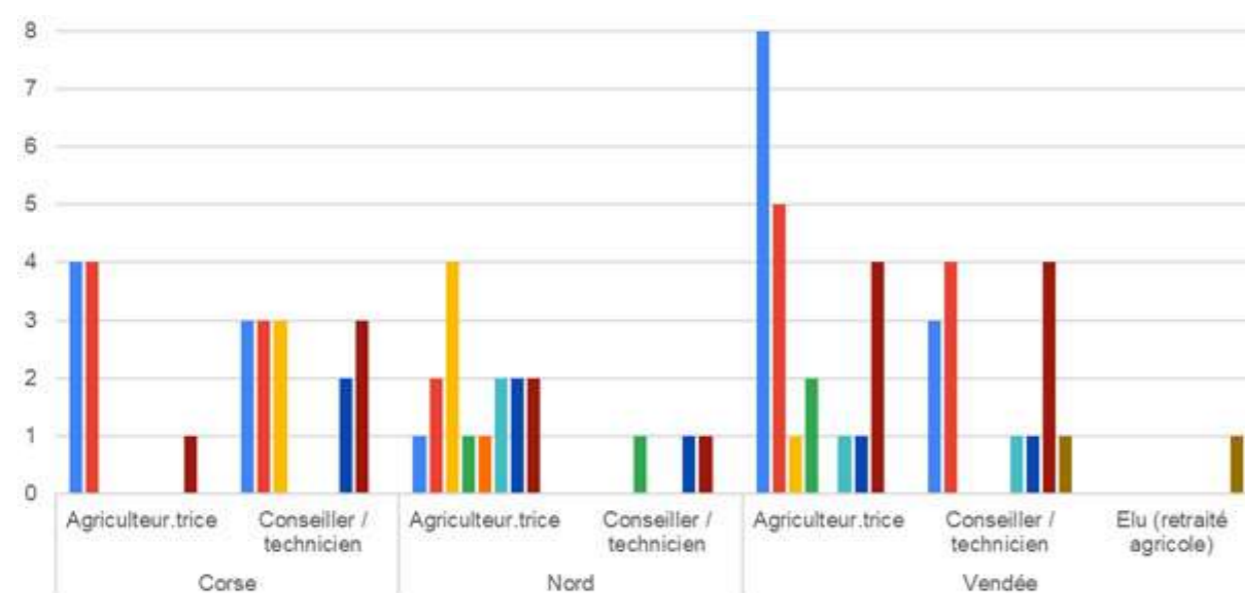


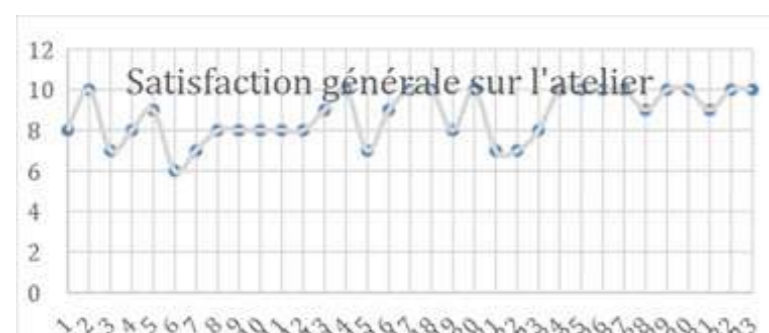
Figure 5 : Détails des attentes des différents participants en général puis par profil et territoire

Niveau d'implication

Quelle que soit la modalité du test réalisé (présentiel sur 1 ou 2 jours ou distanciel) nous avons constaté une bonne à très forte implication des participants, bien réceptifs aux différents ateliers, collaborant et intervenant régulièrement. Nous notons cependant que la petite configuration du groupe du Nord (4 agriculteurs seulement) couplée à un format distanciel a quelque peu limité ou modéré cette implication.

Niveau de satisfaction

Des retours très positifs sur le dispositif et un vrai intérêt de la part des participants !



Une note de satisfaction allant de 6 à 10, avec une moyenne de 8,72/10 (8 pour le Nord, 8,33 pour la Vendée et 9,8 pour la Corse).
26 participants ont indiqué que l'atelier avait répondu à leurs attentes, 4 qu'il était même allé au-delà et 3 ont

signalé une réponse partielle à leurs attentes témoignant de souhaits d'approfondissement de certaines questions (ex : qualité de l'eau, données sur le maraîchage).

Pistes de compléments et autres approfondissements remontées :

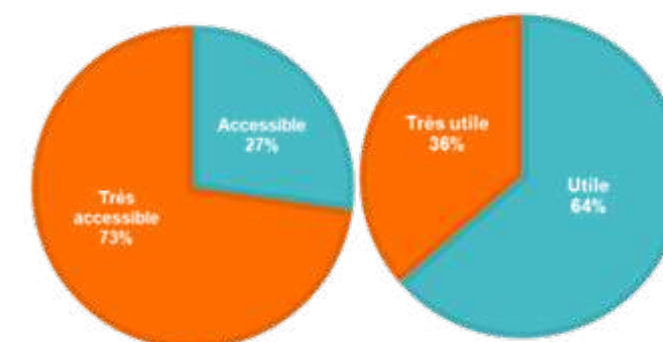
- Aborder la gestion quantitative de l'eau
- Développer les exemples de travaux menés sur le maraîchage ou plus largement sur les légumes
- Etudier l'intérêt de la Terra Preta et du Biochar dans un contexte de sécheresse
- Reprendre le cycle du carbone et le cycle de la fertilité en culture
- Travailler le choix des essences adaptées à la sécheresse
- Faire le lien avec l'alimentation durable.

Accessibilité du dispositif

Un dispositif jugé très accessible et utile par les participants. Apprécie aussi par son adaptabilité et son format modulable qui offre de la souplesse.

Aucune condition spécifique d'accès pour le public cible, si ce n'est une motivation et une capacité à se rendre disponible pour les différentes séquences (les participants n'ont pas besoin de disposer de données particulières pour suivre les ateliers).

Concernant les testeurs, le dispositif a été construit de façon à être transférable et accessible après un temps d'appropriation et de formation ou accompagnement sur certains sujets. A noter que pour pouvoir animer une Fresque du Climat il faut être formé par l'association [La Fresque du Climat](#).



La modalité visio permet plus de souplesse sur les rendez-vous, elle facilite la disponibilité par rapport à un atelier en présentiel et limite les coûts de déplacement. Mais à moins d'avoir des participants très habitués à ce format, les échanges entre personnes sont alors limités par l'absence de contact direct entre eux (non verbal, apartés, intimité) et les sources de perturbation ou déconcentration de chacun peuvent être plus importantes. L'utilisation d'outils ou plateformes en ligne, bien que gratuits, peut aussi être plus difficile à mettre en œuvre en distanciel selon la maîtrise informatique des participants.

Ainsi plusieurs personnes ayant testé le dispositif à distance recommandent la modalité en présentiel.

Prise en main et utilisation du dispositif

Prérequis nécessaires

Comme indiqué plus haut, absence de prérequis nécessaire pour les cibles, leur participation nécessite uniquement de la curiosité et une volonté à creuser le sujet ainsi qu'une capacité à se rendre disponible pour les différentes séquences.

Concernant les testeurs il est recommandé une certaine appétence et un intérêt pour le sujet du changement climatique ainsi qu'une capacité à animer une fresque du climat. Pas besoin d'une expertise très forte, il ne s'agit pas d'une formation technique. Des capacités d'animation de séances de travail collectif sont suffisantes pour travailler à partir des données et ressources proposées (outils et leviers) qui pourront facilement être transmises.

Facilité d'utilisation

Aucune difficulté pour le public cible, si ce n'est une connexion internet et l'accès à un ordinateur pour s'exercer aux projections et indicateurs agro-climatiques.

Une fois la transmission assurée auprès de nouveaux testeurs, nous recommandons la réalisation d'une première session en binôme avec un testeur plus expérimenté avant de l'assurer en autonomie.

Difficultés rencontrées

Les principaux retours des questionnaires participants mettent en avant la limite du distanciel pour une bonne prise en main de certains outils ainsi que pour assurer une totale disponibilité (certains sont restés pris par le travail, leur téléphone, ou des ventes à faire...).

D'autres relèvent le manque de temps pour approfondir certains sujets notamment en menant plus de travaux ou ateliers « pratiques » en petits groupes pour aller plus dans le concret.

La durée de la Fresque Climat ne la rend pas mobilisable dans tous les formats (il faut à minima une intervention sur 1 jour complet).

Nécessité de bien cadrer les échanges afin de tenir le timing et le déroulé, ce qui peut paraître moins concret pour les agriculteurs, car ceux-ci ont tendance à vite dériver sur des sujets très techniques.

La multitude de scénarios et territoires possibles demande un minimum de préparation en amont pour s'adapter au contexte de chaque groupe participant...

Conditions optimales d'utilisation et d'appropriation du dispositif

Au regard des 3 modalités testées, nous pouvons affirmer que le dispositif proposé est à favoriser en présentiel sur une version 'longue' de 2 journées consécutives ou séparées dans le temps pour permettre aux participants de mieux assimiler les apports voire de revisiter certains outils (de projections climatiques notamment). Il est nécessaire de disposer d'un espace de travail suffisamment grand et ouvert pour organiser des sous-groupes, faire se déplacer les participants, se restaurer sur place, s'aérer... avec les commodités techniques permettant projection de diaporama, prise de notes et utilisation d'internet.

La capacité à proposer des suites aux participants est un atout considérable pour conserver la motivation et la mobilisation sur la question ; s'ils se mettent en mouvement, des suites programmées peuvent aider !

Pistes d'amélioration

Principales propositions d'amélioration remontées par les participants :

En termes de modalité :

- Favoriser le présentiel
- Prévoir plus de temps pour creuser des retours d'expériences concrets en termes de pratiques - travailler plus en petit groupe voire individuellement pour aller dans le concret
- Prévoir plus de temps sur la fresque du climat et de l'eau et travailler sur les leviers à partir des celles-ci
- Une durée de formation peut-être plus étendue car beaucoup d'informations à aborder
- Ouvrir le dispositif à des profils plus variés d'agriculteurs.

En termes de thématique :

- Faire le lien entre le changement climatique et la gestion de la ressource en eau (actions de protection de la qualité de l'eau et action de gestion quantitative)
- Mettre davantage en valeur les liens entre les enjeux globaux VS locaux et confronter les idées de manière plus poussée (faisabilité)
- Proposer plus d'exemples liés à la filière, capitaliser des exemples concrets d'actions dans un territoire similaire.

Résultats obtenus

Pour les cibles

Niveau de progression des cibles

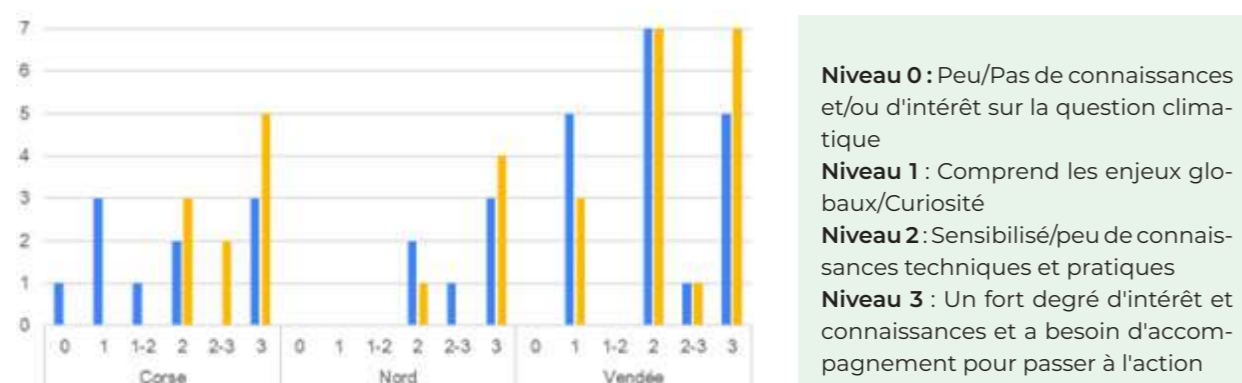


Figure 6 : Appréciation de l'évolution du niveau de connaissance avant et après l'atelier

L'évaluation montre globalement une amélioration du niveau de sensibilisation et/ou de connaissance des participants :

- en Vendée, 2 personnes sont passées du niveau 1 au niveau 2 et 2 autres du niveau 2 au niveau 3, soit une évolution de niveau de 4 personnes ;
- dans le Nord, 2 personnes sont passées du niveau 2 ou 2-3 au niveau 3 ;
- en Corse, 2 personnes sont passées du niveau 1 au niveau 2, 1 du niveau 0 au niveau 2, 2 du niveau 2 au niveau 2-3, 2 du niveau 1 ou 1-2 au niveau 3, soit une évolution de 7 personnes.

Les autres participants ont conservé leur niveau de connaissance d'avant test mais ont généralement complé-

té leurs attentes initiales par de nouveaux apports. Sont ressortis comme compléments aux attentes initiales :

- Rechercher des leviers et actions : 1 fois
- M'informer sur le sujet (données, initiatives) : 2 fois
- Comprendre les enjeux : 2 fois
- Organiser et suivre la mise en œuvre d'actions / changements de pratiques : 4 fois
- M'aider à prendre une décision appropriée pour mon entreprise : 4 fois
- Prévoir, anticiper sur une situation soumise à des perturbations externes : 5 fois
- Monter en compétences sur le sujet (savoir-faire) : 7 fois
- Dresser l'état des lieux, évaluer les opportunités, menaces, forces et faiblesses de mon entreprise : 7 fois
- Effectuer des simulations / projeter la modification de paramètres dans le futur : 7 fois.

Quelques participants ont manqué de temps ou d'éléments pour nourrir suffisamment leurs attentes concernant :

- La production de simulations ou projections de la modification de paramètres dans le futur (1) ;
- L'aide à la prise de décision appropriée pour son entreprise (1) ;
- L'organisation et le suivi de la mise en œuvre d'actions / changements de pratiques (4) ;
- La prévision, anticipation sur une situation soumise à des perturbations externes (4).

Enseignements retirés par les participants

Le public d'agriculteurs met en avant :

- Intérêt des échanges d'expérience entre pairs, de la réflexion collective et du partage d'idées et de concret, utilité du groupe pour avancer (8)
- Importance de considérer le changement climatique et d'anticiper les conditions climatiques futures pour adapter ses pratiques et ses choix (mieux voir vers où on va et toujours se remettre en question) (4)
- Il y a plein de choses à faire et un enjeu à ne pas se décourager, l'état des lieux est suffisamment prouvé mais de nombreuses actions peuvent être mises en place et une adaptation est encore possible, besoin de prise de recul sur les différents leviers pour faire face au dérèglement climatique (4)
- Urgence à continuer nos efforts et trouver d'autres leviers à mettre en place, notamment une mutualisation des enjeux et des actions à mettre en œuvre (2)
- Enjeu de préserver l'eau et les sols (2)
- Trouver un lieu le plus adapté aux futures contraintes et rechercher dès le départ le plus d'autonomie possible.

Le public de conseillers met en avant :

- Meilleure compréhension des enjeux et du phénomène du dérèglement climatique (causes et conséquences) et des leviers d'actions pour l'atténuer (4)
- « La planète va mal », portrait assez alarmiste à la suite de la fresque du climat mais il est encore possible d'agir à notre échelle (les actions existent et sont mises en place) et pour cela il faut être accompagné + besoin d'animation des agriculteurs pour donner suite (4)
- Confirmation de l'intérêt des formes pédagogiques à tous les stades d'une installation, ces réflexions sont à mener sur les espaces test agricoles (2)
- Le groupe permet la rencontre d'acteurs et l'échange de bonnes pratiques
- Besoin de formation / sensibilisation sur la gestion quantitative et la disponibilité de la ressource en eau pour les agriculteurs, besoin de creuser les alternatives à l'irrigation (2)

Freins et leviers du passage à l'acte

Les principaux **besoins** remontés par les participants pour aller plus loin sont :

Agriculteurs :

- Etude individuelle de son propre système et financement pour aider à prendre des décisions et les mettre en œuvre : 2
- Poursuivre la formation et l'information sur le sujet ainsi que les retours d'expériences : 4
- Continuer les réflexions et les échanges collectifs pour partager les bonnes pratiques, les idées et les actions à envisager : 2

- S'installer et expérimenter concrètement (résoudre les problèmes administratifs de l'installation, trouver un terrain...) : 3.

Conseillers / techniciens :

- Se former continuellement, creuser les mesures d'adaptation des territoires touchés par le changement climatique ainsi que les actions existantes et leur mode de financement (connaître les réseaux d'information accessibles) : 4
- Trouver des fonds pour aller chercher des expertises pour aller plus loin : 2
- Poursuivre les échanges techniques de groupe : 2
- Mobiliser plus de d'agriculteurs sur le sujet, connaître d'autres outils permettant de relayer auprès d'agriculteurs ou autres partenaires : 2
- Associer et accompagner les agriculteurs sur les mesures d'adaptation des territoires et les changements à mettre en place pour la protection de l'eau
- Reprendre le travail avec les agriculteurs, tirer les ficelles de ce qui a été dit pour identifier un/des sujets spécifiques sur lesquels travailler
- Travailler sur mon «défaitisme» et mon découragement cycliques et trouver plus de légitimité
- Creuser le lien entre alimentation et changement climatique.

Lorsqu'on les questionne sur la **prochaine étape** pour avancer, les participants répondent :

Agriculteurs :

- Continuer dans nos efforts, adapter et améliorer nos pratiques et trouver d'autres leviers à mettre en place (4)
- Partager avec les collègues, expérimenter et mettre en pratique, utiliser les outils mis à disposition pour en apprendre d'avantage et mieux se préparer (2)
- Recréer un sol vivant, se renseigner sur le semis ou la plantation direct(e) ainsi que les pratiques pour limiter le travail du sol, optimiser les couverts végétaux (2)
- Prendre toujours de nouvelles informations pour se remettre en question et aller au-devant du changement climatique, faire un voyage d'étude entre producteurs et productrices (4)
- Poursuivre notre parcours d'installation (3).

Conseillers :

- Transmettre mes nouvelles connaissances dans le cadre professionnel et personnel : intégrer les enjeux du changement climatique dans mes conseils aux agriculteurs et poursuivre les échanger avec les collègues et d'autres personnes (5)
- Reprendre les éléments et outils tels que canari, étudier les suites et actions concrètes à proposer et s'investir dans leur mise en place (3)
- Mettre en place des ateliers d'intelligence collective avec les agriculteurs
- Déployer des animations multi acteurs autour de la construction du projet de territoire pour la gestion de l'eau et proposer un programme d'action (2)
- Poursuivre ma démarche actuelle, continuer à mener mes projets, réfléchir personnellement à de nouvelles actions pour atténuer le changement climatique et poursuivre celles déjà en cours (2)
- Lancement d'une étude relative à l'adaptation des espaces tests au changement climatique notamment sur la thématique de la gestion de l'eau
- Faire par le mieux !

Pour la structure

Ce que l'on retire du test de l'outil

La sensibilisation n'est pas suffisante, voire contre-productive et démoralisante si elle reste seule. Besoin d'aller au-delà et d'aborder les suites individuelles et collectives à mettre en place. Exemples partagés : Actions à mettre en œuvre pour réduire la consommation d'eau, préserver les sols et limiter la consommation de carburant, Des participants auraient souhaité travailler les actions individuelles à mettre en place pendant ces ateliers,

Des temps d'échanges entre pairs (expérimentations et pratiques), des formations à certaines pratiques (ex. maraîchage sur sol vivant), plus d'entraide, des voyages d'étude, un listing de leviers d'actions à intégrer dans un programme territorial (ressource en eau), un partage d'information sur ce qui se fait sur d'autres territoires. En 1 jour, difficile de changer profondément de niveau de connaissance (moins de temps pour approfondir les sujets et les compléter par des échanges).

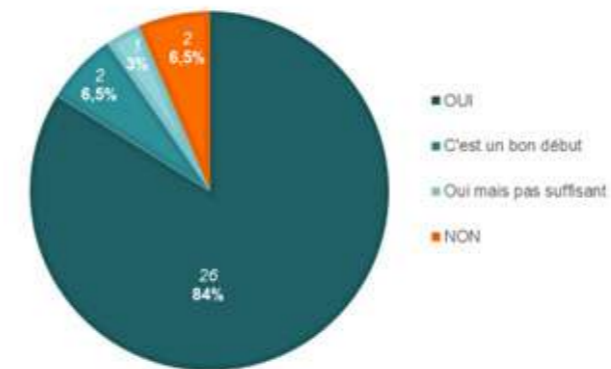
Un questionnement sur la modalité 'visio' par rapport à l'échange en présentiel qui facilite les interactions ainsi que les appropriations.

Atteinte des objectifs (définis dans la première partie)

Notre ambition de tester le dispositif auprès de 5 groupes ne se concrétisera malheureusement pas. Cependant les résultats et retours des 1ers tests nous permettent d'imaginer dès aujourd'hui une version améliorée du dispositif que nous espérons pouvoir tester auprès du 4eme groupe envisagé. Ainsi, notre objectif d'amélioration de notre démarche, par des ajustements et/ou amendements notamment avec des outils ou interventions d'autres partenaires du projet sont en passe de se réaliser.

Identification des liens de causalité entre résultats et caractéristiques de l'outil

ATELIER ADAPTÉ À L'ATTENUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



Plus de 93,5% des participants jugent que l'atelier est adapté pour favoriser l'action d'atténuation du changement climatique du secteur agricole.

Les résultats globalement bons de nos tests, tant au niveau de la satisfaction que de l'évolution des connaissances des participants sont à rattacher à l'aspect 'complet' de notre dispositif qui comprend 3 modules complémentaires permettant une progression dans la réflexion et l'encouragement au passage à l'action (1. Faire prendre conscience, 2. Réfléchir, se projeter, tester et coproduire ; 3. Conclure et encourager la prise de décision pour la mise en action). Bien sûr et comme noté plus haut, ces différents modules restent perfectibles et améliorables.

liorables.

Massification de l'utilisation du dispositif

Intérêts et limites du dispositif pour massifier

Un dispositif assez complet et qui a été globalement très apprécié, mais peut-être un peu 'lourd' à mettre en place du fait de sa durée et modalité optimales (2 jours de mobilisation en présentiel).

Un dispositif modulable et ajustable nécessitant un temps d'adaptation et de contextualisation à la demande et situation de chaque groupe, à prendre en compte et prévoir.

Un dispositif laissant beaucoup de place à l'échange, au partage et à l'intelligence collective, ce qui est très apprécié et plébiscité par les participants, mais qui pour se faire nécessite du temps et donc des mobilisations sur des journées complètes.

Conditions nécessaires pour envisager une massification

Toucher des personnes qui ne sont pas mobilisées de prime abord autour du changement climatique.

Trouver des groupes disponibles pour investir 2 jours de leur temps.

Augmenter le nombre de personnes pouvant intervenir auprès de groupes en recherchant une certaine proximité géographique afin de limiter les temps de déplacement.

Trouver les bonnes conditions de financement de ce genre d'atelier qui mobilise du temps d'animation.

Pistes d'amélioration évoquées

- Diffusion de l'offre dans un réseau adhérent ou un réseau destinataires d'informations régulières, un réseau de collectifs n'ayant pas déjà travaillé la question du changement climatique avec une stratégie précise de diffusion de l'offre (cibles, messages, canaux),
- Contextualiser encore plus certains ateliers (projections climatiques ciblées sur le territoire, IAC, pratiques et retours d'expériences sur des filières et/ou cultures précises...),
- Creuser et développer un atelier sur la problématique de l'eau (gestion quantitative et qualitative...),
- Envisager des ateliers permettant de sensibiliser aussi les jeunes et les étudiants.

ConclusionPrise de recul sur le dispositif et recommandations pour encourager le passage à l'action

Un dispositif intéressant avec déjà un bon niveau d'efficacité, qui gagnerait à être amélioré avec des séquences plus approfondies sur certaines filières ou thématiques (par ex : l'eau) et une contextualisation plus poussée. A étudier comment certains outils testés par d'autres partenaires du projet pourraient le compléter et le rendre plus pertinent et efficient. Afin d'explorer cette piste et de répondre à notre objectif initial, nous espérons pouvoir réaliser dans le cadre du projet un nouveau test, en collaboration avec 1 ou 2 autres partenaires, pour expérimenter une mutualisation de nos outils.

Ce qui semble faciliter le passage à l'action :

- Compléter la phase de sensibilisation par une phase d'exploration de situations concrètes vécues par les participants et permettant de contextualiser et concrétiser les enjeux tout en alimentant les champs des possibles quant aux pistes d'actions et de réactions à avoir,
- Utiliser et s'appuyer sur l'intelligence collective et l'échange entre pairs,
- Identifier des pistes de leviers d'actions concrètes pour le territoire et les exploitations, alimentées par du partage et des retours d'expériences,
- Demander à chaque participant de cibler et s'engager sur (au-moins) une première action à mener (après vérification de sa faisabilité),
- S'adresser à un public varié (agriculteurs + autres acteurs d'un même territoire : accompagnateurs techniques, élus...) ce qui permet de s'accorder sur une vision commune.

Comment toucher des personnes qui ne sont pas mobilisées de prime abord sur le changement climatique ?

- Proposer une entrée plutôt technique qui répond à une problématique concrète des participants (ex : actions à mener sur la qualité de l'eau, perspectives d'avenir pour son installation) puis faire le lien progressivement avec le contexte et les enjeux climatiques. Cela nécessite une co-construction avec les groupes locaux,
- Mettre en place des parcours « obligatoires » qui intègrent ces questions (zone de captage, projet d'installation, travail de filière, ...),
- S'appuyer sur les participants comme des ambassadeurs pour inviter d'autres personnes à s'intéresser au sujet.



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

